

Rapport d'étude

Santé et autonomie des jeunes de 15 à 25 ans en
Auvergne-Rhône-Alpes : Etat des lieux et besoins
spécifiques à cette population

#santé #jeunes #autonomie #parents #argent #orientation #emploi #mobilité
#inégalitéssocialesdesanté #PassRégion

Mars 2019



Instance Régionale d'Education
et de Promotion de la Santé
Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Santé et autonomie des jeunes de 15 à 25 ans en Auvergne-Rhône-Alpes

TABLE DES MATIERES

I. Introduction.....	4
Au départ, une offre du Conseil Régional à destination des jeunes : le Pass Région	4
Origine, objectifs et évolutions du projet	5
Sources des données	5
II. Méthodologie du recensement et recueil des données	7
La revue de la littérature sur la santé des 15-25 ans	7
L'enquête qualitative exploratoire	8
III. Santé et autonomie des jeunes : état des lieux.....	13
Mise en perspectives socio-démographique des utilisateurs du Pass Région	13
Perception autodéclarée de l'état global de santé	15
Une Santé mentale des jeunes qui alerte	18
les rythmes de vie des jeunes : alimentation, activité physique, sommeil.....	23
Les conduites à risques	27
La Santé sexuelle des jeunes	30
Vie relationnelle et sociale des jeunes.....	35
Accès aux dispositifs	48
Orientation et accès à l'emploi	54
IV. Santé et autonomie des jeunes : LES APPORTS DE L'ENQUETE EXPLORATOIRE.....	58
1. Renégocier le rôle des parents : perte de repères et injonctions apparemment contradictoires	58
2. Rapport à l'argent et à l'autonomie financière	64
V. Pass region : ATTENTES ET PROPOSITIONS DES JEUNES ENQUETES	75
Pour un même droit au Pass Région, des disparités de recours et d'équipement selon les filières	75
Utilisation des avantages individuels « loisirs »	76
Un avantage « manuels scolaires » pas toujours adapté : exemple de la MFR d'Annecy-le-Vieux.....	77
L'aide financière au BAFA et au permis, un avantage plébiscité sur le principe... mais s'avérant difficilement accessible dans les faits	77
Attentes et propositions autour du Pass Région.....	78
VI. Discussion.....	80
Synthèse des observations sur la santé des jeunes.....	80
VII. Propositions :.....	82

Ont contribué à ce travail :

Coordination et rédaction : Chloé Hamant et Léo Calzetta, chargés de projets à l'IREPS ARA

Enquête exploratoire : Hayette Bouha, Léo Calzetta, Elvire Gaime, Christèle Hervagault, Anaïs Maneveau, Pascale Krzywkowski et Gabriel Rousseau, chargés de projets à l'IREPS ARA.

Recherches bibliographiques : Aurélie Gisbert, documentaliste à l'IREPS ARA

Remerciements

Nous tenons à remercier la Région Auvergne-Rhône-Alpes de nous avoir donné l'opportunité de réaliser ce travail de synthèse des données disponibles sur la santé des jeunes sur le territoire, et d'aller à la rencontre de ceux que l'on entend le moins parmi ces jeunes : ceux issus des missions locales, des maisons familiales et rurales ou des écoles de la deuxième chance. Qu'ils soient eux aussi remerciés, ainsi que le personnel de ces structures, d'avoir accepté de livrer la réalité de leurs priorités, de leurs envies et de leurs centres d'intérêt. Nous espérons porter ici fidèlement leurs propos.

I. INTRODUCTION

AU DEPART, UNE OFFRE DU CONSEIL REGIONAL A DESTINATION DES JEUNES : LE PASS REGION

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le 1^{er} juin 2017 le dispositif « Pass Région », qui prend la suite de la « Carte M'RA » de l'ex-région Rhône-Alpes. Il prend la forme d'une carte à puce électronique et d'une application mobile, et est destiné aux jeunes de 15 à 25 ans inscrits dans les structures et dispositifs suivants, pour lesquels la Région a compétence :

- Lycées généraux et professionnels
- BTS, classes prépa
- Centres de Formation d'Apprentis
- Maisons Familiales et Rurales
- Missions locales
- Institutions pour la jeunesse en situation de handicap (IME, ITEP, IMPRO...)
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire
- Etablissements de formation sanitaire ou sociale
- Centre National d'Enseignement à Distance
- Ecoles de production

Le Pass Région se donne les objectifs suivants :

- Soutenir les parcours de formation et l'insertion professionnelle
- Soutenir l'éducation et l'épanouissement personnel par la culture, le sport, la santé
- « Faire plus pour compenser le handicap »

Ces objectifs se traduisent concrètement par :

- Des « avantages » individuels activables toute l'année parmi lesquels : retrait des manuels scolaires, aide à l'acquisition du premier équipement professionnel, services d'orientation, places pour des événements sportifs ou culturels, coupons « dépistage-prévention » ... ainsi qu'une aide au passage du permis de conduire ou du BAFA en contrepartie d'heures de bénévolat réalisées au sein d'une structure identifiée par la Région
- Des « bons plans », proposés plus ponctuellement, selon les offres du moment d'environ 10 000 partenaires du Pass Région

La Région s'est également dotée d'outils numériques dédiés pour promouvoir son offre :

- Un site internet : www.jeunes.auvergnerhonealpes.fr
- Des comptes Facebook, Instagram et Snapchat « Pass Région »

Un panel de 50 jeunes issus de 5 établissements dont 4 lycées avaient été associés à la conception de l'offre du Pass Région en amont de son lancement.

Notons qu'en 2017, 370 000 jeunes bénéficiaires du Pass Région étaient attendus à l'horizon de l'année scolaire 2018-2019.

ORIGINE, OBJECTIFS ET EVOLUTIONS DU PROJET

Au lancement du Pass Région en 2017, la politique régionale de soutien à la jeunesse s'est orientée vers le développement des « avantages » activables individuellement par les jeunes ou leurs parents.

Dans ce contexte, l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes (IREPS ARA) a proposé de réaliser en 2018 une enquête auprès de jeunes bénéficiaires effectifs ou potentiels du Pass Région, dans l'objectif initial de **recueillir l'expression des jeunes** sur leur utilisation et leurs attentes vis-à-vis du dispositif, ce qui a été accepté par la Région.

Nous avons jugé pertinent, compte tenu du champ exploré et de ses enjeux, d'ajouter à cet objectif celui de **contribuer à enrichir les connaissances sur les jeunes concernés, afin de servir de support à la planification de la politique jeunesse régionale**, au-delà du seul Pass Région.

Pour cela, une synthèse des différents indicateurs disponibles sur la santé des jeunes **15 à 25 ans en Auvergne-Rhône-Alpes** a été réalisée. Une enquête exploratoire qualitative sur les attentes des jeunes a complété cette collecte de données, permettant d'explorer des aspects peu ou mal documentés par la littérature sur la santé des jeunes :

- Le rapport des jeunes à leurs parents dans une période d'autonomisation de la sphère parentale
- Le rôle de l'argent et le rapport qu'entretiennent les jeunes avec lui.
- Le vécu des jeunes autour des enjeux liés à l'orientation scolaire et professionnelle.

SOURCES DES DONNEES

Les données et informations présentées et analysées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- D'une part, la revue de la littérature réalisée par les services de documentation de l'IREPS ARA sur la santé des jeunes de 15 à 25 ans, en Auvergne-Rhône-Alpes lorsque les informations étaient disponibles, sur la base de la population française en l'absence de données régionales. Les thématiques retenues ont été sélectionnées à partir d'une sélection large des déterminants de la santé mobilisés dans le cadre d'une approche en promotion de la santé.
- D'autre part, des jeunes de 15 à 25 ans, rencontrés et interrogés en groupes selon une méthode de focus group adaptée au contexte durant la phase de mise en œuvre de l'enquête exploratoire.

Au final, le présent rapport s'articule de la façon suivante :

- Une revue synthétique de données sur l'état de santé des jeunes de 15 à 25 ans, catégorisées selon une approche par les [déterminants de la santé](#)¹ ; ces données sont mises en perspective avec des éléments qualitatifs issus des contributions des jeunes interrogés lors de l'enquête exploratoire.
- Une discussion autour des enjeux soulevés par ces données
- Des propositions de pistes d'actions.

¹ Page du site internet de Santé Publique France faisant référence à ces déterminants : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/ISS/determinants-sante.asp>

II. METHODOLOGIE DU RECENSEMENT ET RECUEIL DES DONNEES

LA REVUE DE LA LITTERATURE SUR LA SANTE DES 15-25 ANS

Nous avons pris le parti d'étudier l'état de santé des jeunes de 15 à 25 ans à l'échelle de la France entière car c'est souvent à cette échelle que le plus grand nombre de données existe, et de compléter les données nationales par des données à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes chaque fois que cela a été possible.

L'IREPS s'appuie sur une vision onusienne ([OMS](#)) de la santé comme recouvrant des dimensions physiques, mentales et sociales, et comme étant contrainte par des [déterminants](#)². C'est sur la base de cette vision holistique de la santé que les thématiques traitées ont été retenues et classées.

Nous avons recensé ici des données issues des : baromètres, études ou enquêtes régionales ou nationales, réalisées auprès d'échantillons de tailles diverses, parfois représentatifs de l'ensemble des jeunes de 15 à 25 ans, d'autres fois spécifiquement de certains sous-groupes, notamment étudiants et lycéens qui sont à la fois les plus nombreux et les plus étudiés.

Ces références sont issues d'une veille permanente et quotidienne effectuée par le service documentation de l'IREPS ARA sur la santé des jeunes, alimentant des produits de veille tels que la [lettre d'information mensuelle Santé des jeunes](#) ou le compte [Twitter SantéJeunes](#). Un travail de recherche complémentaire a notamment été effectué sur des bases de données francophones (Banque de données en Santé Publique – aujourd'hui fermée –, base Education pour la santé de l'IREPS ARA, base d'études régionales Pieros, base INSEE, Cairn, etc.) ainsi que sur des sites d'organismes tels que Santé Publique France, IPSOS, l'OVE, la SMEREP, la LMDE, l'OFDT, l'ONS... et en région ARA : l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes, le CESER, la DRDJSCS, etc. (liste non exhaustive).

Nous n'avons en revanche pas orienté nos recherches en direction des bases de données comme celles du Système National des Données de Santé (SNDS, qui renseigne notamment les causes des décès, de recours aux soins et d'hospitalisations), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ou de la médecine scolaire, qui concernaient à la fois moins nos publics cibles et une approche globale de la santé.

Bien que ce manque relatif d'exhaustivité appelle à observer avec une certaine prudence, le tableau général que donnent ces résultats de la santé des jeunes de 15 à 25 ans permet de dégager des tendances et des difficultés liées à la santé au sein de cette tranche d'âge.

² Page du site internet de Santé Publique France faisant référence à ces déterminants : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/ISS/determinants-sante.asp>

L'ENQUETE QUALITATIVE EXPLORATOIRE

✓ *Choix d'une enquête qualitative par entretiens collectifs*

Il s'agissait dans ce recueil de données auprès des jeunes d'éclairer les données statistiques synthétisées identifiées par ailleurs dans la littérature. Comme il n'était pas envisageable dans le cadre de ce projet de se pencher sur l'ensemble des déterminants retenus, nous avons sélectionné deux grandes dimensions structurantes de cette période de la vie : le rapport aux parents et celui à l'argent. Ces questions étant peu documentées dans la littérature, il était difficile de mettre en place une enquête quantitative qui aurait nécessité une bonne connaissance des logiques mobilisées par les acteurs pour la concevoir. Nous avons donc fait le choix de procéder dans un premier temps par un recueil qualitatif exploratoire autour de deux thèmes qui apparaissent comme centraux pour expliquer les comportements et la santé des jeunes de 15-25 ans. Nous avons élaboré un dispositif de recueil de données qui s'appuie sur la méthodologie des focus group, en y associant des techniques d'animation utilisées en promotion de la santé. Cela a permis d'interroger un nombre important de personnes dans une contrainte temporelle forte, tout en permettant de susciter chez les jeunes interrogés une réflexion collective sur ces dimensions et donc sur leur santé. Ainsi, au-delà du recueil formel de données, ces espaces collectifs d'une heure et demie à deux heures ont permis de créer une réflexion collective et une dynamique de groupe autour de ces questions, constituant également une plus-value pour les jeunes consultés et les structures qui ont accepté de se prêter à la démarche.

Cette enquête dite « exploratoire », en donnant la parole à des jeunes dans différents territoires de la région, permet de mesurer l'écart éventuel entre leurs attentes et les besoins identifiés préalablement par les professionnels au regard des études, enquêtes et observations sur la santé de cette population.

Deux questions ont été ajoutées sur l'orientation professionnelle et les perspectives d'insertion à 2 ans, identifiées comme sources de préoccupations et de stress par les professionnels de terrain, et là encore, peu documentées concernant la perception des jeunes eux-mêmes. Pour autant, l'orientation des jeunes constitue une des compétences que les Régions sont amenées à développer depuis le prolongement de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 qui leur a confié des compétences en matière d'information. La Région ARA s'est d'ailleurs associée à un site dédié en la matière : <http://www.orientation.auvergnerrhonealpes.fr/>

✓ *Description de la population interrogée*

- Au total, **124 jeunes** ont participé à l'enquête exploratoire, dont
 - **68 filles (55%)**
 - **56 garçons (45%)**
- Si les jeunes rencontrés étaient âgés de **15 à 25 ans**, la **majorité avaient entre 16 et 19 ans**
- Plusieurs jeunes issus de l'immigration (très) récente, originaires notamment d'Afrique subsaharienne, ont été vus au sein des dispositifs d'insertion (Ecole de la deuxième chance et mission locale).

✓ *Méthodologie de l'enquête exploratoire*

Les entretiens collectifs se sont déroulés du 14 mai au 17 juillet 2018, selon le calendrier suivant :

- Annonay (07), le 14 mai 2018
- Rumilly (74), le 24 mai 2018
- Annecy (74), le 24 mai 2018
- Saint-Etienne (42), les 30 mai et 6 juin 2018
- Aubenas (07), le 31 mai 2018
- Voglans (73), le 6 juillet 2018
- Riom (63), le 17 juillet 2018

Ils ont été animés en binôme, par deux salariés de l'IREPS ARA :

- Une chargée de projets de chaque département où s'est déroulée l'enquête ;
- Un chargé de projets du siège régional pour prendre des notes, enregistrer et coanimer (en partie) l'intervention.

La présence de cette dernière personne en « fil rouge » dans chaque département où l'enquête s'est déroulée, avait pour objectif que soient identiques partout :

- Le déroulement de l'animation,
- Les sujets abordés,
- Les questions posées au groupe.

Elle a aussi permis, au fil des entretiens, que des ajustements soient effectués en affinant les questions de relance utilisées selon les sujets.

Les jeunes ont été rencontrés en petits groupes de 8 à 15 personnes sur des plages d'1h30 à 2 heures. Les entretiens collectifs se sont déroulés sur leur lieu d'études ou de formation.

Les élèves de filières générales vus à Rumilly (74) ont participé à l'enquête de façon volontaire (les faisant pour cela venir au lycée dès 8h du matin !). Les autres jeunes rencontrés ont participé dans un contexte captif.

✓ *Grille d'entretien et d'animation*

1. Présentation de l'enquête et des « enquêteurs » au groupe,
2. Chaque participant(e) écrit sur des post-it de couleurs différentes (1 réponse par post-it) ses réponses à la question suivante :
« *Ecrivez,*
 - *3 choses que vous avez appréciées ou vous ayant fait du bien durant la semaine qui vient de s'écouler*
 - *3 choses qui au contraire vous ont stressé ou angoissé durant cette même semaine* »
3. Les participant(e)s se regroupent en petits groupes de 4/5 personnes et regroupent leurs réponses par catégories, avec l'aide si besoin des professionnels de l'IREPS ARA
4. En grand groupe, chaque sous-groupe restitue ses réponses catégorisées aux autres groupes
5. Temps d'échange en grand groupe sur les réponses exprimées, et
 - Le rôle et le rapport aux parents
 - L'utilisation de l'argent et l'autonomie financière

- Les résultats scolaires
 - Les perspectives professionnelles ou personnelles dans les deux ans
6. Présentation du Pass Région, mise en perspective de son offre avec les réponses exprimées

✓ *Modalités d'animation des entretiens collectif*

Les entretiens collectifs ont été animés selon la technique dite du « focus group » car elle présente plusieurs intérêts par rapport aux objectifs poursuivis :

- Elle permet de produire un important volume d'informations dans un délai limité : les animateurs orientent les discussions sur des thèmes précis (focus), en incitant les participants à approfondir leurs réponses dans l'objectif de recueillir leurs attentes, faire exprimer leurs avis ou produire ensembles des propositions ;
- Elle permet de replacer le vécu individuel dans le cadre des contraintes de l'environnement social et familial.

✓ *Disposition des salles*

Le plus souvent, la salle a été disposée pour faciliter la circulation de la parole au sein du groupe : tables disposées en U, ou cercle de parole sans tables. Lors d'une intervention auprès d'un groupe de moins de 10 jeunes, la disposition a été conservée en rangées de tables traditionnelles.

✓ *Présence d'adultes référents*

La présence - ou non - d'un adulte référent (enseignant/e, formateur/trice) des jeunes pendant les interventions a été laissée à l'appréciation des structures accueillantes, la seule condition à leur présence étant de laisser les professionnels de l'IREPS ARA conduire l'animation.

Nous n'avons pas observé de différences significatives dans l'attitude des jeunes, leur participation ou le contenu de leurs interventions, entre les séances où un adulte référent était présent et celles où ce n'était pas le cas.

✓ Critères de sélection

1. Structures et publics

L'IREPS est allée recueillir la parole de jeunes inscrits dans les structures scolaires, de formation, d'insertion et de lutte contre le décrochage suivants :

- Une Maison Familiale et Rurale (MFR)
- Deux Ecoles de la 2^{ème} Chance (E2C)
- Une Mission Locale
- Deux lycées mixtes (général et professionnel)
- Un lycée professionnel

Le partenariat préexistant entre l'IREPS ARA et une structure a été un élément facilitateur de la participation de cet établissement à l'enquête : dans la moitié des cas, les jeunes rencontrés avaient déjà bénéficié d'interventions de l'IREPS ARA sur diverses thématiques (compétences psychosociales, nutrition, addictions).

Le choix s'est porté vers ces structures car les jeunes inscrits en lycées professionnels, MFR, mission locale ou école de la deuxième chance, ont en commun d'être davantage en situation de défavorisation économique et sociale que les lycéens de filières générales. Ce critère, ainsi que leurs difficultés d'insertion et/ou leur localisation en zone rurale, les incluent dans la [définition des « publics vulnérables » de l'Agence Régionale de Santé ARA](#)³.

A cet égard, recueillir l'avis de ces jeunes participe d'une démarche d'[universalisme proportionné et de réduction des inégalités sociales de santé](#)⁴ que sous-tend un fort enjeu de justice sociale.

Il nous a semblé d'autant plus important de rencontrer ces jeunes dans le cadre d'une enquête que celles disponibles par ailleurs sur la santé de jeunes entre 15 et 25 ans (hors Protection Judiciaire de la Jeunesse et Aide Sociale à l'Enfance) sont essentiellement réalisées en milieu scolaire « classique » (collèges, lycées), de sorte que les jeunes qui suivent ces autres parcours sont moins bien connus dans leurs habitudes de santé et ont tendance à « échapper aux radars » des politiques de prévention, qui prennent moins en compte leurs spécificités.

Les données recueillies ne peuvent prétendre être représentatives des représentations et pratiques de l'ensemble des jeunes d'une tranche d'âge. Elles n'en ouvrent pas moins des voies de questionnement au regard des populations les plus vulnérables et permettent de prendre la mesure d'une certaine diversité.

2. Territoires

L'enquête s'est déroulée dans cinq départements : **Savoie, Haute Savoie, Ardèche, Loire, Puy-de-Dôme.**

³ Schéma Régional de Santé 2018-2023 du Projet Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes : <https://en.calameo.com/read/004691508c853f10a4c29>

⁴ Le concept d'universalisme proportionné comme levier d'action sur les inégalités sociales de santé par Christine Ferron (Fédération Nationale d'Education pour la Santé) :

https://santeetterritoire.files.wordpress.com/2016/10/concept_universalisme_proportionne-par-ch-ferron.pdf

Ce panel est plutôt à l'image de la région Auvergne-Rhône-Alpes, constituée à la fois de villes de grande ou moyenne importance, de communes périurbaines, et de petites communes rurales.

Le choix de ces territoires s'explique en premier lieu du fait de l'implantation de l'IREPS ARA sur ces territoires par le biais de ses délégations départementales, ce qui a permis cette **grande diversité** de territoires en nombre et en profils.

A l'exception de Saint-Etienne et d'Annecy, toutes sont situées soit en périphérie de pôles urbains de plus ou moins grande importance (Clermont-Ferrand pour Riom, Chambéry pour Voglans, Annecy pour Rumilly), voire se trouvent en zone nettement plus rurale et, dans le cas des communes ardéchoises, non desservies par le train.

✓ *Publics non atteints*

Certains dispositifs accueillant des jeunes relevant du champ de compétences de la Région n'ont pas pu être inclus dans l'enquête :

- Centres de Formation d'Apprentis (CFA)
- Dispositifs pour la jeunesse en situation de handicap (cependant, des jeunes présentant un ou plusieurs handicaps, visibles ou non visibles, entraient dans la composition des groupes rencontrés)
- Etablissements de Formation Sanitaire et Sociale
- Jeunes suivant un cursus au titre du Centre National d'Enseignement à Distance.

III. SANTE ET AUTONOMIE DES JEUNES : ETAT DES LIEUX

Les résultats de l'état de lieux réalisé sont présentés selon les grands déterminants de la santé, ainsi que d'indicateurs directs d'état de santé. Ils sont mis en perspective, le cas échéant, par des éléments issus de l'enquête qualitative exploratoire.

MISE EN PERSPECTIVES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES UTILISATEURS DU PASS REGION

Les bénéficiaires du PASS Région sont ainsi décrits sur le site internet de la Région ARA :

- *Élève ou apprenti(e) jusqu'au niveau Bac (détail des formations) dans un lycée, CFA, MFR ou école de production de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ex : 2nde, 1ère, terminale, bac professionnel, CAP, ...*
- *Âgé(e) entre 16 et 25 ans, domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes et inscrit(e) dans un organisme de formation à distance (CNED (centre national d'enseignement à distance), pour une formation initiale préparant à un diplôme de niveau V ou IV (CAP ou bac))*

Nous avons souhaité distinguer la part que représentent ces jeunes par rapport à l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge dans la population régionale.

Les estimations population INSEE pour la région ARA (chiffres provisoires arrêtés en 2016) ci-dessous portent à 933 171 le nombre de jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire :

Population Structure par âge de la population

Source : estimations de population INSEE (résultats provisoires arrêtés fin 2016)	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes
0 - 4 ans	39 963	15 845	16 692	6 225	29 827	78 014	45 235	11 602	33 739	123 596	23 735	51 606	476 079
5 - 9 ans	44 594	18 346	19 074	7 183	32 524	84 321	47 636	13 205	36 422	119 469	26 300	53 466	502 540
10 - 14 ans	44 310	19 319	20 181	7 758	32 572	83 358	47 257	14 325	36 507	111 992	26 633	51 183	495 395
15 - 19 ans	38 668	18 553	17 347	6 668	28 662	81 291	46 626	12 894	40 050	121 353	24 925	45 456	482 493
20 - 24 ans	29 877	14 863	13 083	5 622	23 547	76 149	40 928	9 565	39 518	141 187	21 989	40 882	457 210
25 - 54 ans	257 200	118 488	117 088	50 963	188 736	489 002	275 076	81 983	242 912	731 124	169 142	342 603	3 064 317
55 - 59 ans	40 281	24 140	22 567	11 002	33 381	77 396	47 704	16 123	43 613	101 020	28 778	48 650	494 655
60 - 64 ans	37 304	25 336	23 004	11 329	32 136	71 555	47 670	15 832	42 770	90 239	26 801	43 537	467 513
65 - 74 ans	57 846	42 873	39 552	18 707	55 074	116 850	81 234	26 088	69 693	152 888	43 182	70 711	774 698
75 - 84 ans	33 150	29 595	24 056	13 178	33 422	69 434	54 730	17 073	43 036	98 366	27 115	40 139	483 294
85 ans et +	17 207	15 641	12 739	7 122	16 275	33 573	28 007	8 679	21 559	49 569	13 155	18 932	242 458
Ensemble	640 400	342 999	325 383	145 757	506 156	1 260 943	762 103	227 369	649 819	1 840 803	431 755	807 165	7 940 652

Moins de 6 ans	48 885	19 419	20 345	7 541	36 264	94 866	54 768	14 155	41 233	148 268	28 936	62 669	577 349
Enfants de 6 à 16 ans	97 061	42 127	43 349	16 577	71 191	183 595	104 621	30 813	80 412	251 625	58 623	113 725	1 093 719
Jeunes de 16 à 25 ans	66 426	32 322	29 185	12 040	50 813	155 114	85 700	21 472	79 849	268 262	46 113	85 875	933 171
Population de 26 à 64 ans	327 969	164 832	159 805	71 974	249 099	623 314	362 481	111 918	321 633	894 389	219 871	424 858	3 932 143
Population de 65 ans et plus	108 203	88 109	76 347	39 007	104 771	219 857	163 971	51 840	134 288	300 823	83 452	129 782	1 500 450
Population de 75 ans et plus	50 357	45 236	36 795	20 300	49 697	103 007	82 737	25 752	64 595	147 935	40 270	59 071	725 752
Population de 80 ans et plus	32 259	29 805	23 859	13 439	31 390	65 035	53 903	16 611	41 563	95 462	25 820	36 890	466 036

Le [portail régional dédié à l'orientation](#) précise qu'en 2014, plus de 600 000 jeunes sont inscrits dans une formation post-collège en Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi ceux-là, près de 154 000 sont élèves dans un cycle secondaire professionnel ou technologique, et 305 000 sont étudiants, dont près de deux tiers en université.

Plus précisément :

- En 2017, pour les trois académies (Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand), le nombre d'élèves du second degré hors collèges s'élève à :
 - o 126 959 pour l'académie de Grenoble
 - o 125 647 pour l'académie de Lyon
 - o 47 801 pour l'académie de Clermont

→ soit **300 407 élèves** en tout.

- Par ailleurs, [en 2017, le nombre d'apprentis s'élève à 50 310 dans la région](#)
- Enfin, en 2016, sur les 199 147 jeunes suivis par [les missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes](#), **19 955** sont en formation professionnelle.

→ Nous retrouvons ainsi par addition les [370 000 bénéficiaires attendus du Pass Région en 2017](#).

En parallèle, en 2014, le nombre de 15-24 ans non scolarisés par académie était de :

- 136 073 ([académie Lyon](#), tableau p.80)
- 135 341 ([académie Grenoble](#), tableau p.68)
- et 55 078 ([académie Clermont-Ferrand](#), tableau p.52)

Soit **326 492 jeunes de 15-24 ans non scolarisés** parmi lesquels, si l'on se réfère aux chiffres ci-dessus, 170 000 sont suivis en mission locale et, par opposition, plus de 150 000 ne font l'objet d'aucun suivi spécifique.

Il est à noter que nous ne disposons pas de chiffres absolument comparables sur la même année (2017, 2016 ou 2014) ou sur la même tranche d'âge (15-25 ans vs 15-24 ans), ce qui rend difficile de quantifier précisément le nombre de jeunes de 15-25 ans qui, d'un point de vue statutaire, ne constituent pas le public cible du Pass Région. De plus, parmi eux, une part importante est susceptible d'être actifs employés, la part moyenne des chômeurs de 15-24 ans étant en 2017 de [18.5 %](#). Ainsi, sur les 930 000 jeunes de la région, on peut estimer qu'il y a autour de 170 000 jeunes de 18-25 ans en situation de chômage.

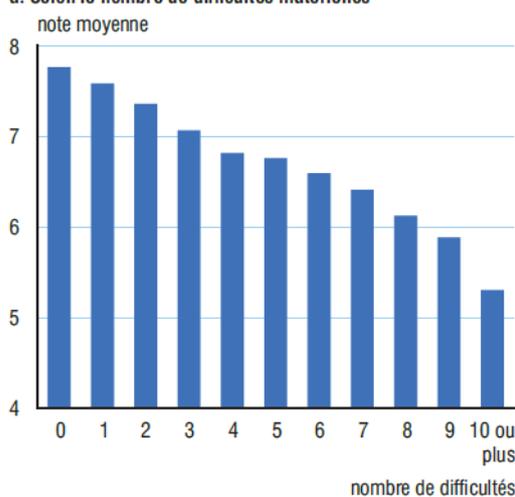
PERCEPTION AUTODECLAREE DE L'ETAT GLOBAL DE SANTE

Avant de segmenter l'observation et l'analyse de l'état de santé des jeunes par thématiques, commençons par appréhender les individus dans leur entièreté, dans l'esprit de la [charte d'Ottawa](#), en relevant ce qu'ils nous disent percevoir de leur état de santé global et de leur satisfaction dans la vie en général.

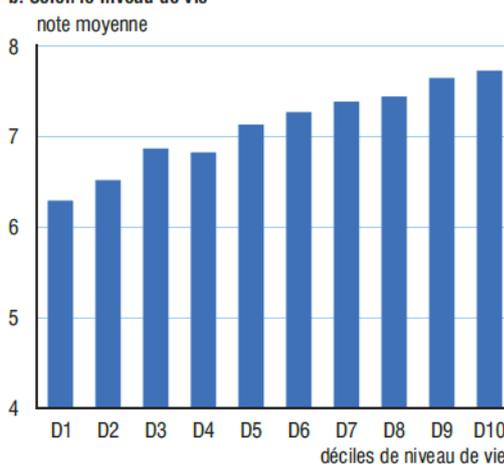
Les enquêtes annuelles dites « Statistiques sur les Revenus et les Conditions de Vie » (SRCV) de l'INSEE, notamment celle de 2014 sur la satisfaction dans la vie, tendent à montrer que **l'état de santé ressenti a une influence déterminante sur la satisfaction dans la vie**. D'autres indicateurs comme la situation matérielle et financière ainsi que l'âge ont également une influence. Où l'on voit entre-autres que **ce sont les jeunes de 16 à 24 ans qui de toute la population déclarent ressentir le meilleur état de santé**, ce que l'on peut expliquer en partie par la meilleure santé physique et la moindre prévalence de pathologies notamment chroniques chez les individus les plus jeunes.

2. Satisfaction moyenne dans la vie en 2014

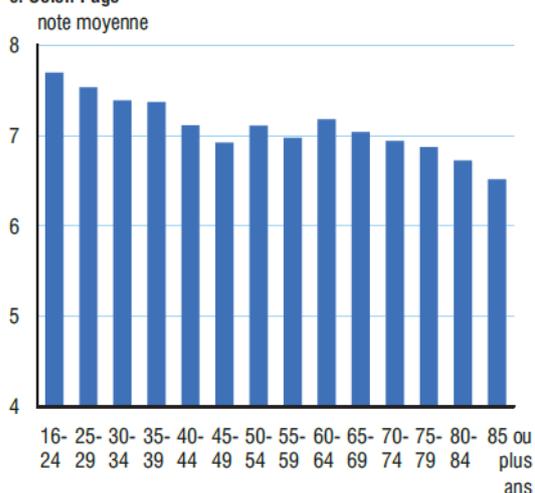
a. Selon le nombre de difficultés matérielles



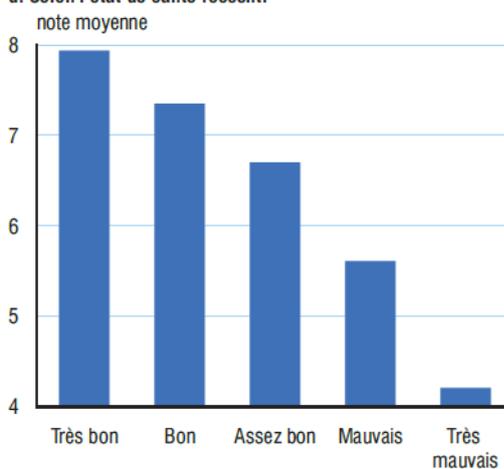
b. Selon le niveau de vie



c. Selon l'âge

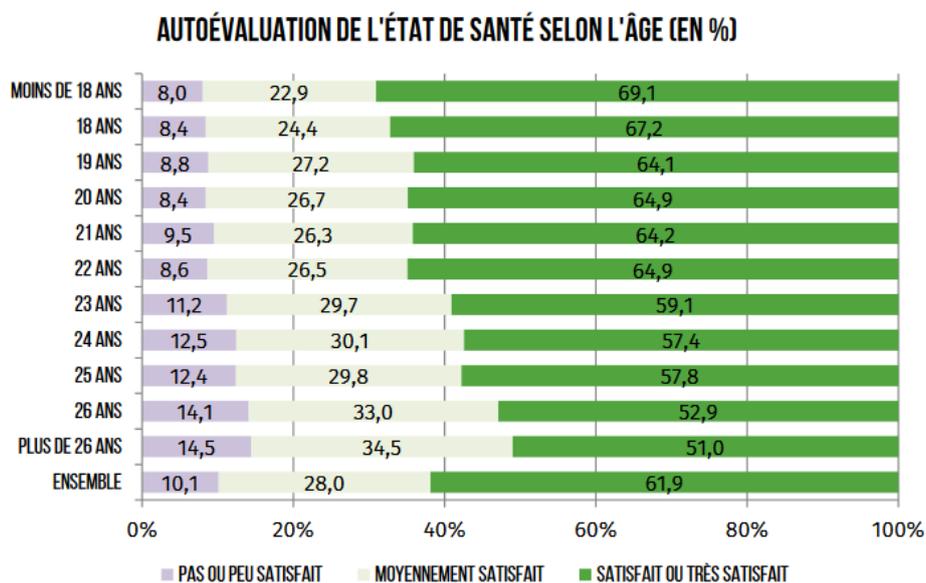


d. Selon l'état de santé ressenti



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires.
Source : Insee, enquête SRCV 2014.

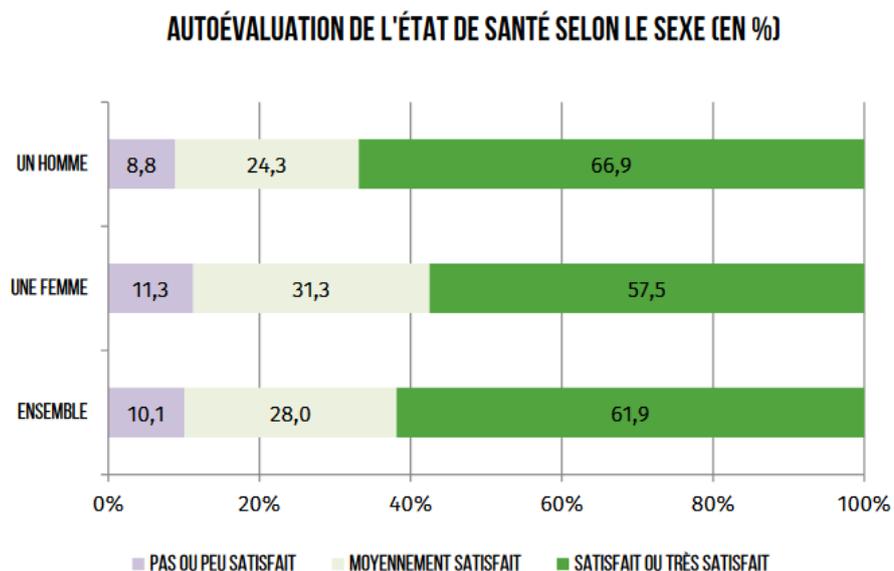
[L'Enquête nationale conditions de vie des étudiants \(2016\)](#) de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) documente cette question auprès d'étudiants âgés de 16 à 25 ans, avec un échantillon par ailleurs important (60 700 réponses).



Enquête **Conditions de vie des étudiants 2016** - OVE

Champ : ensemble des répondants (n = 46 340)

Lecture : 69,1 % des étudiants de moins de 18 ans jugent leur état de santé général satisfaisant ou très satisfaisant.



Enquête **Conditions de vie des étudiants 2016** - OVE

Champ : ensemble des répondants (n = 46 340)

Lecture : 57,5 % des étudiantes jugent leur état de santé général satisfaisant ou très satisfaisant.

Le fait que **les femmes se déclarent en moins bonne santé que les hommes** est corroboré par une autre enquête réalisée auprès d'étudiants, [celle réalisée par La Mutuelle Des Etudiants \(LMDE\) en 2014](#).

Figure 2 : Santé perçue par les étudiants selon le sexe (en % – N = 4 246)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Très bon	28 %	40 %	34 %
Bon	50 %	46 %	48 %
Moyen, mauvais, très mauvais	21 %	14 %	18 %

En analysant globalement toutes ces données, si près de 62% des étudiants interrogés par l'OVE se disaient en bonne santé, nous observons une décroissance nette et linéaire de cet indicateur avec l'avancée en âge.

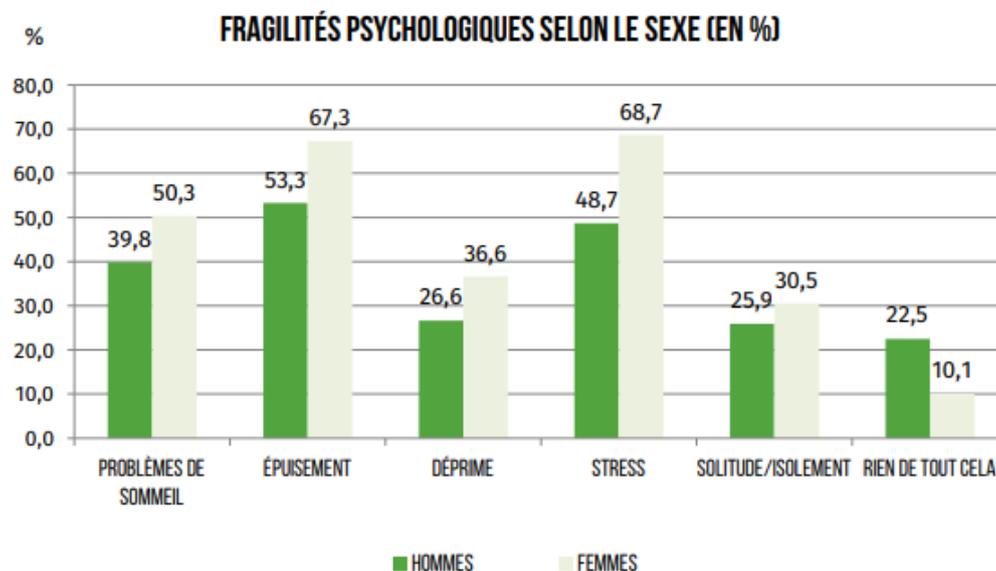
Bien que cette donnée n'ait été recueillie qu'auprès de jeunes étant étudiants, elle interroge quant à l'influence de facteurs comme les responsabilités allant croissant avec l'âge (le [rapport Dulin-Vérot de mars 2017](#) dénombreait au moins 238 seuils d'âge entre 15 et 30 ans dans la législation française), de la pression inhérente aux études et de l'incertitude quant au devenir professionnel dans l'augmentation progressive, l'âge avançant, du taux d'étudiants se déclarant peu ou pas satisfaits de leur état de santé.

UNE SANTE MENTALE DES JEUNES QUI ALERTE

[Selon le troisième rapport de l'Observatoire national du suicide](#) (2018), le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans soit 16% des décès de cette tranche d'âge, derrière les accidents de la route... eux-mêmes bien souvent liés à des prises de risque.

Au-delà du suicide, le rapport de mission « bien-être et santé des jeunes » de 2016⁵ rapporte que 10 à 15 % des jeunes en France traversent des moments très difficiles pouvant être exacerbés par des conditions de vie personnelle ou une scolarité compliquées. **Entre 15 et 17 % de jeunes connaît un épisode dépressif caractérisé entre 16 et 25 ans, mais moins de 10 % déclarent avoir consulté un psychologue ou un psychiatre. Ce sous-recours aux soins nous interroge sur les raisons de cette situation** : manque de connaissances des symptômes de la part des jeunes, ne pas oser aller consulter, ne pas en avoir les moyens financiers...

[L'Enquête nationale conditions de vie des étudiants \(2016\)](#) réalisée par l'OVE montre que 59,4% des étudiants ont déjà ressenti du stress lors de la semaine précédant l'enquête. Le pourcentage passe à **68,7% s'agissant des seules étudiantes.**



Enquête **Conditions de vie des étudiants 2016** - OVE

Champ : ensemble des répondants (n = 46 340)

Lecture : 68,7 % des étudiantes déclarent avoir ressenti du stress lors de la dernière semaine précédant la réponse à l'enquête.

L'état de stress déclaré augmente avec l'avancée en âge, avec un pic à 25 ans. **Les responsabilités augmentant, l'âge avançant, peuvent en constituer une explication.**

⁵ Moro M.-R., Brison J.-L.- Rapport de mission « bien-être et santé des jeunes ».- 2016.

FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES SELON L'ÂGE (EN %)

ÂGE	PROBLÈMES DE SOMMEIL	ÉPUISEMENT	DÉPRIME	STRESS	SOLITUDE/ISOLEMENT	RIEN DE TOUT CELA
MOINS DE 18 ANS	43,3	61,3	30,9	54,0	29,5	16,2
18 ANS	43,2	63,2	31,2	55,9	27,9	16,4
19 ANS	47,1	64,2	35,4	57,5	30,8	15,2
20 ANS	45,4	59,9	30,9	57,9	26,2	16,9
21 ANS	44,0	61,2	31,7	58,5	27,0	15,5
22 ANS	43,8	59,8	31,0	59,5	27,5	16,2
23 ANS	47,1	59,1	31,3	61,8	27,6	15,4
24 ANS	46,8	58,4	32,4	61,5	30,1	16,1
25 ANS	47,8	60,3	34,3	66,3	30,4	13,4
26 ANS	46,5	56,3	33,0	62,3	32,5	16,7
PLUS DE 26 ANS	46,1	59,1	30,2	63,5	28,1	15,8
ENSEMBLE	45,4	60,8	31,9	59,4	28,4	15,9

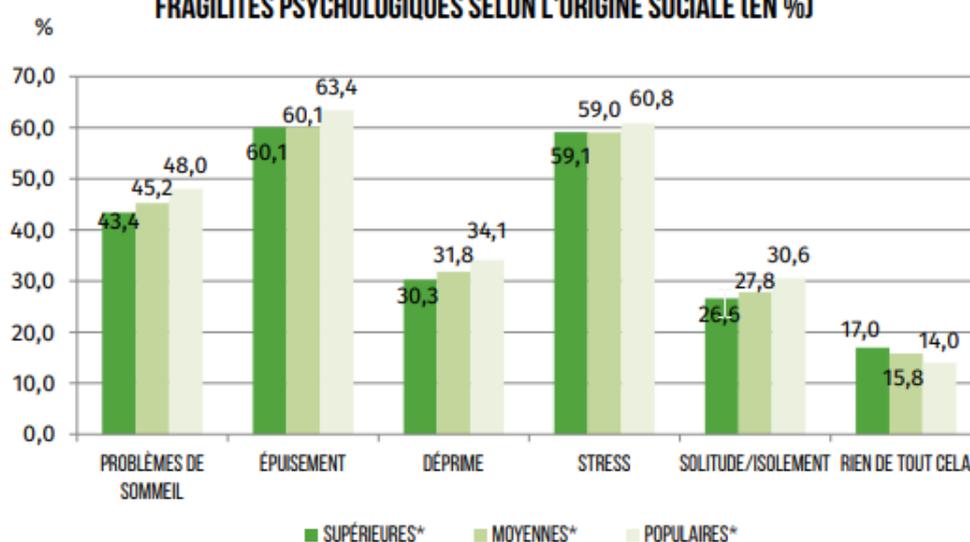
Enquête **Conditions de vie des étudiants 2016** - OVE

Champ : ensemble des répondants (n = 46 340)

Lecture : 54 % des étudiants de moins de 18 ans déclarent avoir ressenti du stress lors de la dernière semaine précédant l'enquête.

L'origine sociale liée à la profession des parents joue un rôle majeur dans le taux de fragilités psychologiques déclarées par les étudiants, illustrant l'existence d'un **gradient social de santé mentale** entre individus d'une même tranche d'âge :

FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES SELON L'ORIGINE SOCIALE (EN %)



Enquête **Conditions de vie des étudiants 2016** - OVE

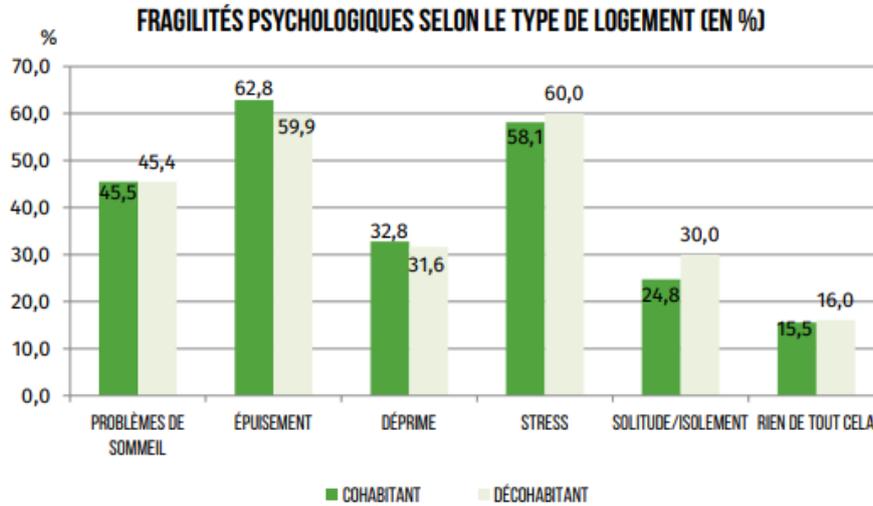
Champ : ensemble des répondants (n = 46 340)

Lecture : 60,8 % des étudiants d'origine sociale populaire déclarent avoir ressenti du stress lors de la semaine précédant la réponse à l'enquête.

* Supérieures = cadres et professions intellectuelles supérieures ; moyennes = professions intermédiaires ; populaires = employés et ouvriers.

L'épuisement touche davantage les cohabitants (étudiants habitant chez leurs parents). Nous supposons que cela puisse être dû à des trajets quotidiens plus longs que les décohabitants, qui habitent plus près de leur lieu de formation.

En parallèle, la solitude plus forte ressentie par les étudiants décohabitants de chez leurs parents peut s'expliquer par le fait qu'ils vivent souvent seul dans un logement, parfois loin du domicile familial.



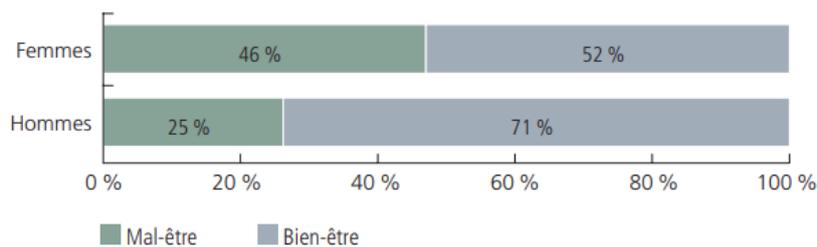
Enquête **Conditions de vie des étudiants 2016 - OVE**

Champ : ensemble des répondants (n = 46 340)

Lecture : 60 % des étudiants décohabitants déclarent avoir ressenti du stress lors de la dernière semaine précédant la réponse à l'enquête.

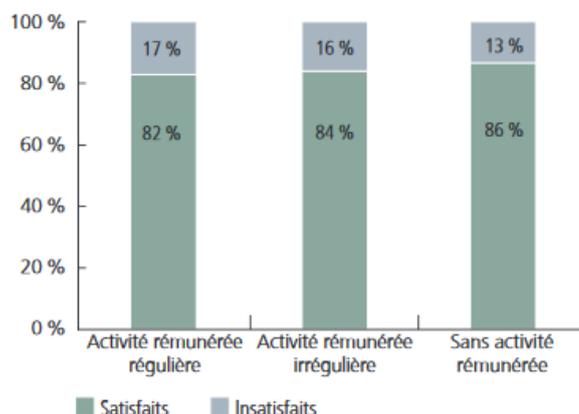
La [4^{ème} enquête nationale LMDE \(2014\)](#) souligne que 37 % des étudiants (enquête réalisée sur un échantillon de 25 000 interrogés, 90% des répondants ayant de 16 à 24 ans) présentent des symptômes de détresse psychologique. Ce chiffre est porté à **46 % pour les jeunes femmes et à 47 % pour les jeunes en situation de précarité** : ces deux déterminants apparaissent ainsi comme des facteurs aggravants du risque de mal-être.

Figure 56 : Détresse psychologique suivant le genre
(en % - N = 4 246)



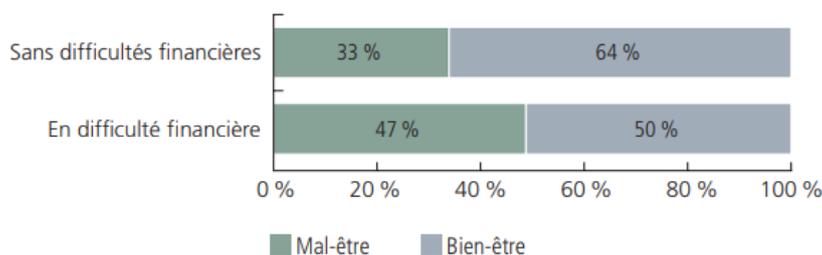
Le sentiment de détresse psychologique est significativement lié à la satisfaction lors des études. En effet, 56 % des étudiants insatisfaits de leur cursus d'études expriment un état de détresse, ainsi que 48 % de ceux insatisfaits de leur emploi du temps. **L'orientation apparaît ainsi comme un déterminant important de la santé mentale.** Les étudiants insatisfaits de leurs cursus d'études sont par ailleurs plus souvent boursiers (17%) que non boursiers (13%), et déclarent davantage de difficultés financières (19%) que les étudiants satisfaits de leurs études (13%) (figure page suivante).

Figure 45 : Satisfaction du cursus d'orientation suivant les filières d'études
(en % – N = 4 246)



Les difficultés financières à faire face à ses besoins font augmenter la déclaration de détresse. Près de la moitié (47 %) des étudiants ayant de réelles difficultés financières expriment un sentiment de détresse psychologique, pour 33 % des étudiants sans difficultés financières.

Figure 59 : Détresse psychologique suivant les difficultés financières
(en % – N = 4 246)



[Selon le Baromètre santé \(2010\) réalisé par Santé Publique France](#), 5% des 15-30 ans déclarent avoir déjà fait (au moins) une tentative de suicide à l'échelle de leur vie entière.

Huit jeunes ayant fait une tentative de suicide sur dix ont été hospitalisés. La moitié (49%) de ces jeunes "suicidants" déclarent avoir été suivis par un médecin ou un psychologue après leur dernière tentative de suicide. Mais **38% n'ont eu recours à aucune structure ou professionnel de santé, illustrant, à l'instar de la sous-prise en charge de la détresse psychologique, un faible recours aux soins en matière de santé mentale.**

L'appartenance à une orientation sexuelle minoritaire et/ou une identité de genre différente du genre biologique sont également des déterminants forts de vulnérabilité en santé mentale chez les jeunes concernés : [le rapport 2018 de SOS Homophobie](#) nous enseigne que 48 % des personnes ayant eu recours en 2017 à la ligne d'écoute téléphonique de l'association avaient moins de 25 ans. Par ailleurs, sur l'ensemble des victimes de violences dites « LGBTphobes » documentées dans ce rapport, environ une sur six (16%) avait également moins de 25 ans.

Ces observations sont à rapprocher de celle effectuée dans le [rapport 2014 de l'ex-INPES « Les minorités sexuelles face au risque suicidaire »](#), selon lequel les jeunes "LGBT" ont entre 2 et 7 fois plus de risques d'effectuer une ou plusieurs tentatives de suicide au cours de leur vie que le reste de la population.

De tous les échanges avec les jeunes que nous avons rencontrés, ceux avec les jeunes suivis en école de la deuxième chance (E2C) ont révélé le plus de signaux négatifs vis-à-vis de leur santé mentale. Nous avons noté leur difficulté à se projeter dans l'avenir au moment d'aborder les perspectives à horizon de 2 ans - un horizon qui apparaissait bien lointain pour plusieurs d'entre eux, qui semblent vivre au jour-le-jour :

« On ne sait même pas si on ne sera pas morts dans 2 ans »

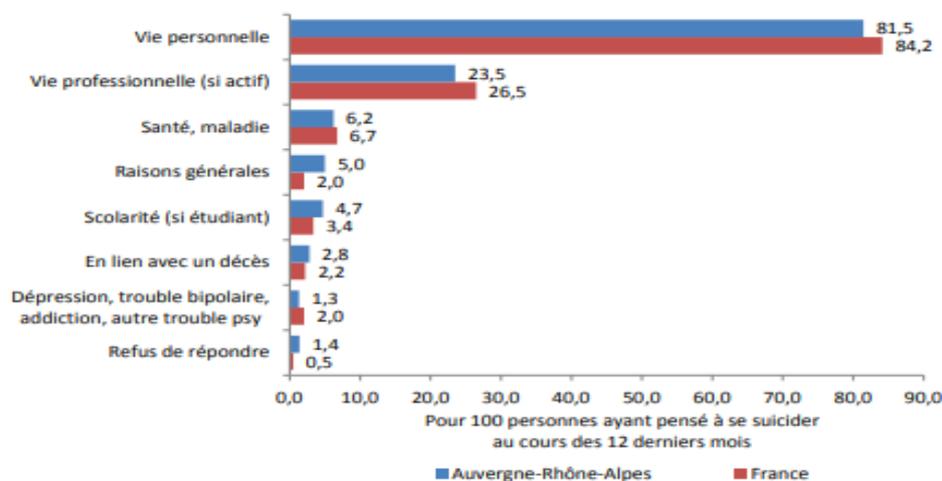
« Il ne faut pas penser à demain »

« Si dans 2 ans je suis encore en vie c'est déjà bien »

En Région Auvergne-Rhône-Alpes, selon les [Résultats du Baromètre Santé 2014 chez les 15-24 ans \(Effectif : 254\)](#), extraits par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) ARA, les décès par suicide représentent 1,5% des décès, et la part des 15-24 ans atteint les 27,5%. Sur la période 2014-2016, les taux bruts de séjours hospitaliers en MCO (médecine chirurgie obstétrique) pour tentative de suicide par classe d'âge présentent, comme les périodes antérieures, deux pics particulièrement élevés chez les femmes. Le taux le plus élevé se situe chez les adolescentes de 15- 19 ans, où il s'élève à 306 pour 100 000 habitantes.

Que ce soit en Auvergne-Rhône-Alpes ou sur le territoire national, **la principale raison avancée pour expliquer les pensées suicidaires est la vie personnelle (y compris la vie familiale, sentimentale, amicale, sociale).**

Figure 20 - Raisons évoquées pour expliquer les pensées suicidaires*



* Plusieurs réponses possibles

Source : Baromètre santé 2014, exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Plus de 13 % des jeunes de 15-24 ans sont en état de détresse psychologique (14,5 % sur le territoire national). **Ce pourcentage masque une forte disparité hommes/femmes : ces dernières sont 21,2 %, soit une sur cinq, à être en état de détresse psychologique contre 5,7 % chez les jeunes hommes.**

Plus de 5 % des jeunes de 15-24 ans ont déjà pensé à se suicider. En 2014, 5,4 % des jeunes de la région déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois (3,4 % en France). Cette part est similaire entre les hommes (5,3 %) et les femmes (5,4 %) de cette tranche d'âge.

Des tentatives de suicide plus souvent déclarées par les jeunes femmes. Chez les 15-24 ans de la région, 5,4 % déclarent avoir fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie (5,0 % en France). Un tel acte est plus souvent déclaré par les femmes de cette tranche d'âge (8,8 %) que par les hommes (2,1 %).

✓ *Alimentation : peu d'informations disponibles*

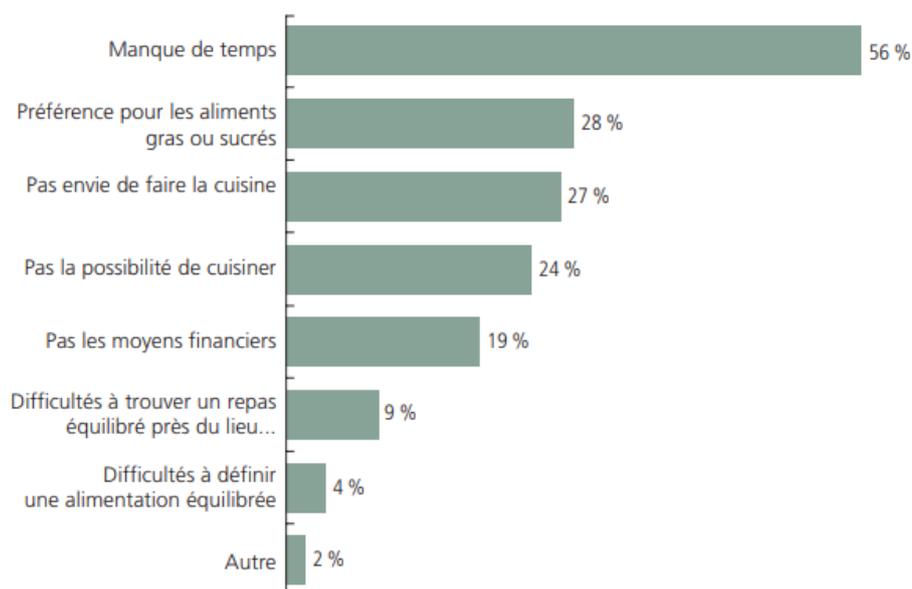
D'après le [Baromètre Nutrition 2008](#) qui portait sur les comportements alimentaires des Français de 12-30 ans, le genre « joue un rôle important dans la compréhension des habitudes alimentaires même après prise en compte des facteurs socio-économiques » : la consommation des jeunes femmes apparaît ainsi plus favorable à la santé que celle des hommes du même âge.

La situation sociale a, elle aussi, un effet sur les consommations alimentaires : les enfants d'ouvriers et ceux qui vivent dans des ménages à faible revenu ont deux fois moins de chance que ceux des cadres d'avoir consommé la veille au moins 5 fruits et légumes.

Par ailleurs, 15% des 16-18 ans ne prend pas de petit déjeuner alors qu'ils sont 10% dans ce cas chez les 12-15 ans, témoignant, avec l'entrée au lycée d'une évolution dans le sens d'une **relative perte de cette habitude alimentaire**.

Peu de données documentent les raisons déclarées par les jeunes de comportements alimentaires non équilibrés. Nous avons relevé à ce sujet ces données, provenant de l'enquête LMDE 2014 :

Figure 21 : Raisons évoquées concernant le non-équilibre alimentaire
(en % - N = 4 246)



Nous observons ici que ce n'est pas tant la préférence pour des aliments gras et sucrés que le « manque de temps » que les étudiants invoquent en premier, et de très loin, pour expliquer leurs comportements, ce qui va à l'encontre de bien des idées reçues, à la nuance près que ce que les étudiants ont entendu par « manque de temps » aurait, selon nous, mérité d'être précisé.

En Auvergne-Rhône-Alpes, [selon les données recueillies par le CESER \(2017\)](#) :

3 jeunes sur 10 en résidence URHAJ sautent au moins un repas dans la journée (pour moitié le petit-déjeuner), et le fait de manger seul change pour 64% des interrogés leur comportement alimentaire (mange mal, moins ou plus, ne mange pas...)

La nourriture constitue un vecteur de satisfaction ou d'insatisfaction clairement mentionné par les jeunes interrogés sur les points positifs et négatifs de leur semaine. Par exemple, certains jeunes ont évoqué parmi les éléments positifs qui ont compté la consommation d'une « *pizza* » ou « *une tablette de chocolat* ». A contrario, la nourriture servie en collectivité a été mentionnée comme un point négatif important : « *nourriture du self* », « *ce qu'on nous sert à la cantine* ». Entre les établissements, la satisfaction est toutefois variable. Notons que la restauration collective de la MFR visitée, où les jeunes sont notamment beaucoup plus impliqués dans la gestion des repas, est au contraire source de bien-être. Ces espaces constituent donc des leviers opérationnels d'amélioration de la santé.

✓ *Activité physique : certains jeunes ne pratiquent aucune activité physique*

Pour la tranche d'âge 15-25 ans, la pratique d'activités physiques est surtout documentée au sein de la population étudiante, avec des chiffres qui nous ont semblé trop variables selon les enquêtes des mutuelles étudiantes (LMDE ou SMEREP) pour dégager des tendances - notamment en matière de pratique plus ou moins régulière d'activité physique durant la semaine.

Nous avons toutefois relevé dans l'enquête LMDE que **plus du tiers (37 %) des étudiants déclarant avoir une situation financière difficile ne pratiquent jamais de sport**, contre 30 % des étudiants ne rencontrant pas de difficultés financières.

Durant notre enquête, les jeunes ont déclaré pour beaucoup avoir pratiqué une activité physique dans la semaine écoulée, dans des registres différents : « *j'ai couru sous la pluie* », « *je me suis baigné* », ou encore avoir fait « *du handball* », « *du vélo* », voire « *du cheval* ».

Pour autant, nous avons constaté davantage de réponses en ce sens au sein des lycées et MFR qu'au sein des écoles de la deuxième chance et de la mission locale visités, ce qui va dans le sens du constat d'une corrélation entre faiblesse de la pratique de l'activité physique et situation de défaveur sociale.

- ✓ *Sommeil : Des problèmes de sommeil très répandus, accentués pour les filles et les plus défavorisés.*

Selon l'analyse du Baromètre santé (2010) de Santé publique France :

- Près d'un quart des jeunes de 15-30 ans apparaissent en dette de sommeil (23,2 %)
- Les 15-30 ans sont 12,6 % à déclarer avoir eu beaucoup de problèmes de sommeil au cours des huit derniers jours, 17,4 % sont insatisfaits de leur sommeil
- 14,2 % se trouvent en insomnie chronique, plus souvent chez les jeunes femmes, et sa prévalence augmente avec l'âge
- 11,4 % des 15-30 ans prennent des produits pour aider à dormir (7,1% chez les 15-19 ans)

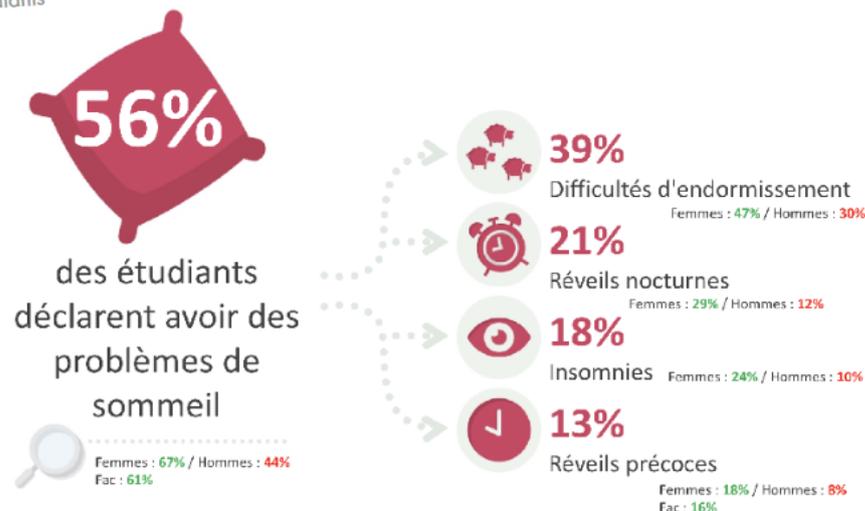
Ces données déjà anciennes sont cependant à interpréter avec prudence, le « contexte numérique » ayant beaucoup évolué depuis 2010. En particulier l'usage des smartphones, qui autorisent l'exposition aux écrans jusque dans le lit, s'est depuis généralisé, y compris chez les jeunes.

D'après l'enquête « santé des étudiants et des lycéens » réalisée par la SMEREP en 2018 (1000 lycéen(ne)s de filières générales, technologiques et professionnelles de 14 à 22 ans interrogés), si 56% des étudiants déclarent divers problèmes de sommeil, il apparaît que **ces problèmes touchent de façon disproportionnée les étudiantes.**

La majorité des étudiants rencontrent des problèmes de sommeil liés au stress, principalement des difficultés d'endormissement

Ont-ils des problèmes de sommeil en lien avec leur stress ?

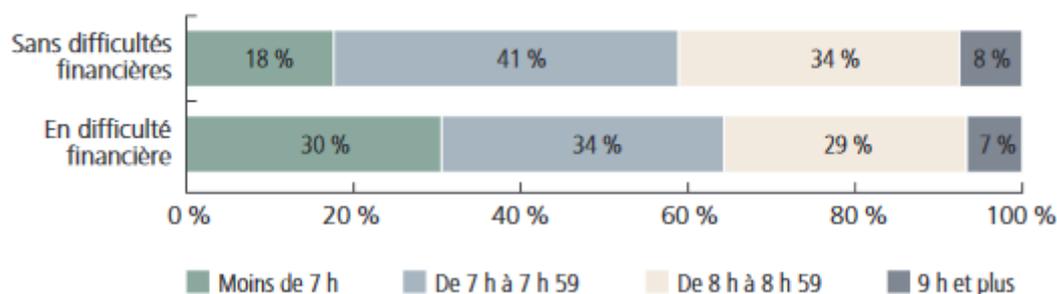
Base : 1001 étudiants



Cette même enquête SMEREP, concernant les lycéens, révèle qu'**1 tiers d'entre eux dort moins de 6 heures/nuite et que 41% déclarent des problèmes de sommeil en marge des périodes d'examen (principalement des difficultés d'endormissement).**

La 4^{ème} enquête nationale LMDE (2014) révèle un lien entre sommeil et difficultés financières :

Figure 4 : Temps de sommeil déclaré par nuit selon la déclaration de difficultés financières
(en % – N = 4 246)



Nous relevons certaines observations similaires dans les enquêtes [LMDE](#) et [SMEREP](#) :

- **Plus le temps de sommeil s’allonge, plus le sentiment de satisfaction s’élève,**
- **Plus les étudiants sont jeunes, moins ils se déclarent satisfaits de leur temps de sommeil**

En écho à ces résultats, l’enquête qualitative relève que de très nombreux jeunes, tous établissements confondus, ont dit s’être sentis « *fatigués* » la semaine précédente et avoir apprécié leurs opportunités de « *dormir* », de faire une « *sieste* » ou une « *grasse matinée* ». Le sommeil a clairement constitué un des faits marquants de leur semaine, présenté en positif comme en négatif comme une préoccupation importante.

Ainsi, d’une part de très nombreux jeunes ont mentionné dans les 3 points positifs de leur semaine leurs possibilités d’avoir pu « *dormir* », faire une « *sieste* » ou une « *grasse matinée* ».

Et d’autre part, un très grand nombre de jeunes, tous groupes confondus, ont dit s’être sentis « *fatigués* » durant leur dernière semaine.

Le constat est triple, et sans appel : ces jeunes manquent de sommeil, ils le savent, et ils s’en plaignent !

✓ Hygiène

Les données sur cette thématique sont rares, et plutôt abordés sous l’angle d’un problème d’équipement des établissements scolaires. En Auvergne-Rhône-Alpes, [le CESER \(2017\) déplore un manque d’équipement dans les lycées](#) (5 toilettes pour 500 filles dans certains établissements, par ex), ce qui génère « un souci d’hygiène, un malaise journalier et de futurs problèmes de santé physique ».

Nous pouvons observer que quelques jeunes interrogés, surtout des filles, nous ont fait part de l’importance qu’elles accordent à la « *propreté* » de leur lieu de vie, notamment leur chambre à coucher, et à contrario mal vivre que ces lieux soient en « *bazar* ». Ces observations sur la propreté s’appliquaient également à leur hygiène corporelle personnelle.

LES CONDUITES A RISQUES

- ✓ *Les consommations de produits psychoactifs : Toujours plus chez les garçons et les milieux défavorisés*

L'enquête ESCAPAD 2017, réalisée par l'Office Français des Drogues et des Toxicomanies auprès de jeunes de 17 ans (interrogés lors de leur journée défense et citoyenneté), révèle les résultats suivants sur l'usage quotidien, régulier ou ponctuellement important de tabac, d'alcool et de cannabis en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Alcool :

9,6% des jeunes de 17 ans en font un « usage régulier » (au moins 10 fois dans le mois) (8,4% en France métropolitaine) ;

18,2% connaissent au moins 3 épisodes d'« Alcoolisation Ponctuelle Importante » (API) dans le mois (16,4% en France métropolitaine).

- Tabac :

27% des jeunes de 17 ans en font un « usage quotidien » (au moins 1 cigarette / jour) (25% en France métropolitaine).

- Cannabis :

8,2% des jeunes de 17 ans en font un « usage régulier » (au moins 10 fois dans le mois) (7,2% en France métropolitaine).

Globalement, les jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes présentent un profil de consommation légèrement supérieur aux moyennes nationales

En extrapolant les résultats nationaux à ceux de la région en raison de la faiblesse et de la linéarité des écarts, soulignons ces observations faites au niveau national :

- **L'usage quotidien de tabac, ou régulier d'alcool, sont socialement très inégalement répartis** : l'usage quotidien de tabac est en effet plus de deux fois plus élevé chez les apprentis (47,2%) que chez les lycéens (22%) tandis que les apprentis sont 18,4% à déclarer un usage régulier d'alcool, contre 7,5% des élèves.
- **La consommation régulière de cannabis est fortement corrélée à l'exclusion du système de formation** : les adolescents sortis du système scolaire déclarent des consommations régulières 3 fois supérieures à celles des élèves (21,1% vs 6,0%), les apprentis étant entre les deux (14,3%).

Connaissant les parcours d'orientation des jeunes fortement corrélés à leur milieu social d'origine, on mesure que les prises de risque en matière de consommation de produits psychoactifs sont d'autant plus élevées que le milieu social d'origine est défavorisé.

Mais les inégalités sociales sont également présentes entre les genres, les contextes géographiques et les milieux familiaux :

- **Les garçons sont bien plus souvent engagés que les filles dans des consommations fréquentes, sauf pour le tabac** : les usages « réguliers » ou « ponctuellement importants » d'alcool ou de cannabis des garçons sont deux à trois fois plus élevés que ceux des filles ; pour le tabac, l'usage « quotidien » (au moins 1 cigarette/jour) des garçons est légèrement supérieur à celui des filles, mais deux fois supérieur pour l'usage « intensif » (plus de 10 cigarettes/jour) ;
- Les jeunes vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants sont 21,8% à se déclarer fumeurs de tabac, contre 26,7% des jeunes vivant dans une commune rurale ;
- On observe parmi les jeunes vivant dans une commune rurale (moins de 2000 habitants) des niveaux d'usage régulier d'alcool plus élevés que ceux des adolescents vivant dans des agglomérations de grande taille (+ de 200 000 habitants), et l'inverse pour la consommation régulière de cannabis.

Tableau 2. Usages réguliers de tabac, d'alcool et de cannabis selon la situation scolaire à 17 ans en métropole en 2017 (%)

	Elèves	Apprentis	Sortis du système scolaire
Tabac quotidien	22,0	47,3	57,0
Alcool régulier	7,5	18,4	12,6
Cannabis régulier	6,0	14,3	21,1

Source : enquête ESCAPAD 2017

Tableau 3. Usages réguliers de tabac, d'alcool et de cannabis par taille d'agglomération de résidence à 17 ans en métropole en 2017 (%)

	Rural	2 000 à 19 999 hab.	20 000 à 199 999 hab.	>=200 000 hab.
Tabac quotidien	26,7	27,7	26,5	21,8
Alcool régulier	10,3	10,0	7,8	6,7
Cannabis régulier	5,8	8,0	7,8	6,9

Source : enquête ESCAPAD 2017

Les jeunes interrogés durant notre enquête, lorsqu'ils ont évoqué leurs consommations de produits psychoactifs, l'ont fait en les associant plutôt à des moments positifs de leur dernière semaine, associé à une sociabilité amicale (« boire des bières »).

✓ *Accidentologie routière : inégalités sociales et manque d'information*

Pour cette thématique, nous avons fait le choix de ne retenir que des données de la région ARA. Les chiffres ne sont pas recensés de façon homogènes selon les territoires, et les données trouvées datent parfois.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les accidents de la route sont la [1^{ère} cause de mortalité des jeunes](#). [D'après le tableau de bord sur la santé de Drôme-Ardèche 2017](#) (ORS), 30% des décès des jeunes de 15-24 ans sur ces territoires sont liés à un accident de la circulation.

On compte, [sur la période 2012-2013-2014](#), 238 décès de jeunes de 15-24 ans par accident de la circulation.

Ces statistiques ne donnent cependant aucune information sur les circonstances de ces accidents.

Les gestes de prévention comme le port du casque semblent encore minoritairement adoptés. Selon le baromètre santé 2010 (chiffres Rhône-Alpes), parmi les personnes ayant fait du vélo, un quart (26%) d'entre elles ont porté un casque lors de leur dernière sortie, et c'est chez les 20-25 ans que le port du casque est le moins pratiqué (11%). Idem pour les deux-roues motorisés (93% ont porté un casque, mais le pourcentage tombe à 87% pour les 15-19 ans). Le port du casque est très rare pour la trottinette, les rollers ou le skateboard (5% chez les 15-19 ans). Il serait intéressant de voir comment évoluent les pratiques dans le champ de développement des modes doux de déplacement.

Au-delà des chiffres et d'une analyse des accidents basée sur les comportements à risques et la seule responsabilité individuelle, il nous semble important d'attirer l'attention sur [le caractère socialement inégalitaire des accidents mortels](#).

Cela est beaucoup dû à des causes structurelles telles que :

- L'équipement en véhicules moins sûrs dans les milieux modestes (gagons que les jeunes en apprentissage ou au commencement de leur vie professionnelle en font partie),
- L'étalement urbain synonyme de plus grandes distances quotidiennes à parcourir,
- Les réseaux routiers à péage, plus sûrs, étant d'abord empruntés par les milieux favorisés équipés de meilleurs véhicules.

A cet égard, **nous faisons l'hypothèse que les jeunes véhiculés qui cohabitent chez leurs parents sont amenés à faire de plus grandes distances quotidiennes que les jeunes décohabitants** (internes ou locataires d'un logement propre) **entre leur domicile et leur lieu de travail ou de formation, et ce sur des réseaux routiers sans péages, les exposant d'autant plus aux risques d'accidents graves.**

Pour aller dans le sens de [l'analyse de l'accidentologie routière de Matthieu Grossetête](#), un jeune que nous avons rencontré a dit avoir apprécié de « *conduire vite* » durant la dernière semaine car cela lui aura permis d'**éprouver des sensations fortes**. Plus largement, la question des déplacements est centrale pour la population des 15-25 ans, particulièrement mobile (voir paragraphe Transport).

LA SANTE SEXUELLE DES JEUNES

Incidence des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) : chlamydiae en forte augmentation et les mêmes freins à la vaccination au papillomavirus

S'agissant du public jeune, il convient de distinguer deux réalités épidémiologiques bien différentes en matière d'IST :

- Les IST qui de par leur fréquence, leurs modes de contaminations et leurs transmissibilités élevées concernent potentiellement tous les jeunes, et ce dès l'entrée dans la sexualité, et parmi lesquelles on trouve notamment les infections à chlamydia et à papillomavirus humains (HPV) ;
- Celles plus ciblées qui concernent des jeunes présentant des vulnérabilités spécifiques (usagers de produits psychoactifs, Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes (HSH), migrants, jeunes en situation de précarité, en situation de prostitution, sous-main de justice...), et parmi lesquelles on trouve le VIH, la syphilis, les gonococcies, la LGV, les hépatites.

Pour cette raison, nous ne ferons ici de focus que sur les deux premières citées (chlamydiae et papillomavirus).

Au niveau national, [l'étude LABOIST 2018 de Santé Publique France sur l'incidence en 2016 des infections à chlamydiae et gonococcies](#) indique que les jeunes de moins de 25 ans sont d'assez loin la tranche d'âge la plus touchée par ces infections, dont l'incidence (nombre de nouveaux cas) est par ailleurs en forte augmentation sur la période 2012-2016.

Tableau 1 | TAUX DE DIAGNOSTICS (POUR 100 000 HABITANTS) D'INFECTIONS À CHLAMYDIA TRACHOMATIS SELON LA RÉGION, LE SEXE ET L'ÂGE, LABOIST 2016

Infections à <i>Chlamydia</i>	Taux de diagnostics pour 100 000 habitants		
	Métropole hors IDF	IDF	DOM
Hommes 15-24 ans	329 [301 - 357]	1 867 [1 330-2 404]	485 [253-718]
Hommes 25-59 ans	167 [153-181]	1 072 [795-1349]	248 [117-378]
Hommes 60 ans et +	6 [5,4-6,7]	60 [44-76]	13 [2-24]
Femmes 15-24 ans	1 357 [1 223-1 492]	5 682 [4 155-7 208]	1 761 [885-2 637]
Femmes 25-59 ans	233 [215-252]	1 129 [802-1 456]	403 [204-601]
Femmes 60 ans et +	4,9 [4,5-5,3]	52 [40-64]	10 [5-15]

Nous formulons plusieurs hypothèses pour expliquer cette recrudescence, parmi lesquelles :

- Une augmentation continue du nombre de dépistages ;
- Une amélioration continue de la sensibilité des tests de dépistage utilisés ;
- Un usage du préservatif qui, s'il est important lors du ou des premiers rapports sexuels (+ de 80%, Stratégie Nationale de Santé Sexuelle 2017-2030), a tendance à baisser avec l'entrée dans une sexualité « adulte » et l'augmentation du nombre de partenaires ;
- En lien avec le point précédent, un multi partenariat plus fréquent chez les moins de 25 ans ;
- L'augmentation de l'incidence proprement dite de ces IST.

Couverture vaccinale contre le papillomavirus humain (HPV)

Cette IST est l'une des trois principales qui concernent la population générale y compris les jeunes, et la première virale. Elle peut évoluer vers divers cancers des parties génitales ou anales. Une prévention vaccinale de cette infection est possible, et est [recommandée pour les jeunes filles de 11 à 14 ans](#).

En Auvergne-Rhône-Alpes, la couverture vaccinale des adolescentes est, à l'image de la France entière, faible : environ 1 adolescente sur 5 y a complété le schéma vaccinal en 2018 [selon le bulletin de santé publique ARA d'avril 2018](#). Cela témoigne probablement, en premier lieu, de **freins à la vaccination (sur le principe général ou vis-à-vis de cette pathologie en particulier) du côté des parents voire de certains professionnels de santé**.

Notons l'**absence de données concernant les garçons**, ces derniers n'étant pas concernés par la recommandation de vaccination malgré une [recommandation du Haut Conseil de la Santé Publique](#) en ce sens en 2016.

Couvertures vaccinales (%) départementales contre les papillomavirus humains « schéma complet* à 16 ans », selon l'année de naissance, ARA, cohortes 1999-2001

	nées en 1999	nées en 2000	nées en 2001
01 - Ain	14	22	25
03 - Allier	17	21	24
07 - Ardèche	11	13	16
15 - Cantal	12	21	21
26 - Drôme	11	15	17
38 - Isère	11	15	18
42 - Loire	11	15	19
43 - Haute-Loire	11	16	18
63 - Puy-de-Dôme	16	16	28
69 - Rhône	13	25	21
73 - Savoie	13	19	22
74 - Haute-Savoie	10	20	16
Auvergne-Rhône-Alpes	12	18	20
France entière	13	20	21

* Schéma à 3 doses ou simplifié à 2 doses selon l'année de naissance
Source : SNDS-DCIR, Traitement Santé publique France, mise à jour au 31/12/17

Comportements contraceptifs : des pratiques stables et un taux d'IVG inférieur à la moyenne nationale

Le [baromètre contraception 2016 de Santé Publique France](#) fait état d'une baisse de l'utilisation de la pilule chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans au niveau national.

Cette situation masque toutefois une réalité plus contrastée : le schéma contraceptif des plus jeunes n'a pas significativement évolué depuis 2010 et reste très axé sur la pilule ; c'est davantage les femmes de 20 à 24 ans chez qui on observe une baisse relative du recours à la pilule au profit de méthodes réputées « naturelles » telles que le préservatif, le DIU ou l'implant.

TABLEAU 1 | Évolution de l'utilisation des différentes méthodes de contraception en France entre 2010, 2013 et 2016 chez les femmes de 15 à 49 ans concernées par la contraception

	2010 ¹	2013 ²	2016 ³	Évolution 2010-2016
15-19 ANS				
Pilule	48,3	49,7	44,4	→
Pilule + préservatif	19,1	14,7	16,0	→
Préservatif	25,1	24,7	29,6	→
DIU	0,0	0,2	0,0	→
Implant	0,5	4,1	3,5	↗
Patch/Anneau	0,0	2,2	1,1	↗
Autres méthodes*	1,2	1,7	3,2	→
Aucune méthode	5,8	2,7	2,3	→
20-24 ANS				
Pilule	60,1	54,3	52,6	↘
Pilule + préservatif	11,0	12,9	6,9	→
Préservatif	9,0	13,7	18,6	↗
DIU	1,6	5,2	4,7	↗
Implant	2,9	4,1	9,6	↗
Patch/Anneau	1,9	1,5	2,2	→
Autres méthodes*	2,1	3,7	1,1	→
Aucune méthode	11,4	4,6	4,3	↘

Le [Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire n° 29 du 25 septembre 2018](#) indique que le recours à la **contraception d'urgence** est plus important chez les jeunes filles concernées par une grossesse non prévue et/ou un épisode d'IST au cours des 12 derniers mois, mais aussi chez celles qui ont une moindre connaissance de son existence ou une perception erronée de son délai d'efficacité.

Parmi les femmes ayant eu recours plusieurs fois à la contraception d'urgence au cours des 12 derniers mois, les plus jeunes étaient les plus concernées : une femme sur trois (33,6%) de moins de 30 ans versus une femme sur cinq (22,0%) de 30 ans et plus.

Le **taux d'IVG** en Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 5,6 % chez les jeunes filles de 15-17 ans (contre 6,7 % en France métropolitaine).

Dans notre enquête, les jeunes rencontrés n'ont pas parlé sexualité de façon spontanée dans leurs réponses aux événements agréables ou désagréables de la semaine.

Une jeune fille a exprimé le fait qu'il s'agit d'un sujet tabou dans sa famille, notamment avec sa mère.

- ✓ *Consultation de contenus numériques à caractère pornographique : une pratique courante, avec des incidences sur les comportements*

Dès 2005, une enquête de Michela Marzano et Claude Rozier⁶ auprès de 300 jeunes révélait que 58 % des garçons et 45 % des filles avaient vu leurs premières images pornographiques avant 13 ans. Il apparaissait que 68,7 % de celles et ceux qui avaient eu un premier rapport sexuel avant 14 ans étaient d'avis que la pornographie inspirait leurs désirs et leurs fantasmes, contre 49,4 % chez celles et ceux ayant eu leur premier rapport plus tardivement.

Une enquête IPSOS « les addictions et les jeunes » qui avait interrogé 1000 jeunes de 14 à 24 ans en 2018 s'est intéressé à la pornographie comme objet d'addiction potentielle. Elle relève que :

- Un cinquième (21%) regarde au moins une fois par semaine des contenus pornographiques (15% pour les 14-17 ans) ;
- Parmi ceux (celles) là, environ la moitié (9%) regarde des contenus pornographiques au moins une fois par jour, un quart (5%) plusieurs fois par jour ;
- **Si les parents exagèrent l'exposition de leurs enfants aux contenus pornographiques** – ils sont 52% à penser que leurs enfants en ont déjà visionné, ce que déclarent 37% des jeunes interrogés – **ils sous-estiment fortement la fréquence de la consommation** : ils ne sont que 7% à penser que leurs enfants regardent des contenus pornographiques au moins une fois par semaine, alors que ceux-ci sont trois fois plus nombreux à le dire (21%) ;
- **66% des jeunes identifient un risque de dépendance** aux contenus pornographiques ;
- **51% des 14-24 ans souhaitent la création d'une obligation pour les utilisateurs de sites pornographiques de s'identifier** via leur carte bancaire : ce résultat bat en brèche bien des idées reçues sur ce que penseraient les jeunes de l'accès à la pornographie !

Selon l'enquête IFOP « Les adolescents et le porno : vers une génération YouPorn » réalisée en 2017 :

- **Près d'un(e) adolescent(e) sur deux (45%) a tenté de reproduire des scènes vues dans des films pornographiques**, soit une proportion assez proche des adultes (47%), témoignant d'une intégration des pratiques issues de l'univers du X dans leur répertoire sexuel ;
- Les ados reproduisent plus régulièrement des pratiques vues dans des vidéos X : 20% s'y sont adonnés « plusieurs fois », soit deux fois plus que dans la population adulte (11%). Quand on sait le peu de variété des pratiques illustrées par la pornographie, cela ne peut qu'interroger quant à une possible baisse de l'imaginaire érotique et une contraction du « champ des possibles » en matière de sexualité...

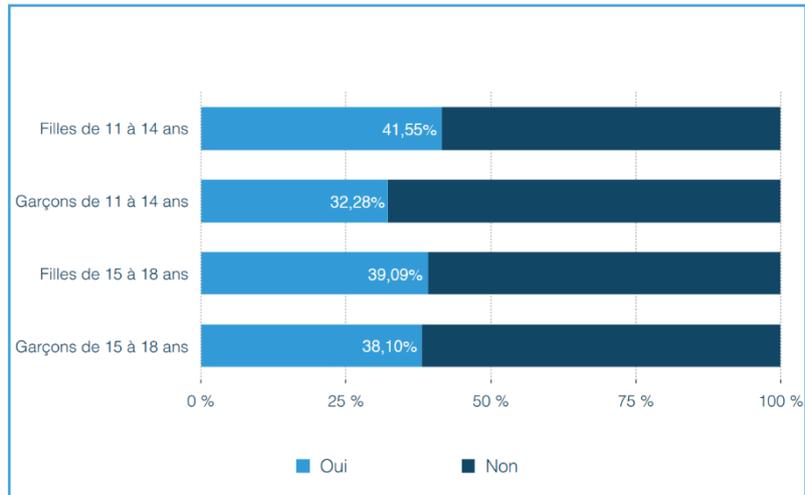
Enfin, pour ce qui est des contenus choquants sur internet, une étude de Génération Numérique réalisée en 2016 auprès des 11-18 ans nous apprend que les contenus de nature pornographique sont désignés par les jeunes eux-mêmes comme représentant de loin le plus de contenus choquants sur lesquels ils ont pu tomber sur internet (figures page suivante).

Nous observons que **le genre semble avoir une influence, tant sur la réception des contenus pornographiques** - les filles de 15 à 18 ans considèrent plus choquants les contenus pornographiques que les garçons du même âge - **que sur leur traitement à posteriori** - les garçons de 15 à 18 ans partagent nettement plus ces contenus que les filles du même âge.

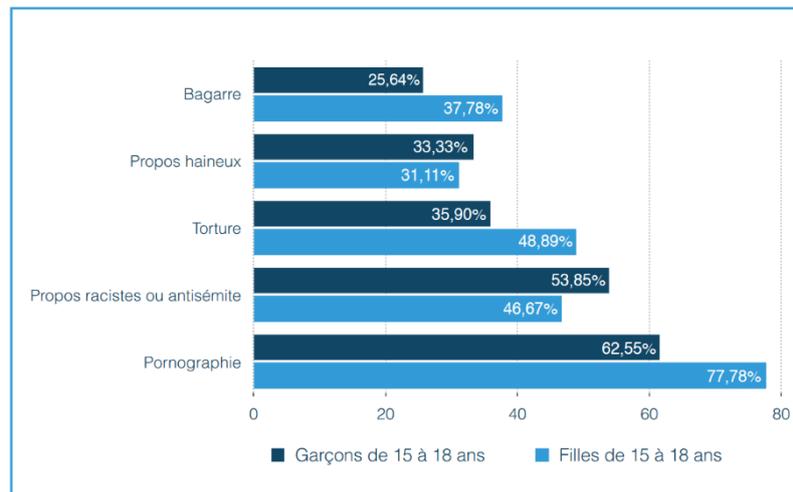
⁶ Michela Marzano, Claude Rozier, « Alice au pays du porno : Ados, leurs nouveaux imaginaires sexuels », éd. Ramsay, Paris, 2005.



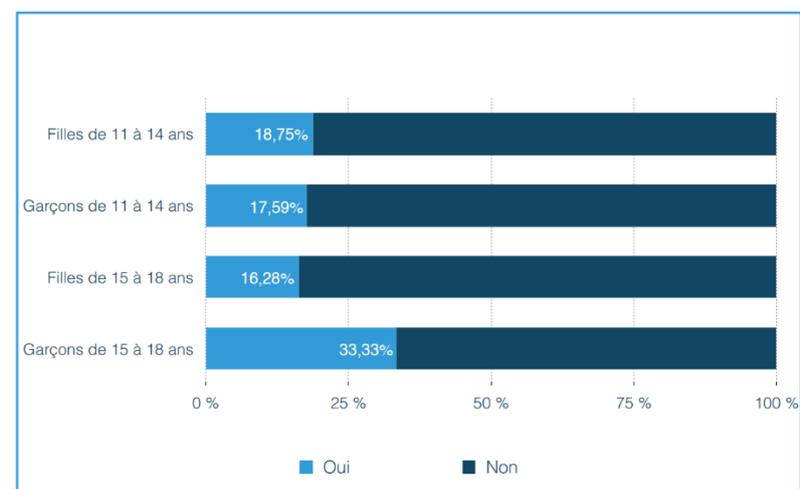
En utilisant Internet, es-tu déjà tombé sur des contenus qui t'ont choqué ?



De quel genre de contenus s'agissait-il ? (plusieurs réponses possibles)

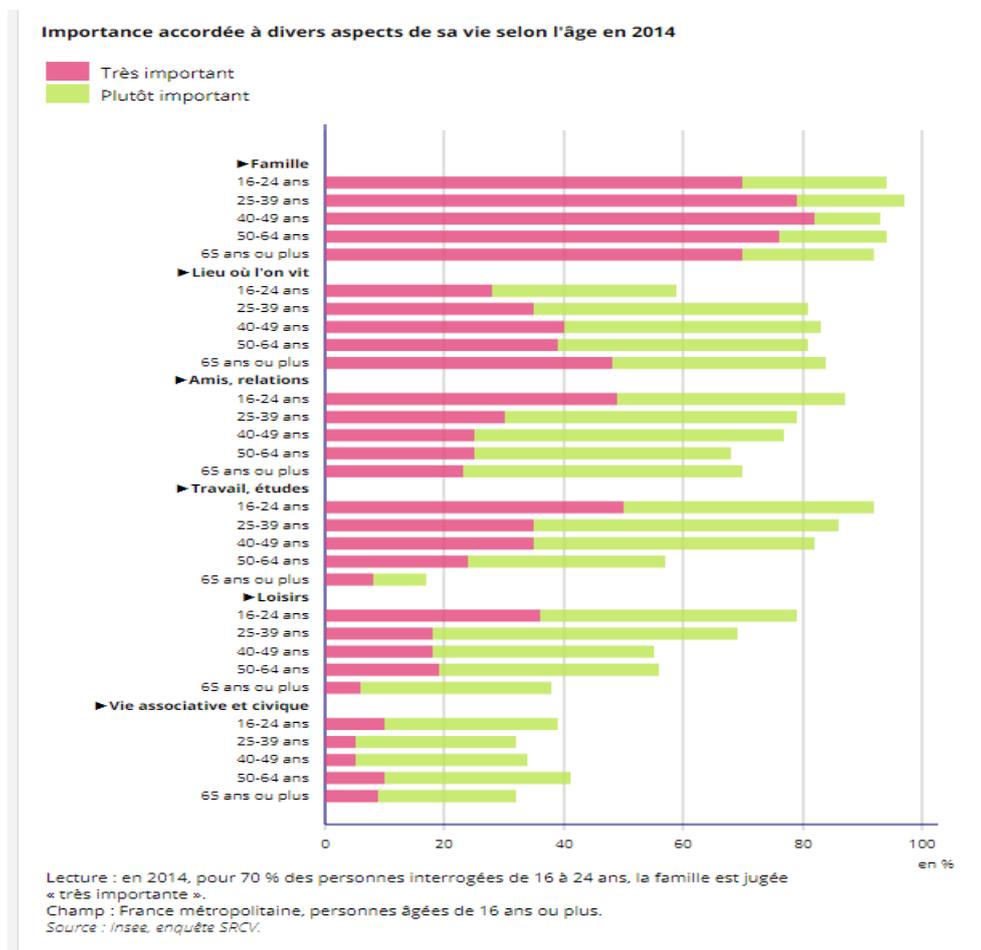


As-tu déjà partagé ce(s) contenu(s) avec un ou plusieurs de tes amis ?



VIE RELATIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES

- ✓ *Place de divers domaines dans la vie relationnelle des jeunes : La famille reste un élément central*



A la lecture des données disponibles sur les pratiques culturelles des étudiants et des jeunes, une catégorisation des individus selon cinq modèles dégagés par Gruel (2007) nous semble toujours pertinente dix ans plus tard :

- Un modèle « populaire juvénile » (discothèque/spectacle sportif) ;
- Un modèle « humaniste-académique » (musée, théâtre, musique classique ou opéra) ;
- Un modèle « communautaire étudiant » (soirées étudiantes) ;
- Un modèle « mondain séculier » (lecture hebdo sur l'actualité, activité syndicale ou politique) ;
- Un modèle « scientifique et technique » (lecture d'ouvrages et de revues techniques, utilisation d'internet soutenue).⁷

⁷ Roselli M., Chauvac N., Jmel S.- Le temps libre des étudiants in Les vies étudiantes : Tendances et inégalités – 2016.

Les jeunes rencontrés durant notre enquête ont eux-mêmes catégorisés selon ces aspects - famille, amis, études, loisirs - de très nombreux événements de leur semaine précédant notre rencontre.

Le nombre important de réponses associées à ces aspects nous paraît révélateur de la place – et du temps – qu'ils peuvent prendre dans la vie de ces jeunes.

Place de la famille

Quels qu'eussent été les groupes, les jeunes ont beaucoup abordé leurs relations avec leur famille respective durant leur dernière semaine. Cette observation va dans le sens du constat statistique indiquant que la famille serait l'aspect le plus important de la vie des jeunes entre 16 et 24 ans.

- Les membres de la famille les plus souvent associés aux aspects positifs ont été **la mère, un frère ou une sœur**, et dans une moindre mesure les neveux et nièces.
- **L'importance des moments partagés** transparait dans les expressions utilisées : « *passer du temps* », avoir eu de « *bons moments* » ou « *être* » avec sa famille. Les anniversaires et les naissances ont été les événements les plus souvent partagés en famille durant la dernière semaine.

Quelques situations abordées par les jeunes ont été dans le sens d'une influence de la situation sociale des parents par rapport à leur capacité à apporter un soutien adéquat à leurs enfants, pour des raisons financières mais aussi du fait d'un faible niveau d'études ou de maîtrise du français pour des personnes issues de l'immigration récente. Ainsi d'une jeune fille rencontrée en lycée :

« Ma mère n'est pas française donc quand je lui demande, elle ne peut pas m'aider. Mon père a un faible niveau scolaire donc quand je lui demande, il ne comprend même pas la question ! Du coup je vais voir mes potes, parfois je vais voir la famille qui est d'un plus haut niveau scolaire. »

Mais les rapports avec la famille ont aussi été abordés par les jeunes sous leurs angles négatifs :

- Des rapports conflictuels entre membres de la famille, principalement entre les jeunes leurs parents, ont pu déboucher sur de la violence verbale : « *Engueulade avec les parents* », « *parents tendus* », mais aussi « *disputes familiales* », « *voir mon père et mon frère se faire la tête* » ... Jeunes comme parents ont ainsi eu recours à une forme d'agressivité verbale comme vecteur de "résolution" de leurs difficultés relationnelles.
- L'« *éloignement de la famille et des proches* » ou « *ne pas pouvoir rendre visite à la famille* » du fait du rythme entre (la formation) et les stages obligatoires expriment des implications négatives du cursus scolaire ou de formation sur la vie familiale pour les jeunes concernés, en termes de distance physique impliquant des déplacements, ou de charge des emplois du temps.
- Des hospitalisations ou des décès de proches, notamment des grands-parents, ont été mentionnés.
- Des jeunes en école de la deuxième chance ont plus particulièrement exprimé leur « *inquiétude* » pour leur famille, dont une jeune fille pour ses propres enfants. Cela traduit l'insécurité et la précarité dans laquelle se trouvent ces jeunes à plusieurs niveaux.

Place des amis

Les jeunes ont aussi beaucoup parlé de leurs relations avec leurs amis, relations qui se caractérisent notamment par un cadre relationnel d'égalité de condition (absence de liens d'autorité légale ou morale, comme avec les parents ou les enseignants)

Les aspects positifs ont souvent pris la forme de moments conviviaux :

- Les anniversaires passés entre amis sont le type d'évènement entre amis le plus régulièrement cité dans les aspects positifs.
- La notion de partage s'exprime par l'utilisation de l'expression « *passer du temps avec mes amis* », régulièrement citée. Le partage passe par des moments de convivialité : « *sortir* » ou « *aller boire un coup* » avec ses amis, ou encore « *soirée entre amis* ».
- Le fait d'« *avoir retrouvé* » ou de « *revoir des vieux amis* », voire des « *amis d'enfance* », a été cité dans 2 groupes différents.
- Le lien entre amis et lieu de scolarité ou de formation a été fait à deux reprises : « *aller à l'école avec mes amis* » et « *la mission locale fait faire des amis* » : ce dernier exemple en mission locale tend à illustrer un plus fort isolement social des jeunes fréquentant ce type de dispositifs de rattachement/d'insertion par rapport à des jeunes suivant une scolarité ou un cursus de formation classique qui semblent avoir davantage de possibilités de se faire des amis à l'extérieur.
- Les aspects négatifs des relations aux amis peuvent, comme pour la famille, avoir revêtu des dimensions conflictuelles, telles des « *prises de tête* » ou le fait de « *revoir de façon imprévue d'anciens amis* »
- Nous avons constaté que plusieurs réponses de jeunes rencontrés en E2C reflètent une appréhension, voire une crainte, d'entrer en relation, ne serait-ce que physique, avec les autres / des inconnus : « *Timidité* » ; « *Parler à des inconnus* » ; « *La foule* » ; « *Les gens* ». **Pour ces jeunes, la communication et les relations interpersonnelles semblent constituer une difficulté particulière.**

Notons, lorsque les jeunes ont abordé spontanément leurs **relations sentimentales ou amoureuses**, qu'ils ont dans l'ensemble nettement moins abordé ce type de relations - par nature plutôt personnelles et intimes - que celles avec leurs familles ou amis.

- Quand ce fut le cas, elles ont surtout été associées à la notion du temps partagé ensemble avec l'emploi de verbes comme « *voir* », « *être* », « *être tous les jours avec* » ou « *rester avec* » la personne, pour ce qui est des aspects positifs.
- A l'inverse, les « *embrouilles avec ma petite amie* » ou « *prises de tête avec mon copain* » ont pu refléter des relations interpersonnelles difficiles. Dans ce registre, une jeune fille a évoqué plus explicitement une situation de négociation avec son petit ami : « *Voir mon copain et discuter avec lui, il m'avait dit quelque chose qui m'avait contrariée la semaine dernière, on a pu en parler, on repart sur de meilleures bases, ça m'a soulagée.* »
- Enfin, des réponses comme « *se séparer pour rentrer* » ou « *devoir partir* » illustrent les difficultés de la vie sentimentale à un âge où les jeunes n'ont pas encore leur propre logement et/ou doivent effectuer des déplacements réguliers entre domicile et lieu d'études/de formation.

Les études et la formation : source de satisfactions et de stress

Nous avons rencontré les jeunes sur leurs lieux d'études ou de formation : ils nous ont dit, en de multiples termes, l'importance que revêtent ces aspects dans leur vie. N'oublions pas que beaucoup d'entre eux, à fortiori les internes, passent davantage de temps sur leur lieu d'études ou de formation que chez eux et/ou avec leur famille.

- L'absence de cours ou de professeurs a été l'objet de plusieurs réponses. Si l'on peut être tenté d'interpréter ces réponses comme relevant de prime abord d'un manque de motivation, nous avons plutôt constaté que la façon dont les jeunes en ont parlé trahissait d'abord un souci de maîtrise de leur emploi du temps, en l'occurrence d'une forme de soulagement quant à la libération de jours ou d'heures dans un emploi du temps que l'on devine (très) chargé : « *avoir eu 1 jour férié cette semaine* » ; « *semaine pas trop chargée* » ;
- Plusieurs jeunes scolarisés dans des filières professionnalisantes ont mentionné les stages parmi leurs satisfactions de la semaine écoulée, et ce pour diverses raisons :
 - o le stage a pu s'être bien passé, auquel cas il constitue en lui-même l'évènement positif ;
 - o il a pu mal se passer, auquel cas le retour à l'école a été vécu comme un soulagement ;
 - o l'aspect vu comme positif de la fin du stage pouvait aussi être la possibilité de se concentrer sur de nouvelles échéances : rapport de stage, examens, recherche d'emploi, insertion...

Ces réponses sont symptomatiques, pour ces jeunes à ce moment de leur vie, des enjeux importants que soulèvent ces stages en termes d'apprentissage d'un métier et d'insertion professionnelle.

- Plusieurs jeunes ont parlé de la « *présence* » de leurs enseignants ou formateurs comme motifs de satisfaction, témoignant de la place importante occupée par ces adultes référents.
- Les jeunes de filières générales du lycée de Rumilly ont été rencontrés dans les jours suivant les premières admissions dans l'enseignement supérieur via l'application "Parcoursup" : plusieurs élèves de terminale ont ainsi exprimé leur soulagement d'avoir vu un souhait d'affectation accepté.
- Une seule réponse a porté sur une activité professionnelle salariée, celle d'une jeune fille scolarisée en filière générale, contente d'« *avoir reçu des compliments au travail* ». Peu de jeunes avaient en effet travaillé durant la semaine écoulée dans l'ensemble des groupes.
- De nombreuses réponses mettent en évidence des relations compliquées avec la communauté scolaire :
 - o Avec la communauté éducative : « *Relations avec les professeurs* », « *Dispute avec le CPE* » ;
 - o Avec les autres jeunes, notamment de la même classe ou promotion : « *Relations avec mes camarades* » ; « *camarades exécrables* » ; « *ma classe m'agace* » ; « *dispute entre "collègues"* ».

Les loisirs : une grande diversité d'activités, avec des inégalités sociales face à la mobilité

Bien que les loisirs n'apparaissent pas comme un élément de première importance pour les jeunes interrogés par l'INSEE dans son édition 2014 de l'enquête SRCV, ceux que nous avons rencontrés ont en revanche beaucoup parlé de leurs activités de loisirs parmi les événements positifs de leur semaine passée, la fréquence de réponses relevant de cette catégorie disant de son importance dans la vie de ces jeunes :

- Des séjours « à Lyon », « en Savoie » ou « à Paris », effectués au titre des loisirs, ont été des motifs de satisfaction. Des jeunes ont précisé l'intérêt qu'ils ont trouvé à ces séjours : « *se dépayser* » voire, plus surprenant, se retrouver « *coupé du monde, sans internet* ».
- Les lieux de sortie les plus souvent cités ont été les lieux de restauration, avec notamment une fréquence importante des lieux de restauration rapide tels que « *Mc Do* », « *tacos* » ou « *cafétéria* », ainsi que, dans une moindre mesure, le cinéma. Cela peut s'expliquer par le fait que ces lieux constituent l'une des seules offres de sortie, en particulier le soir, pour des jeunes non véhiculés résidant dans de petites et moyennes communes périurbaines ou rurales comme ceux que nous avons rencontrés. C'est le type d'activités où la dimension collective (sortir « *entre amis* ») est la plus prégnante.
- Une grande diversité d'activités artistiques ou culturelles a été mentionnée : « *acheter des livres* », « *avoir fait mes représentations de théâtre* », « *avoir joué à des jeux de société* », « *avoir eu plein d'idées pour des personnages de jeux de rôles* », « *refaire de la guitare* ». Si l'achat de livres ou l'écoute de musique a été citée aussi bien par les filles que par les garçons, des activités qui supposent une implication personnelle plus active (jeux de société) voire une dimension artistique (faire du théâtre, jouer d'un instrument de musique) ont davantage été le fait des garçons.
- Les activités de « *shopping* » ont plusieurs fois été évoquées. Elles ont davantage été le fait des filles, que ce soit seul(e)s ou entre ami(e)s. Une jeune fille rencontrée en E2C a dit s'être ainsi s'être « *fait plaisir pour la première fois* » en achetant « *des choses qui m'ont fait plaisir* ».

✓ *Expositions à la violence : une réalité pour de nombreux jeunes*

[En France, l'enquête Virage \(2015\)](#) sur les violences dans l'espace public signale que les jeunes sont les plus touchés et notamment les jeunes femmes :

- 58% des femmes et 30% des hommes de 20 à 24 ans ont déclaré au moins un fait, et respectivement 21 % et 10% au moins un fait grave ;
- À 20-24 ans, 40% des femmes rapportent avoir fait l'objet de drague importune et 14 % mentionnent des situations de harcèlement et d'atteintes sexuelles ;
- Les femmes, en particulier les plus jeunes vivant dans les grandes villes, sont fréquemment confrontées aux violences dans les espaces publics : 34% chez les 20-24 ans vivant en Île-de-France déclarent avoir subi des faits de violences dans les 12 derniers mois, contre 9% en zone rurale.

[Selon l'enquête nationale de Debarbieux et al. \(2011\)](#) :

- 47% des violences évoquées par les lycéens sont des bagarres, 19% sont des injures ;
- 2 à 3% des lycéens se déclarent harcelés.

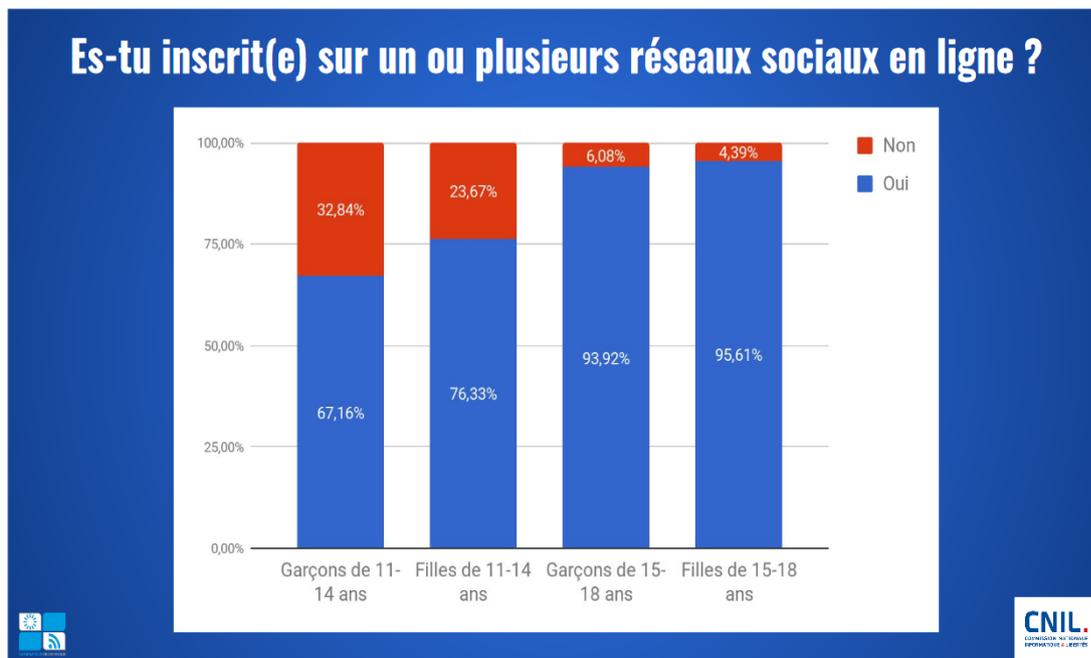
Il n'y a pas à notre connaissance de données disponibles sur cette thématique en particulier à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Outre des relations interpersonnelles parfois difficiles avec famille, amis ou communauté éducative, quelques témoignages de notre enquête portaient sur des violences verbales ayant un potentiel à dégénérer en violences physiques : ainsi d'une jeune fille qui a dit « *s'être faite insultée par quelqu'un et avoir failli en venir aux mains* » ...

Les données qualitatives sur ce qui se passe dans le quotidien des jeunes pourraient être un apport pour comprendre comment agir sur ces difficultés. Il est aussi possible que la violence des échanges au quotidien ne soit pas évoquée spécifiquement car appréhendée comme « normale » au sens d'habituelle et de régulière. De l'observation participante pourrait être nécessaire pour mesurer les mécanismes mettant en œuvre cette violence du quotidien.

✓ Usages du numérique et des réseaux sociaux : généralisation des pratiques

Selon l'[enquête 2018 CNIL - Génération Numérique « Les 11-18 ans et la protection de leurs données personnelles »](#), à partir de 15 ans, la quasi-totalité des jeunes sont inscrit(e)s sur au moins 1 réseau social :

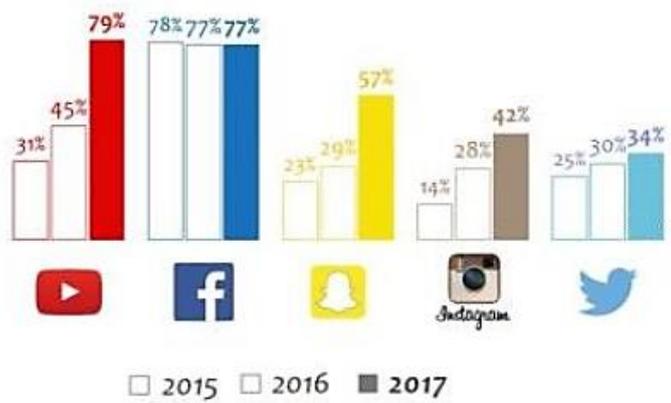


Selon l'[enquête IPSOS 2018 sur les addictions des 14-24 ans](#) (1000 jeunes Français interrogés), ayant traité des réseaux comme d'un objet d'addiction potentielle :

- 26% des 18-22 ans estiment passer plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux,
- 10% y consacrent plus de 8 heures chaque jour ;
- Plus de la moitié des filles de 15-18 ans ont déjà discuté avec des inconnus et 60% des garçons ;
- 40% sur la part de ceux ayant engagé ces échanges ont rencontré physiquement les inconnus contactés, tous sexes confondus.

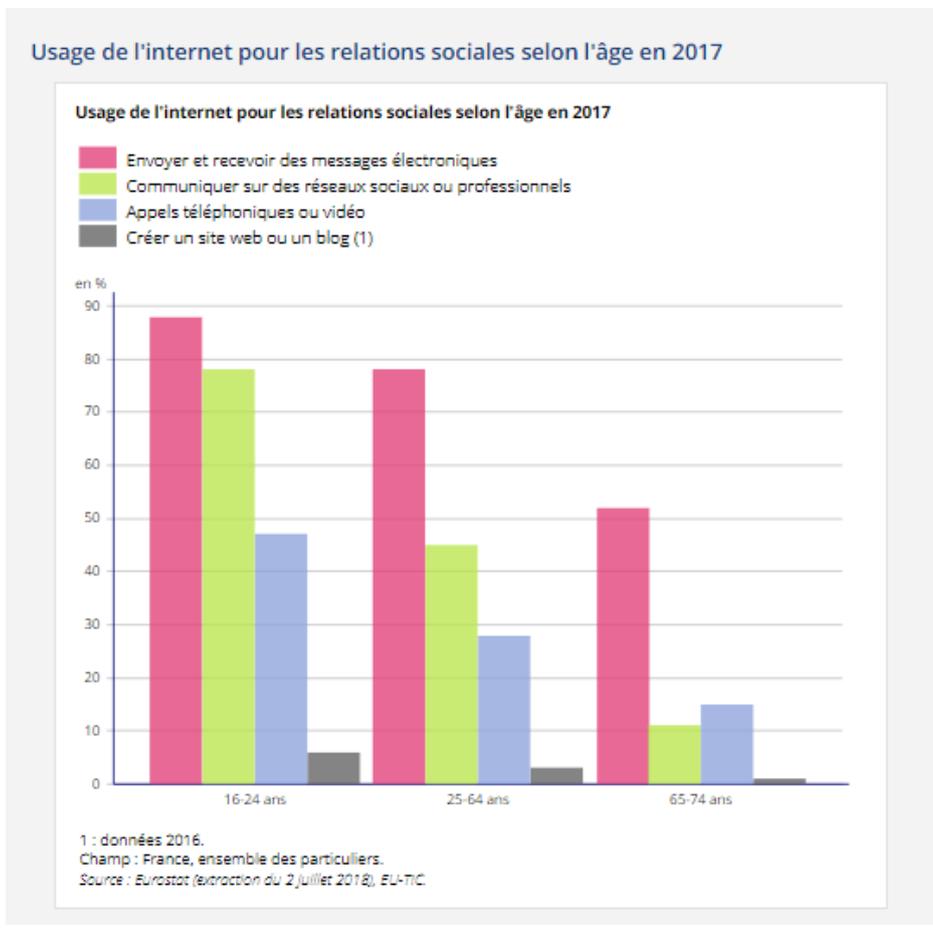
Les enquêtes successives « Junior Connect' » réalisées depuis 2012 par IPSOS auprès d'enfants et d'adolescents pour le compte de grands groupes de médias, donne également des tendances sur leur utilisation d'internet et des réseaux sociaux. Pour les adolescents de 13 à 19 ans, relevons entre autres que ces derniers :

- Passent en moyenne 15h11 sur internet en [2017](#), contre 13h30 en 2015 ;
- **Sont 79% à être inscrits sur YouTube en 2017 alors qu'ils étaient 45% dans ce cas l'année précédente, ce qui fait désormais de YouTube le premier réseau social chez les adolescents...**
- **... devant Facebook** dont la proportion d'inscrits reste stable (77%) depuis 2015, et **Snapchat dont la progression est également spectaculaire** (57% d'inscrits en 2017 contre 29% en 2016).



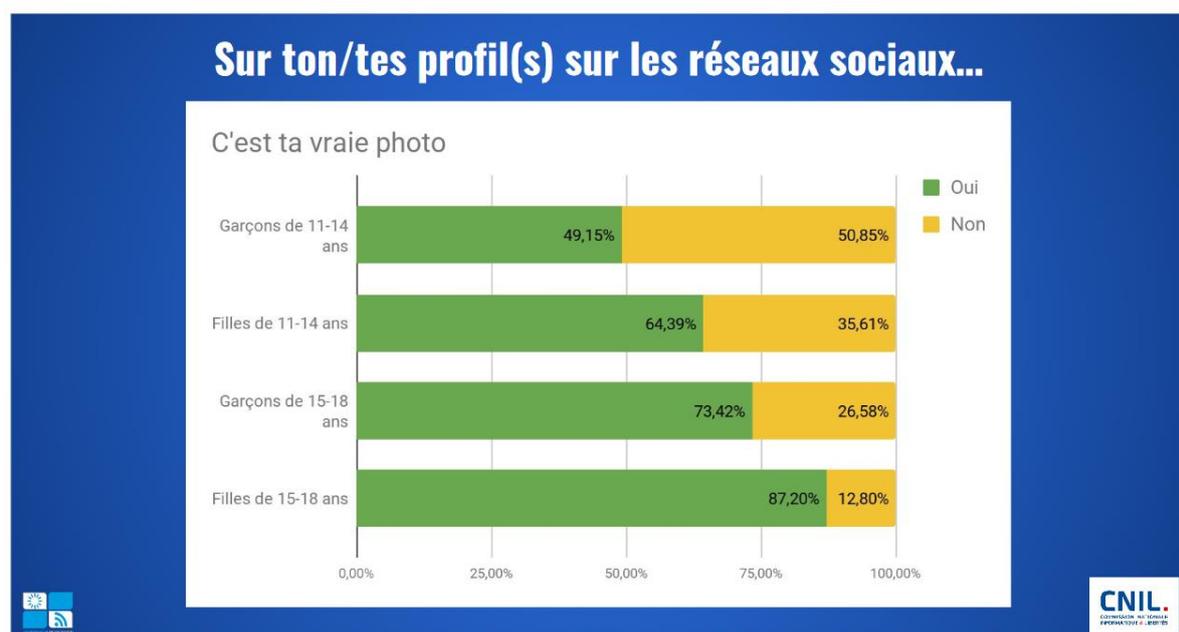
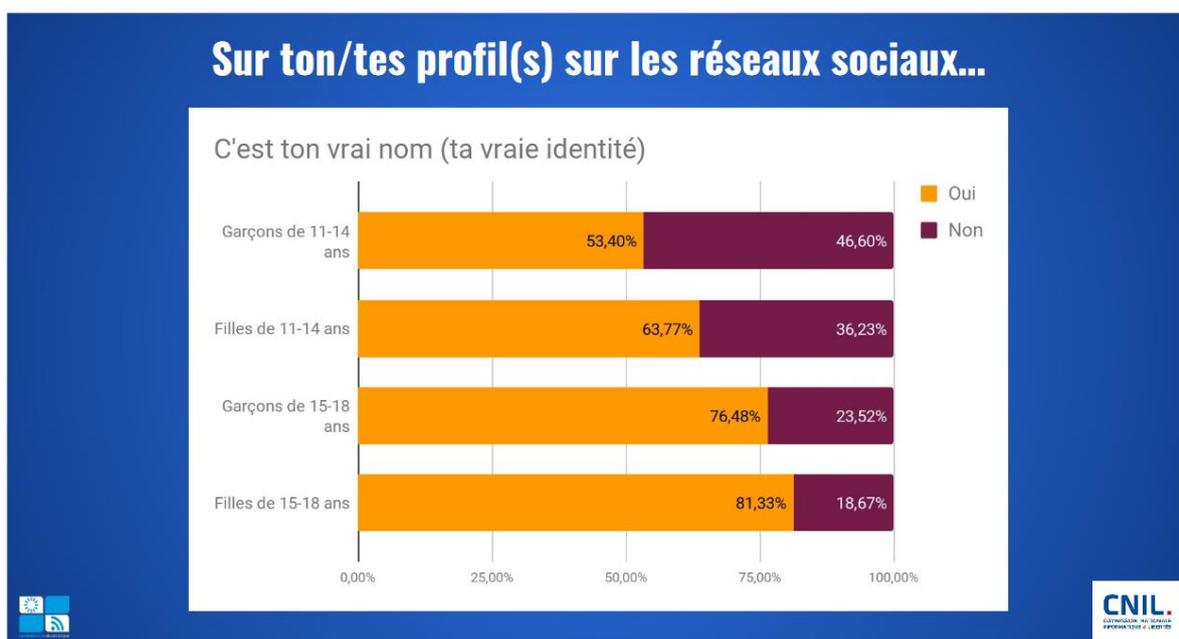
- En parallèle de cette progression spectaculaire de réseaux comme YouTube, Snapchat mais aussi Instagram, basés sur une communication visuelle à base d'images et de vidéos, la consommation de vidéos explose, notamment via YouTube, première plateforme en la matière, regardée par 96% des 13-19 ans ;
- **Par ailleurs, plus de 50% des 13-19 ans surfaient - déjà - dans leur lit en 2015.**

Le graphique ci-dessous tiré de l'INSEE (2017) présente l'usage d'internet pour les relations sociales :

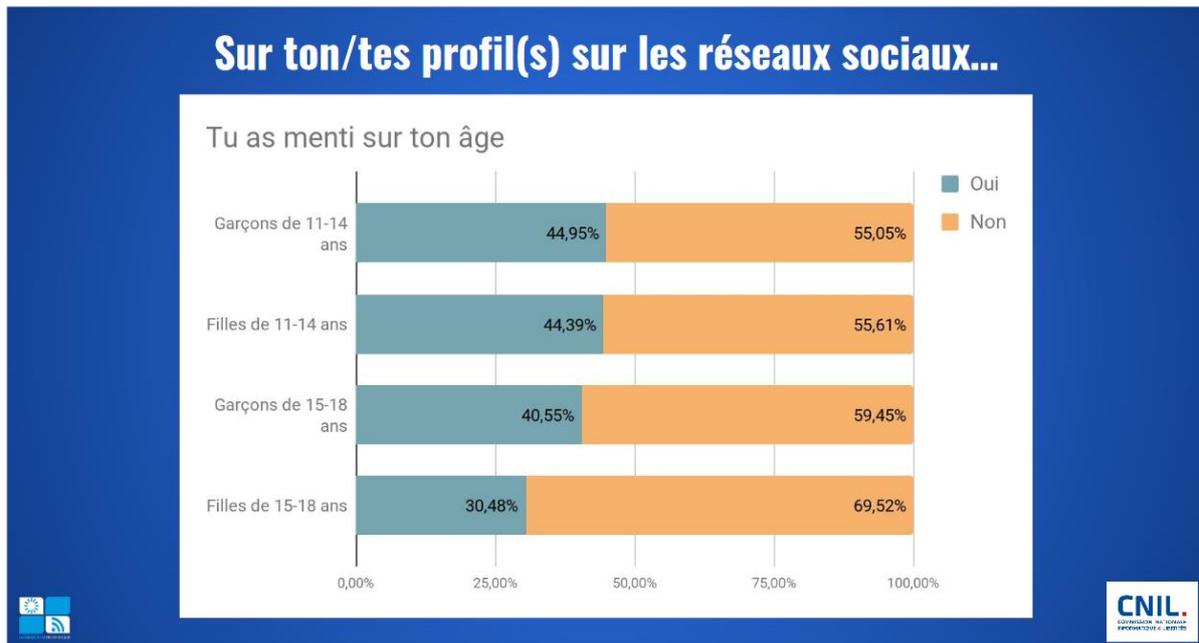


Il y apparaît que les moins de 25 ans sont de loin les plus grands « consommateurs » d'internet en général et des réseaux sociaux en particulier. Internet apparaît comme un fort vecteur de relations sociales, et **il semble difficile voire impossible de dissocier les activités numériques des autres activités sociales ou relationnelles**, tant les enquêtes et études sont d'accord pour mettre en avant **l'imbrication et la complémentarité du numérique avec la vie réelle en termes de socialisation**.

Pour ce qui est de la protection de leurs données personnelles sur internet, l'enquête CNIL – Génération Numérique auprès des 11-18 ans indique que, si à partir de 15 ans, les jeunes garçons comme filles effacent davantage leur historique de navigation et utilisent des mots de passe plus compliqués qu'avant 15 ans, c'est aussi à partir de 15 ans que les jeunes filles comme garçons utilisent significativement davantage leur vraie identité sur les réseaux sociaux (nom et prénom, photos) qu'auparavant.



Notons par ailleurs que les jeunes filles mentent significativement plus sur leur âge que les garçons sur les réseaux sociaux :



La **pratique d'activités sur écran** a été citée plusieurs fois durant notre enquête :

- Lorsqu'une activité réalisée était précisée, ce fut de jouer à des jeux vidéo sur divers écrans tels que « *ma tablette* » ou « *la 'play'* (ndlr : Playstation, une console de jeux vidéo), *ma deuxième copine* » ;
- Lorsqu'une activité sur écran était mentionnée sans en préciser la nature, comme « *Passer du temps devant mon ordinateur* », nous avons compris qu'il s'agissait d'une navigation sur les réseaux sociaux.

✓ *Utilisation spécifique du smartphone*

Il nous a semblé pertinent de faire un focus sur l'usage spécifique du smartphone, outil numérique polyvalent et portatif plébiscité par les jeunes, par rapport aux autres outils numériques.

En premier lieu car cet outil a supplanté en quelques années le téléphone mobile classique tout en devenant le premier terminal d'accès à internet, devant les ordinateurs. Les enquêtes annuelles du CREDOC, et notamment le dernier [baromètre du numérique 2017](#), dressent un état des lieux en ce sens de la couverture numérique des Français, les moins de 25 ans en particulier étant la catégorie présentant le plus fort taux d'équipement en smartphones.

	Ensemble des Français	12-17 ans	18-24 ans
Disposent d'un smartphone	73%	86%	99%
Disposent d'au moins 1 ordinateur à son domicile	81%	95%	93%
Disposent d'au moins 1 tablette à son domicile	44%	48%	48%
Disposent d'une connexion internet à domicile	85%	95%	95%
Naviguent sur le web via leur téléphone mobile	64%	86%	95%
Considèrent qu'un accès internet est important pour se sentir intégré dans la société	65%	69%	73%
Se connectent à internet tous les jours	76%	91%	96%
Sont présents sur les réseaux sociaux	59%	84%	96%
Intègrent dans leurs contacts des personnes jamais rencontrées par ailleurs <i>(données 2014)</i>	33%	23%	31%
Estiment accorder trop de temps à internet	31%	56%	59%
Estiment accorder trop de temps aux réseaux sociaux	20%	40%	53%
Ne peuvent pas se passer plus de 3 jours d'internet	50%	63%	63%

En gras : écarts significatifs entre les jeunes et la population générale

Cette popularité du smartphone chez les jeunes est confirmée par les études Junior Connect' successives, [la dernière en date](#) confirmant le taux d'équipement en smartphones des jeunes dans des proportions assez similaires (selon cette étude, 84% des 13-19 ans en sont équipés) à celles du CREDOC, le smartphone renforçant même sa place de premier terminal numérique personnel à cet âge par rapport à l'édition 2017.

D'après l'enquête « santé des étudiants et des lycéens » réalisée par la SMEREP en 2018 (1000 lycéen(ne)s de filières générales, technologiques et professionnelles de 14 à 22 ans interrogés) :

- 1 tiers des lycéens passent entre 4 et 8h par jour sur leur smartphone (chez les étudiants, 20% plus de 6h par jour) ;
- Plus de la moitié des lycéens consultent leur smartphone moins de 10 minutes après leur réveil (7 étudiants sur 10) ;
- 55% des lycéens ne se sentent pas capables de se passer de leur téléphone pendant une journée (40% des étudiants) ;
- **Chez les étudiants, 56% pensent que cette consommation a une incidence sur leur concentration/attention, 50% sur leur sommeil, 45% sur leurs relations sociales.**

Synthèse Santé numérique des lycéens

Le smartphone : un outil indispensable de la vie des lycéens



Beaucoup de temps passé sur le téléphone: **1/3** des lycéens passent **entre 4h et 8h par jour** sur leur smartphone

Une certaine addiction: **1/4** des lycéens consultent leur smartphone **moins de 2 minutes après leur réveil** et **plus de la moitié** moins de **10 minutes** après s'être réveillé



Mais des lycéens **réticents à l'idée de consulter un médecin en ligne**: seuls **13%** d'entre eux seraient prêts ou ont déjà consulté un médecin en ligne



Egalement, **une faible capacité à se passer de son téléphone** dans certains cas :

- 66 %** ne seraient pas capables de ne pas l'utiliser ou peu l'utiliser pendant les vacances
- 55 %** ne seraient pas capables de passer une journée sans leur téléphone
- 54 %** ne seraient pas capables de ne pas consulter leurs réseaux sociaux

[D'après une enquête Deloitte sur les usages mobiles des Français \(2015\)](#) :

- 72% des 18-24 ans utilisent leur smartphone en marchant, 38% des 18-24 ans l'utilisent en traversant la rue ;
- 46% l'utilisent devant la télévision ;
- 72% des 18-24 ans prennent une photo au moins 1 à 2 fois par semaine et 18% d'entre eux le font tous les jours ;
- Près de la moitié des 18-24 ans ont un usage intensif jusqu'à 50 fois par jour et 6% des 18-24 ans sont consultent leur smartphone plus de 200 fois par jour ;
- 26% des 18-24 ans utilisent très souvent leur téléphone pendant leur shopping (deux fois plus que les 35-44 ans et 5 fois plus que les 55-64 ans) ;
50% des 18-24 ans regardent des « short-vidéos » (5 à 15s) au moins une à deux fois par semaine, dont 17% quotidiennement.

Si, comme le montrent les données suscitées, l'intensité, la régularité et la diversité des usages du smartphone sont très importants, elles disent aussi qu'un taux important de ces jeunes a conscience que l'utilisation de cet outil impacte certains aspects de leur bien-être.

Si les jeunes que nous avons rencontrés nous ont rapporté certaines difficultés de sommeil ou relationnelles, ils ne les ont jamais reliées à leur utilisation du smartphone.

Deux jeunes garçons de la mission locale de Riom nous ont parlé, pour l'un, de la perte de son smartphone, pour l'autre de la brisure de la vitre de l'appareil.

La façon dont ils l'ont fait trahissait le fort désagrément que ces événements représentaient pour eux. Au-delà de l'aspect financier pour ces jeunes sans grands moyens, nous avons senti que la 'panne' de leur appareil les pénalisait particulièrement : arrivés récemment en France, leur smartphone fait non seulement probablement office de 'cordon ombilical' avec le pays d'origine, mais est également leur moyen d'accéder à des informations et démarches en ligne en France.

Dans pareilles situations, le smartphone nous est apparu aussi comme un **outil pouvant contribuer à réduire l'isolement** dans toutes ses dimensions et pas seulement comme un risque lié un usage abusif...

ACCES AUX DISPOSITIFS

- ✓ *Accès aux soins : le médecin généraliste reste le principal interlocuteur, des renoncements aux soins importants pour des raisons financières*

Au niveau national, le Baromètre santé 2010 des 15-30 (INPES), détaille les recours aux soins, tant au niveau de la fréquence des recours que des types de professionnels de santé consultés :

- Au cours des douze derniers mois, 79,2 % des 15 à 30 ans ont consulté « au moins une fois » un médecin généraliste, 49,1 % un dentiste, 25,6 % un spécialiste (hors professionnel psy ou gynécologue), 7,0 % un professionnel de la santé mentale, 4,1 % un homéopathe et 2,4 % un acupuncteur ;
- **Le médecin généraliste demeure le professionnel le plus consulté** et, en dehors des consultations pour raisons de santé, 48,6 % des 15-30 ans l'ont consulté pour une visite de routine il y a moins d'un an, plus souvent les 15-19 ans,
- **Le médecin généraliste demeure un interlocuteur y compris sur les questions de contraception** pour les jeunes de 15-19 ans. **Les médecins ou infirmières scolaires semblent peu consultés par les jeunes sur le sujet** : 40,3 % des scolarisés ou étudiants y ont eu recours au moins une fois dans l'année ;
- Si l'on considère le recours au soin global des jeunes de 15-30 ans ayant souffert d'un épisode dépressif caractérisé dans l'année (en incluant les psychothérapies), 58,1 % ont déclaré avoir fait appel à une prise en charge par un professionnel de santé ou une structure (CMP, centre de jour, hôpital...);
- 37,7 % n'ont eu recours à aucune structure ni à aucun professionnel de santé après leur tentative de suicide.

Il n'est pas fait mention des obstacles potentiellement rencontrés et des non-recours possibles.

A titre d'exemple, une jeune fille scolarisée en lycée nous a fait part de son expérience vis-à-vis de son recours à des professionnels de santé, en l'occurrence un médecin et un dentiste : son discours a illustré sa capacité, outre à repérer des symptômes, à mobiliser les professionnels mais également à se rendre aux rendez-vous de manière autonome, quitte pour cela à prendre un train puis un bus.

Selon l'enquête SMEREP (2018) qui a interrogé des étudiants et lycéens sur l'accès à la prévention :

- 93% déclarent avoir reçu un message de prévention (66% au collège) sur le sida/IST ;
- 90% (57% au collège) sur le tabac, 88% sur l'alcool (54% au collège) ;
- 85% sur la nutrition ;
- 94% expriment au moins une attente en matière d'actions de prévention santé qui leur sont destinées : « m'apporter des informations » (65%), « me permettre d'échanger et de poser toutes mes questions (52%), « ne pas me sentir gêné de parler de certains sujets avec ces intervenants extérieurs (41%), « m'inciter à changer mon comportement (24%) ;
- **15% des interrogés aimeraient bénéficier « en premier » d'actions de prévention sur la gestion du stress (compétences psycho-sociales).**

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, le CESER a cité en 2017 des données provenant de l'ORS, pour l'ancienne région Rhône-Alpes :

L'absence de couverture médicale de base concerne 5 % des 50 700 jeunes de 15-24 ans fréquentant pour la 1 ère fois les Missions locales en 2013 (8 % parmi les moins diplômés)

Absence de complémentaire santé :

- 15-24 ans hors étudiants : 51 % ont une complémentaire, 9% ont la CMUc : 40 % sans complémentaire connue (2011, régime général)

- Chez les étudiants (LMDE, 2011) :

♣ 17 % sans complémentaire (19 % au niveau national) dont le quart « parce que c'est trop cher »

♣ 42 % ont renoncé à des soins ou traitements au cours de l'année précédente parce qu'ils étaient trop chers

Couverture sociale et recours aux soins (médecin généraliste et dentiste) diminuent entre 15-19 ans et 20-24 ans (2011, régime général)

Les Tableaux de bord Drôme-Ardèche ([2017](#) et [2012](#)) publiés par l'ORS apportent quelques chiffres supplémentaires pour ces deux départements :

68,7% des Ardéchois de 15-24 ans ont eu recours à un médecin généraliste en 2013. Ce taux est supérieur aux taux régional et drômois (environ 65%) mais reste faible par rapport au taux sur l'ensemble de la population (75%, quel que soit le territoire).

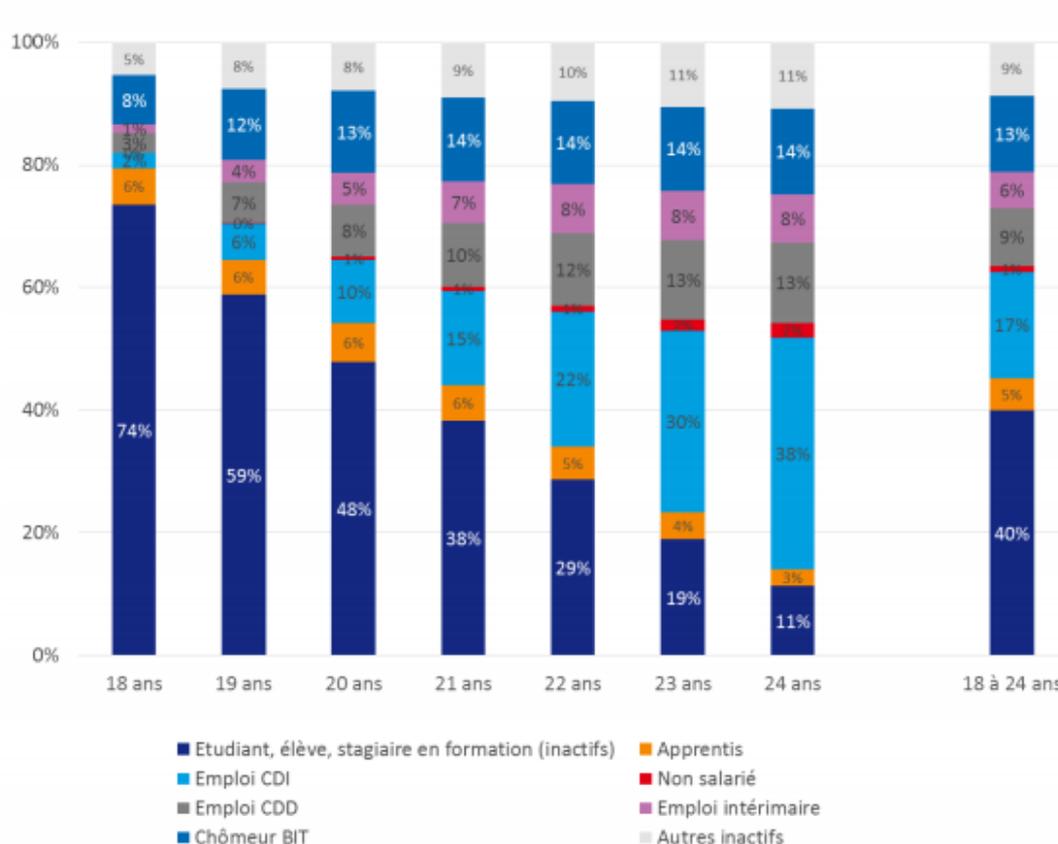
En 2010, près de 90% des 15-24 ans en Drôme-Ardèche ont eu recours à un médecin généraliste.

✓ *Accès à la formation : la part non négligeable de ceux sans diplôme*

En France :

- [10% des jeunes de 16-25 ans](#) sont sans diplôme ;
- 13,8% des 20-24 ans sont au chômage,
- 15% des 15-29 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation : ce sont ceux que l'on appelle les « **NEET** », pour « **Not in Education, Employment or Training** ».

Situation principale des jeunes, moyenne 2013-2015

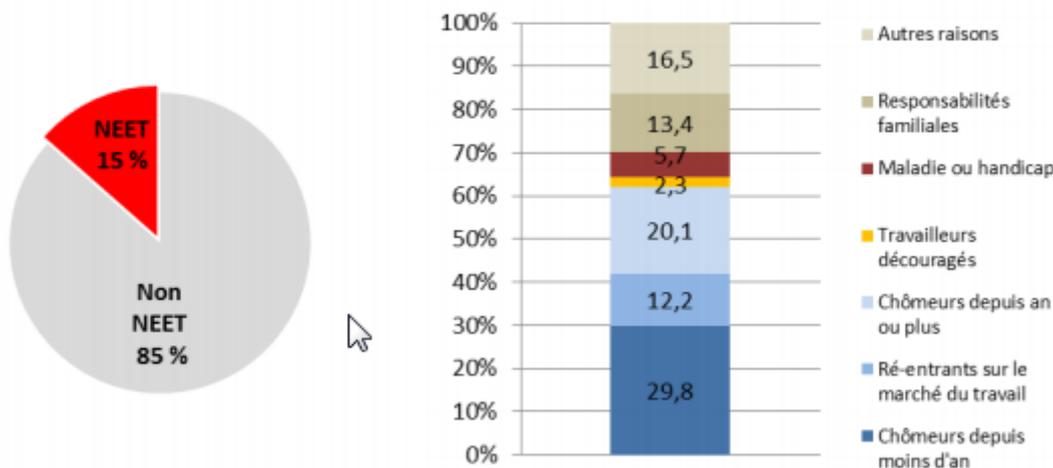


Lecture : en moyenne au cours de la période 2013-2015, 74 % des jeunes de 18 ans sont élèves, étudiants ou stagiaires en formation.

Champ : France entière.

Source : France Stratégie, d'après Insee, enquête Emploi

Pourcentage de NEET parmi les 15-29 ans et situation vis-à-vis de l'emploi



Source : Eurostat (2015)

Source : Eurofound, LFS (2013)

En région Auvergne-Rhône-Alpes :

Par académie, en 2014, le nombre de 15-24 ans non scolarisés est de 136 073 ([académie Lyon](#)), 135 341 ([académie Grenoble](#)) et 55 078 ([académie Clermont-Ferrand](#)).

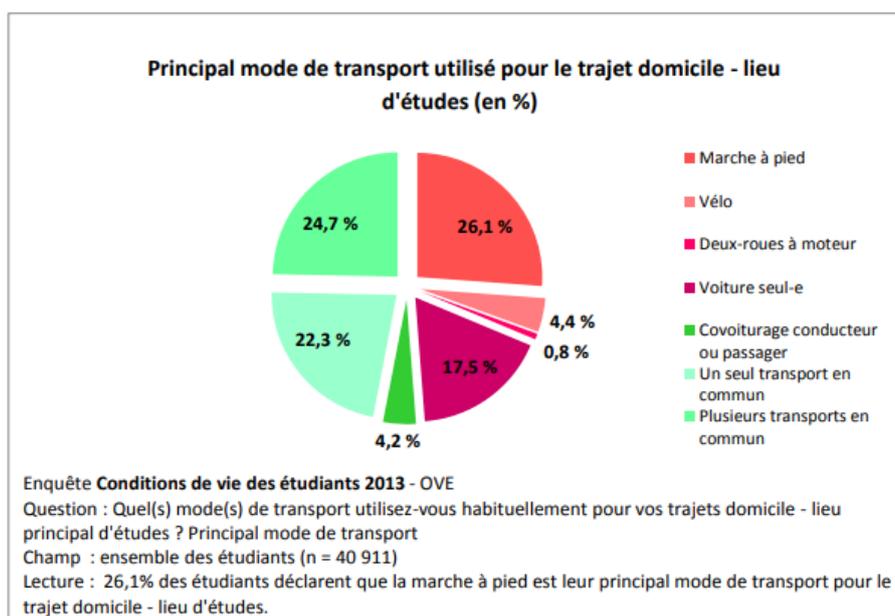
[Selon l'avis sur le rapport régional « Insertion des jeunes par l'emploi » \(2017\)](#), 15 500 jeunes ont quitté leur formation initiale sans diplôme en 2016 : il s'agit majoritairement de garçons (58%) pour la plupart mineurs (67%) et souvent issus d'un lycée professionnel (52%). Toujours selon cet avis du CESER (2017), le nombre de jeunes en décrochage scolaire est évalué à 57 000 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes (11,4% de l'effectif national). Ce chiffre étant bien inférieur au nombre de jeunes de 15-24 ans non scolarisés de 2014, la question se pose de la définition du décrochage scolaire retenue ici par le CESER.

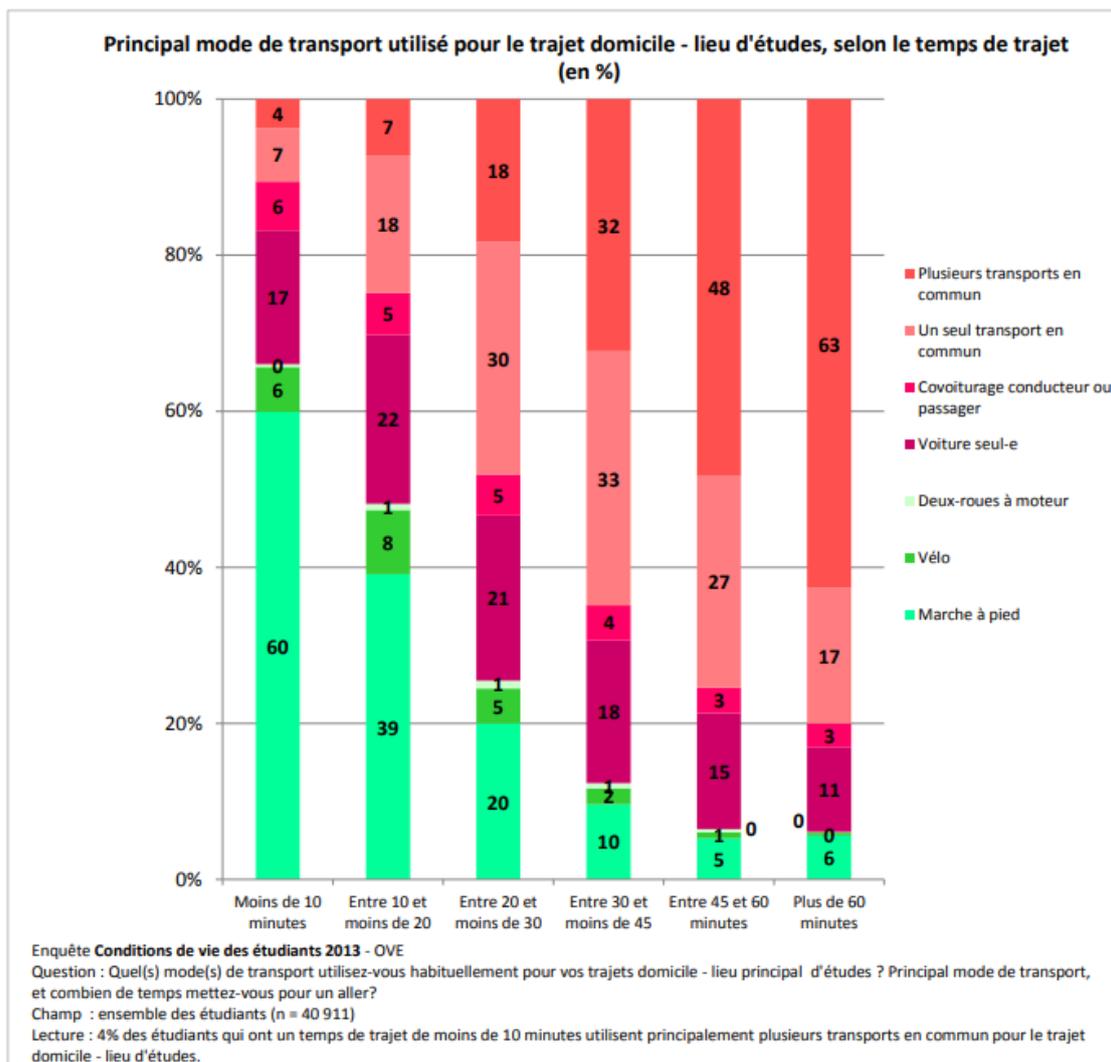
✓ *Accès aux transports et déplacements : le vélo grand perdant*

[Selon l'enquête Conditions de vie des étudiants \(OVE, 2013\)](#), les transports en commun (un seul ou plusieurs) sont leur principal mode de transport pour le trajet domicile - lieu d'études, suivis ex-aequo par la marche à pied et par la voiture (en tant que conducteur ou passager).

Concernant le mode de déplacement en fonction du temps de trajet, si, sans surprise, le recours à la marche à pied (et dans une moindre mesure au vélo) décroît en même temps que la durée du trajet augmente, le recours à la voiture (que ce soit comme conducteur ou passager) suit étonnamment la même trajectoire. A l'inverse, **l'utilisation des transports en commun - y compris avec correspondances - augmente de façon exponentielle en même temps que le temps de trajet s'allonge.**

Nous faisons l'hypothèse que ce constat s'applique aussi aux lycéens majeurs (y compris en filières post-bac), et que des éléments comme le manque de moyens financiers pour posséder son propre véhicule, et/ou la difficulté à joindre le lieu d'études en transport(s) collectif, contribuent à l'expliquer.





[Selon l'enquête nationale transports et déplacements \(INSEE, 2008\) :](#)

- Pour l'ensemble des enfants, adolescents et étudiants, le mode principal pour se rendre de leur domicile vers leur lieu d'études ou de garde est la voiture, avec 35% des déplacements, puis la marche et les transports en commun (environ 30% des déplacements chacun).
- **Le vélo représente seulement 3% des déplacements**, et est deux fois plus utilisé par les garçons que par les filles.
- Le mode de transport principal diffère selon l'âge : voiture chez les moins de 6 ans, marche chez les 6-14 ans et **transports collectifs chez les plus de 15 ans**.

S'il est bien un domaine vis-à-vis duquel les jeunes sont encore tributaires de leurs parents, c'est celui des déplacements : nos terrains d'enquête étant essentiellement situés en dehors des agglomérations, la voiture s'avère souvent un moyen de transport indispensable pour les diverses activités de la vie, y compris des loisirs.

« On prend la voiture mais on ne peut pas le faire sans nos parents, si on passe le weekend avec nos parents y'a pas de soucis mais si on fait des loisirs qu'avec des amis ça peut être sujet de disputes, parce que du coup les parents se plaignent qu'on leur en demande trop pour nous déplacer ».

Les jeunes sont conscients que même le permis en poche, ils ne peuvent seuls faire face à l'ensemble des dépenses induites par l'utilisation d'un véhicule individuel. Ces dépenses sont d'autant plus

importantes que les jeunes et leurs familles résident dans des territoires périurbains ou ruraux. L'aide des parents, en la matière, reste souvent précieuse, voire indispensable.

« Dès qu'on a le permis, faut déjà le payer, y'a la voiture, l'essence... on bosse que l'été, on n'est pas capables d'assumer sans nos parents... je fais 66km aller-retour pour venir au lycée... plus l'appart si tu fais des études... sans parler des sorties ».

Le passage du permis de conduire semble générer un stress important chez les jeunes concernés, eu égard aux **enjeux de mobilité et d'accès à l'emploi** associés à son obtention :

« Avoir la pression en vue de passer le permis »

« Attendre les résultats du code »

ORIENTATION ET ACCES A L'EMPLOI

✓ *Le diplôme et le permis de conduire : deux freins à l'emploi*

A rebours d'un discours convenu qui voudrait que les diplômes n'aient plus d'utilité pour s'insérer sur le marché du travail, de nombreuses données viennent rappeler que le faible niveau de qualification est plus que jamais très corrélé à un fort taux de chômage ou de pauvreté :

- [Le taux de chômage des ouvriers non qualifiés \(20,3 %\) est cinq fois plus important que celui des cadres](#), celui des employés (10,2 %), deux fois et demie plus
- En 2016, [un jeune non diplômé sur deux sortis de l'école en 2013 était au chômage](#), contre 10 % des bac + 5, et 6 % des titulaires d'un doctorat (Observatoire des Inégalités, 2016)
- [Le diplôme a une influence sur le type de contrat](#) décroché : Près de la moitié des jeunes ayant achevé leurs études en 2013 sont employés ou ouvriers, 18 % cadres supérieurs. Pratiquement la totalité (92 %) des titulaires d'un doctorat sont cadres, contre 3 % de ceux qui n'ont « que » le bac en poche. 44 % des non-diplômés sont ouvriers, contre seulement 16 % des bac + 2
- [La spécialité de formation a une influence centrale sur l'accès à l'emploi](#) : 86 % des diplômés en bac + 2/3 santé social accèdent rapidement à l'emploi durable contre 51 % des bac + 2 hors santé social (Dares, 2017)
- [Les jeunes issus de l'immigration, moins qualifiés, cumulent les difficultés](#). C'est plus particulièrement vrai pour les enfants ayant deux parents immigrés, les descendants d'immigrés d'Afrique, et les garçons. Par exemple, le taux de chômage les jeunes de moins de 25 ans d'origine africaine dépasse les 40 %, soit presque le double du taux des jeunes sans ascendance migratoire directe ! (Dares, 2017)
- **Majoritairement insérés dans l'emploi via des contrats temporaires (qui concernent 35 % des 15-29 ans toujours selon France Stratégie), les jeunes connaissent davantage de transitions en début de vie active, notamment avec des passages répétés par le chômage.**

Or, en Auvergne-Rhône-Alpes, même si la part des 16-25 ans en recherche d'emploi est un peu moins importante qu'au niveau national (24,3 % contre 28,4 % [en 2015](#)), les enjeux liés à la formation restent très importants. Le constat est le même en région qu'au niveau national : selon le rapport régional « [Insertion des jeunes par l'emploi](#) », le niveau de diplôme conditionne fortement l'accès et la qualité de l'emploi : 11% des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage, contre 49% des jeunes non diplômés. », le niveau de diplôme conditionne fortement l'accès et la qualité de l'emploi : 11% des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage, contre 49% des jeunes non diplômés.

Il faut noter que, outre le niveau de diplôme, la détention ou non du permis de conduire semble avoir une influence sur l'accès à l'emploi : d'après France Stratégie, 45% des jeunes diplômés du CAP qui ont le permis de conduire sont en emploi 7 mois après la fin de leurs études, contre 19% sur la même période de ceux qui n'ont pas le permis. Ce « frein périphérique » dans l'accès à l'emploi renforce les inégalités existantes, alors que 84% des 18-24 ans titulaires du permis de conduire ont bénéficié d'un financement familial.

✓ *La formation et l'insertion professionnelle : une source de stress*

L'importance de la formation et du niveau de qualification semblent avoir été intégrés par les jeunes interrogés dans l'enquête qualitative exploratoire. Beaucoup évoquent une réelle pression quant aux résultats scolaires ou l'obtention de leur diplôme.

« *Stress de ne pas avoir son CAP* »

« *Stress de l'attente des résultats* »

« *Stress en vue du bac* »

« *J'ai peur de pas avoir mon CAP* »

Ils mesurent leur part de responsabilité en la matière, avec un travail à fournir important.

« *Si je travaille, je peux l'avoir* »

« *Si t'es à fond tu seras fière de toi, si tu n'es pas à fond tu sais très bien que tu vas couler* »

La recherche d'emploi est également pointée par les jeunes en filières professionnelles ou en mission locale comme une source d'inquiétude, avec les différents stades identifiés, comme la rédaction du CV ou l'entretien d'embauche :

« *Devoir rédiger CV et lettre de motivation* »,

« *Entretien d'embauche* »,

« *Stress de trouver un emploi avec la garantie jeunes* »

✓ *Les inégalités sociales dans les capacités d'orientation et de projection*

Nous avons observé une réelle différence dans la façon de parler de son avenir et de son orientation professionnelle suivant les contextes de formation ou les dispositifs dans lesquels les jeunes se trouvaient. Les jeunes en lycées généraux et en filière professionnelle ont été les plus précis dans l'expression de leurs projets : obtenir une mention complémentaire d'un diplôme, préparer le concours de tel ou tel métier... ces jeunes évoquent des contenus précis, et anticipent sur la forme que leur trajectoire peut prendre.

« *Je me vois faire 5 années de STAPS, et après à l'Education Nationale, prof de sport* »

« *Au travail dans une structure d'animation* »

« *Passer un BMA* »

« *Être compagnon du devoir* »

« *Je ferai un BTS dans l'audiovisuel pour travailler dans la com* »

« *Passer un CAP petite enfance en candidate libre en même temps que le bac, et tenter le concours d'infirmière.* »

Certains lycéens généraux, tout en gardant cette capacité de projection, ont exprimé en parallèle une forme de frustration quant au fait qu'ils jugent leur cursus général comme l'étant trop à leur goût, au point que cela constituerait à leurs dires un obstacle à l'élaboration de leur projet personnel.

« *Apprendre sur ce qu'on a envie de faire plus tard, parce que là, on est en train d'apprendre, mais... on n'a pas trop de choix* »

« *On fait trop de choses par rapport à ce qu'on utilisera* »

« *Ça reste général jusqu'à la fin, ça ne me pousse pas à avoir un vrai projet* »

« Personnellement je ne sais pas du tout ce que je veux faire donc ES c'était la seule solution pour continuer à être en générale. Mais du coup, ça ne me pousse pas pour trouver un vrai projet, car ça reste général jusqu'à la fin, je ne sais toujours pas ce que je veux faire »

*« Quand on a notre bac on a trop de portes qui s'ouvrent, si on n'a pas une idée dès le départ...
... mais ça, ça dépend de toi aussi »*

« On ne se rend pas compte de ce qu'on utilisera ou pas plus tard »

Les lycéens généraux rencontrés à Rumilly se distinguent nettement de tous les autres groupes du fait qu'ils aient été les seuls à avoir introduit comme critères de leurs choix **professionnels l'intérêt et le sens qu'ils portent à leur futur travail**. Ces éléments indiquent une réflexion quant à une forme de qualité de vie future choisie. Certains ont même opposé ces éléments à la rémunération, supposée être perçue comme étant au détriment des premiers :

« Soit on choisit un travail parce qu'on l'aime et peut-être qu'on fait des concessions sur le fait qu'il ne soit pas forcément bien payé, soit on fait un travail qu'on ne va pas forcément aimer mais qui va être bien payé, on va pouvoir se payer ce qu'on veut... si on a les deux c'est l'idéal mais ce n'est pas tout le temps comme ça... »

« D'un côté il y a les personnes qui veulent faire un métier par leur passion, par plaisir, et qui font un métier qui leur conviennent, ils ne cherchent pas forcément à se faire de l'argent mais ils sont heureux par ce qu'ils font, et d'un autre côté une autre partie de la population qui elle décide plutôt de se faire de l'argent mais en réprimant leurs sentiments et le fait d'être heureux dans leur métier. Après il faut juste trouver le milieu entre les deux... à mon avis c'est ce genre de ligne qui nous pose problème à nous actuellement, qui est de savoir vraiment ce qu'on veut faire entre avoir un métier qui nous convient, avoir un bon salaire et surtout pas décevoir nos parents qui eux placent énormément d'espoirs en nous. »

« On va faire un métier qu'on aime bien mais qui ne nous plaît pas beaucoup, mais pour plus tard ça ne nous aidera pas beaucoup car la vie est chère, et si un jour on veut avoir des enfants, ça va être plus difficile de subvenir à leurs besoins ».

« Si on a vraiment une passion peut-être on fera un métier du début jusqu'à notre retraite, mais ça peut arriver qu'en plein milieu on change et qu'on décide d'avoir un métier qui paye vraiment bien mais qui ne nous plaira pas forcément, et à un moment donné si on a envie de changer et peut-être de moins travailler du coup, de faire quelque chose qui nous plaît plus ».

« Pour l'instant quand je recherche ce que je veux faire plus tard je me base pas du tout sur l'argent parce que... ça fait un autre critère à prendre en compte... même si c'est quand même important, je me dis un métier on y passe beaucoup de temps dans sa vie, on y passe toute la semaine, ça nous prend énormément de temps, autant faire quelque chose qui nous passionne vraiment. »

En revanche, **pour les jeunes en apprentissage et ceux suivis dans des dispositifs de rattachage ou d'insertion par l'emploi, l'objectif premier est l'acquisition de sécurités matérielle et financière, bien plus que l'intérêt du métier en lui-même**. Ces jeunes n'ont pas tant exprimé un contenu (études, type d'emploi souhaité) que des attributs génériques tels « un appart/une maison, un CDI, le permis » .

Il s'agit d'obtenir ces attributs pour franchir les étapes et devenir autonome, obtenir une position sociale.

« Avec un travail, et le permis »

« Avoir une maison ou un appart, si j'ai un CDI j'achète direct avec un crédit, il faut investir jeune, on ne va pas investir à 40 ans ça ne sert à rien »

« Mariée, avec ma famille tranquille, avec les enfants, mais en travaillant toujours, je pense travailler mais pas toujours non plus, il faut rester avec les enfants quand ils sont petits car ça passe très vite... mais ça va dépendre quel mari je vais avoir donc je ne peux pas dire tout de suite... j'aurai peut-être passé le permis, l'année prochaine c'est sûr, trouver un travail aussi c'est obligé »
« Avec un appart, une maison, un travail, le permis, un chien »
« Avoir un travail, le permis, des enfants »
« Avoir le permis, une voiture, travailler »
« Mon permis en priorité et après un boulot, pour que je puisse m'occuper de moi par moi-même »
« Se poser quoi, notre logement à nous et ne plus dépendre de nos parents. »

L'écart entre ces profils de jeunes, qui relèvent clairement de conditions socioéconomiques différentes, montrent la difficulté accrue pour les jeunes les plus défavorisés à se projeter dans l'avenir et à concevoir clairement une orientation qui serait aussi construite en fonction de centres d'intérêts et pas seulement pour sortir des difficultés matérielles.

« Y'a la conseillère d'orientation...mais il faut avoir une idée si on va voir la conseillère d'orientation, il ne faut pas y aller en disant « je sais pas ce que je veux faire », elle est là pour nous dire « tu peux aller dans telle école, telle école... », selon l'idée que tu as, mais si t'as pas d'idée elle va pas aller nous inventer un métier. On est obligés de réfléchir par nous-mêmes. »

IV. SANTE ET AUTONOMIE DES JEUNES : LES APPORTS DE L'ENQUETE EXPLORATOIRE

Les jeunes interrogés dans le cadre des focus groups étaient essentiellement âgés de 16 à 19 ans. Cœur de cible du dispositif Pass Région, ils présentent des préoccupations spécifiques à leur âge, qui sont susceptibles d'évoluer une fois entrés plus clairement dans l'âge adulte. Si de nombreux travaux portent notamment sur les conditions de vie des étudiants, ces populations issues de milieux plus défavorisés, qui sont dans des parcours de formation en dehors du système général de scolarisation, sont peu documentés.

Dans une période de la vie de construction de son autonomie vis-à-vis de la sphère familiale, plusieurs dimensions deviennent des enjeux centraux : d'une part la renégociation du rôle des parents vis-à-vis de ces jeunes, qui passent du statut d'enfants à celui de jeunes adultes ; et d'autre part l'accès à une autonomie matérielle, qui passe par une autonomisation financière.

1. RENEGOCIER LE ROLE DES PARENTS : PERTE DE REPERES ET INJONCTIONS APPAREMMENT CONTRADICTOIRES

✓ *Le contrôle de certains parents jugés trop pesants*

Plusieurs jeunes de différents groupes ont dit ressentir un contrôle trop fort de la part de leurs parents. Ils évoquent un besoin d'avoir plus de libre arbitre dans l'organisation de leur rythme de vie et de leurs occupations.

« Ils en font trop, ne serait-ce que par rapport au téléphone même si y'a un fond de vérité je trouve qu'ils en font vraiment trop, et sur aussi le fait de dormir, que je ne dors pas assez. »
« Je sais quand même me gérer, je les trouve trop présents »
« Qu'ils lâchent ! »
« J'aimerais qu'ils me laissent plus de liberté, ils pensent que je ne suis pas capable de gérer... »

Les parents semblent chercher de nouveaux repères, ne sachant pas où mettre le curseur de la nouvelle liberté allouée hors de la sphère familiale. Cela donne lieu à des injonctions qui apparaissent contradictoires.

« Moi le weekend dernier je n'étais pas chez moi, au début ma mère était d'accord parce qu'elle me dit " tu passes trop de temps à la maison, vas voir tes amis", et quand je suis rentré c'était l'inverse, " tu passes trop de temps avec tes amis, t'es jamais à la maison"... ça peut paraître cliché de le dire mais ils ne veulent pas nous voir grandir »
« Dès fois ils sont impliqués, dès fois non, dès fois on ne veut pas qu'ils soient impliqués »

✓ *La pression d'une autonomisation trop précoce est exercée par d'autres parents*

Au contraire de ce qui est décrit précédemment, certains parents semblent pousser délibérément à plus de responsabilisation dans le travail et le quotidien, dans une démarche volontaire perçue comme trop rapide et pas forcément adaptée aux besoins des jeunes. La pression mise sur les résultats, sans soutenir forcément les besoins des jeunes pour réussir est pointée comme trop importante.

« Ils me stressent, c'est oppressant : " Tu ne l'auras jamais, tu ne travailles pas assez..." »
« Moi par rapport aux études, c'est " tu ne travailles pas, tu ne l'auras pas"... Ils mettent la pression, ce n'est pas " si tu travailles, tu vas y arriver" »
« Ils ne m'aident pas quand j'ai une bonne note, mais quand j'en ai une mauvaise, ils sont là »

Pourtant, il semble que la pression est bien intégrée par de nombreux jeunes, et cette façon d'accentuer les inquiétudes est décriée.

« Il y a beaucoup d'élèves qui se mettent énormément de pression... je pense qu'il y a les parents qui en rajoutent un peu. »

Les arguments mobilisés par les parents pour défendre leur façon de procéder renvoient à leur propre expérience : si eux se sont débrouillés seuls, leurs enfants le peuvent, et cela constitue une bonne école de la vie. Mais cela peut sembler assez déroutant pour ces jeunes, qui expriment leur perte de repères.

« Mes parents ils me disent "débrouille toi toute seule, nous on se débrouillait, on n'avait pas internet, il faut savoir se débrouiller seul dans la vie" »
« Quand je demande à ma mère, elle dit non »
« Ce qu'on fait, ça leur paraît banal, ça leur paraît des choses que tout le monde peut faire »

✓ *La majorité, une frontière très symbolique*

Le passage à la majorité légale est très souvent mentionné comme un événement hautement symbolique chez les jeunes interrogés. Il y a un avant et un après, qui engage soudain à la fois une responsabilisation de ses actes, mais également à une autonomie financière, qui semble parfois un peu précoce si on regarde la réalité de l'âge à l'accession à l'émancipation financière des jeunes adultes.

« Niveau scolaire mes parents ne s'impliquent pas trop car je suis majeure et donc je suis responsable de ce que je fais et vis »
« Quand on est mineur on ne peut pas avoir forcément des salaires ou quoi, donc ils nous soutiennent avec de l'argent »

Cela renvoie également aux rôles et responsabilités de chacun et à l'évolution du curseur dans une période très courte. Ce qui allait de soi est renégoциé et prend la forme de la question du respect dans

le discours des jeunes, dimension qui semble plus largement renvoyer à la modification du statut de l'enfant obéissant à celui d'adulte avec lequel il faut négocier. Il y a donc une demande forte de la part des jeunes d'être reconnus dans leur contribution à la vie familiale en tant qu'adultes, avec la permanence de la dissymétrie des moyens financiers en toile de fond qui alloue tout de même aux parents une autorité et un poids supplémentaire dans les lois qui régissent la vie familiale.

« On est à un âge où on se protège, on nous demande d'avoir du respect pour nos parents, il faut qu'ils en aient aussi, sinon s'ils me manquent de respect je leur manque de respect »
« Pour nos parents, on a encore 5 ans, il faut qu'on leur obéisse »
« Par exemple quand ton père te dit « tu ne fais jamais rien, t'as pas le droit de voir ton copain » ou que tu te lèves à 7 heures pour faire le ménage et qu'il ne t'a même pas dit merci, bah ça ne se fait pas, c'est un manque de respect »
« Ils veulent que les choses se passent comme ils l'entendent, on est chez eux donc il faut que ça se passe comme ils veulent »

Pour autant, la spécificité de l'expérience parentale est identifiée : leur rôle d'éducateurs est bien perçu par les jeunes, et il est reconnu comme légitime et une base à leur capacité actuelle à pouvoir aller voir le monde par leurs propres moyens. Ils reconnaissent de fait le rôle important joué par leurs parents, qui est bien distingué d'une fonction de contrôle décriée par ailleurs.

« Mes parents m'ont appris au travail à être rigoureux, à l'école à avoir les résultats que je voulais, et aussi dans les liens sociaux à avoir le goût des liens familiaux. C'est grâce à eux que j'ai des valeurs qui me permettent d'accomplir des choses qui me font plaisir. »
« Mes parents m'ont toujours poussé à faire ce que je voulais et je les en remercie »
« Mes parents m'ont engueulé parce que je ne voulais pas aller à un cours, j'y suis quand même allé. Ils m'ont dit " tu nous remercieras quand tu seras grand" »

Au-delà de l'unité des « parents », les fonctions remplies par le père et la mère sont également décrits de façon différenciée. Si la mère apparaît classiquement comme plus dans la parole et le dialogue permanent sur tous les sujets – avec une présence parfois trop prégnante – le père semble intervenir de façon plus ponctuelle, sur des sujets plus spécifiques.

« Moi ma mère elle est toujours là elle est même trop là. Quand c'est mon père qui s'en mêle, elle ne fait rien pour intervenir (en ma faveur), elle le suit. »
« Ma mère dès fois elle est trop là et mon père il est là mais quand il faut. On peut discuter de tout, c'est ouvert. »
« Ma mère elle est gentille, y'a pas de conflits »
« Je parle plus avec ma mère qu'avec mon père de tous les sujets »

✓ *Des propositions des jeunes pour améliorer le soutien des parents*

Les jeunes proposent des modalités de soutien qui leur semblent adaptées à leurs besoins, où l'on ne retrouve pas seulement le souci du résultat mais aussi des moyens mis en œuvre pour y parvenir. Parmi ces éléments, on trouve notamment :

- Un peu de soutien sur la gestion du quotidien ;
- La confiance que les parents peuvent mettre dans les capacités de leurs enfants à faire face aux choix qu'ils ont fait ;
- Une aide à la gestion du stress et des déceptions ;

- Une mise à disposition des ressources sociales et capacités des parents s'ils en font la demande.

« Nous encourager, nous pousser à chercher où à nous lever le matin »
 « Mieux nous parler pour nous détendre, nous reconforter »
 « Ils ont du réseau eux, ils ont travaillé avant »
 « Ma mère n'est pas tout le temps derrière moi au niveau des notes : " t'as eu ça... ce n'est pas grave, tu vas te rattraper" »

✓ *Le soutien des parents : une ressource socialement inégalement répartie*

Certains jeunes pointent les limites du soutien de leurs parents dès lors qu'il s'agit de contenus de formation. Les pairs constituent alors des soutiens alternatifs qui peuvent être utiles, mais pointés en deuxième intention par certains, ou tournés comme une ressource plus fiable pour les autres.

« Ma mère n'est pas française donc quand je lui demande elle ne peut pas m'aider. Mon père a un faible niveau scolaire donc quand je lui demande il ne comprend même pas la question ! Du coup je vais voir mes potes, parfois la famille qui est d'un plus haut niveau scolaire. »

« On se parle tous entre nous de nos cours, maintenant l'aide des parents n'est plus indispensable pour ça. C'est plus facile de demander à quelqu'un qui a eu le même cours que nous, qui va avoir à faire le même travail que nous, que nos parents, eux les cours ça fait un moment qu'ils les ont eus, les méthodes ça a changé... du coup on a plus de facilité à se tourner vers nos amis ou les gens de notre classe. »

✓ *Une difficile communication parents-jeunes*

Divers éléments sont évoqués pour décrire la difficulté des relations entre parents et jeunes.

En premier lieu, les jeunes expriment le fait qu'eux et leurs parents ne se comprennent pas toujours, ne semblent pas parler le même langage ou utiliser les mêmes éléments de vocabulaire, ce qui ne va pas sans générer des incompréhensions voire des malentendus.

« Dès fois, quand on leur parle, ils ne comprennent pas trop ce qu'on veut leur dire, donc du coup ils nous embrouillent, du coup on les embrouille aussi et donc on s'embrouille »
 « Dès fois on ne se comprend pas »

En deuxième lieu, les jeunes pointent des rythmes de vie différents qui laissent peu d'espaces communs entre parents et enfants. Les repas du soir restent les seuls moments où se retrouver, ce qui permet des échanges mais pas forcément un soutien scolaire ni des activités communes. Ces écarts sont présentés comme des regrets de la part des jeunes.

« On a pas du tout les mêmes emplois du temps »
« Quand je demandais (de l'aide pour les cours, ndlr) à mon père, c'était possible quand il travaillait en France, maintenant moins »
« Ils n'ont pas trop le temps en plus. Moi c'est plus une question de temps. »

« On se voit pour le dîner, le matin très vite fait... »
« Mes parents ils bossent beaucoup, on ne se voit presque pas... on se voit le soir au repas... du coup, on ne fait pas grand-chose. »

« On ne parle pas assez avec nos parents du coup on n'arrive pas à parler avec eux. »
« Nous, on aimerait qu'ils nous parlent plus, qu'ils prennent plus de temps »

✓ *La santé, une préoccupation surtout parentale*

Les questions de santé étaient au cœur de cette enquête exploratoire. Il s'agissait donc de voir comment les jeunes appréhendaient cette question en générale. Mais l'on voit que plus que les jeunes, ce sont les parents qui ont cette préoccupation.

« Au niveau de la santé, nous on ne s'en soucie pas trop, mais nos parents beaucoup plus pour nous. »
« Ils s'impliquent beaucoup trop dans notre santé »
« Ils veulent que rien ne nous arrive »

Pour autant, c'est surtout un sujet autour duquel la communication n'est pas très simple entre jeunes et parents, entraînant des questions qui apparaissent intrusives pour les premiers, et comme une source d'inquiétude en raison d'un manque d'information pour les seconds.

« Je pense aussi que le fait qu'on ne leur en parle pas, ils vont faire des tonnes de la moindre chose qu'ils vont voir... engrenage, engrenage, dispute... »

De plus, sur ce sujet comme sur d'autres, les réponses apportées par les parents ne sont pas forcément celles attendues par les jeunes. Là encore, le soutien parental apparaît plus comme un élément coercitif et normatif qu'un soutien du jeune en partant de ses propres préoccupations et objectifs, même si cela part d'une inquiétude des parents.

« Quand ils m'en parlent, surtout du poids, ça me vexé beaucoup, du coup après on a plus trop envie de leur parler, ils peuvent être vexants dans ce qu'ils disent, genre " t'as grossi, faut que t'aïlles voir quelqu'un, faut que tu perdes du poids". Super quoi ! »

Les maladroites dans la communication apparaissent donc comme des éléments bloquant de la collaboration parents/enfant sur la santé.

Enfin, les jeunes montrent une prise d'autonomie importante pour s'occuper de l'accès aux soins, y compris chez les mineurs. Ce sont surtout parmi les lycéens de Rumilly qu'il est pointé cette

compétence à prendre contact avec un professionnel de santé en fonction de leurs symptômes, quitte à choisir un praticien selon sa localisation pour pouvoir s'y rendre par leurs propres moyens le cas échéant :

« On arrive à un âge où on peut se gérer tous seuls. Pour un rendez-vous chez le médecin, on est capables de le faire nous. Mes parents, quand j'ai une angine ou mal à la tête, je leur dis "j'ai pris rendez-vous chez le médecin" et voilà. »

« Mon dentiste, là où il est, il n'y a pas de bus qui passe devant, il fallait que j'y aille et ma mère ne pouvait pas m'amener du tout parce qu'elle travaillait beaucoup, du coup bah j'ai changé de dentiste, j'ai pris un rendez-vous toute seule chez un dentiste où je pouvais aller seule »

2. RAPPORT A L'ARGENT ET A L'AUTONOMIE FINANCIERE

✓ *Le budget des étudiants et des lycéens en population générale : quelques statistiques*

Les solidarités familiales vis-à-vis des étudiants ont été étudiées⁸. En 2013, 65% des étudiants de 18-35 ans ont reçu d'au moins un membre de leur famille une somme d'argent participant à leurs ressources mensuelles au cours du semestre de l'enquête (Conditions de vie de l'OVE). L'aide de la famille représente en moyenne 34% des ressources totales déclarées par les étudiants.

Ce soutien familial est sources d'inégalités chez les étudiants : la somme d'argent reçue est variable selon que l'étudiant appartienne à un milieu favorisé ou populaire. 78% des étudiants d'un milieu social favorisé reçoivent de l'aide de leurs parents, contre seulement 57% pour ceux qui viennent d'un milieu plus modeste.

Néanmoins, **si l'aide familiale permet des conditions de vie et d'études très différentes parmi les jeunes interrogés, elle n'est pourtant pas perçue comme déterminante pour la réussite**, et dans tous les cas moins importante que les efforts (75%), les réseaux et relations (52%), le diplôme (44%), la conjoncture économique (32%) ou la famille (28%).

Dans son [premier rapport sur la pauvreté en France de 2018](#), l'Observatoire des Inégalités vient confirmer que les jeunes de moins de 30 ans sont la catégorie de la population par tranches d'âge la plus touchée par la pauvreté monétaire (à 50% du niveau de vie médian) :

La pauvreté selon l'âge Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre d'individus pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Moins de 10 ans	872	11,3	17,4
De 10 à 19 ans	889	11,7	17,7
De 20 à 29 ans	826	11,8	16,5
De 30 à 39 ans	572	7,3	11,4
De 40 à 49 ans	697	8,1	13,9
De 50 à 59 ans	660	7,9	13,1
De 60 à 69 ans	301	3,9	6,0
De 70 à 79 ans	84	1,9	1,7
80 ans et plus	118	3,6	2,4
Ensemble	5 020	8,0	100

Lecture : parmi la population pauvre, 17,4 % sont des enfants de moins de 10 ans. 11,3 % des enfants de moins de dix ans sont pauvres.

Source : Insee – Données 2015

⁸ Op. Cit. Roselli M., Chauvac N., Jmel S.- 2016

Ce même rapport, en écho aux données suscitées sur les liens entre niveau de qualification et accès à l'emploi, relève que la pauvreté touche davantage les moins diplômés :

La pauvreté selon le niveau de diplôme Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Part de la population pauvre (en %)
Diplôme supérieur	361	4,4	9,6
Bac + 2	232	4,0	6,2
Bac	662	7,2	17,7
CAP ou BEP	803	7,0	21,5
Brevet des collèges	440	9,3	11,8
Sans diplôme ou le certificat d'études	1 243	10,6	33,2
Ensemble	3 741	7,4	100

*Individus âgés de 15 ans et plus hors étudiants. Lecture : parmi la population pauvre de plus de 15 ans, 33,2 % n'ont aucun diplôme ou le CEP. 10,6 % de la population sans diplôme est pauvre.
Source : Insee – Données 2015*

Enfin, si les moins de 30 ans sont plus touchés par la pauvreté, il apparaît y compris dans cette tranche d'âge que les femmes sont un peu plus concernées, **en particulier passé la majorité** :

Taux de pauvreté selon le sexe et l'âge (en %)				
	Femmes (seuil 60 %)	Hommes (seuil 60 %)	Femmes (seuil 50 %)	Hommes (seuil 50 %)
Moins de 18 ans	20,4	19,4	11,0	11,0
18 à 29 ans	21,1	19,1	13,0	12,0
30 à 49 ans	14,5	12,2	8,2	7,2
50 à 59 ans	12,9	12,3	8,0	7,8
60 à 74 ans	7,1	7,3	3,1	3,8
75 ans et plus	8,9	6,9	3,4	2,2
Ensemble	14,6	13,7	8,1	7,9

Source : Insee – Données 2015

En Auvergne-Rhône-Alpes, la synthèse des [données de santé](#) produite par l'Agence Régionale de Santé et l'Observatoire Régional de la Santé (décembre 2017) indique que « la pauvreté monétaire dans les grandes unités urbaines de la région traduit une grande précarité vis-à-vis du logement et de l'emploi. **Il s'agit en grande partie de jeunes adultes âgés de moins de 25 ans sans emploi** » (p10).

Au niveau national, le budget dont disposent les lycéens et son utilisation font l'objet d'une infographie dans [l'enquête « santé des étudiants et des lycéens » réalisée par la SMEREP en 2018](#) :

Synthèse conditions de vie des lycéens

Conditions de vie des lycéens :



Un budget mensuel de **69 €** en moyenne qui se répartit entre :



Shopping

31 %



Sorties

26 %



Repas

16 %



Culture

10 %



Sport

5 %

16 % des lycéens ont un **petit boulot** en plus du lycée



69 % d'entre eux travaillent **moins de 12h par mois**

31 % d'entre eux travaillent plus de 12h par mois

Moins de 6h par mois

Entre 6h et 12h par mois

Entre 12h et 24h par mois

Plus de 24h par mois

36 %

33 %

21 %

10 %

Un(e) lycéen(ne) sur six déclare un petit boulot en sus du lycée, sans que l'on sache s'il s'agit uniquement des petits boulots exercés pendant l'année scolaire ou si cela inclut les « jobs d'été ».

On constate notamment que le budget des lycéés est essentiellement consacré à se faire plaisir (shopping, sorties), pouvant impliquer une dimension sociale (sorties).

Au-delà de ces éléments statistiques, comment les jeunes interrogés, ayant globalement entre 16 et 19 ans, décrivent la façon dont ils se procurent de l'argent et leurs pratiques par rapport au budget dont ils disposent ?

Dans l'ensemble, il faut noter que ces questions financières sont évoquées à plusieurs reprises comme absolument centrale, dans l'existence de certains jeunes, pour exister socialement :

« Sans argent on n'est rien aujourd'hui »
« Sans argent on ne peut rien faire »
« Sans budget tu ne peux pas avoir un appart, tu ne peux rien faire »

✓ D'où vient l'argent dont les jeunes disposent ?

Parmi l'ensemble des jeunes que nous avons rencontrés, moins de la moitié a dit avoir régulièrement de l'argent de poche de leurs parents.

Chez les jeunes scolarisés en lycée général ou professionnel, environ la moitié travaillent pendant l'année scolaire et/ou pendant les vacances scolaires. Les secteurs d'activité de ces petits boulots sont notamment : agriculture, restauration, services (coiffure, babysitting, espaces verts chez les voisins), BTP pour certains garçons (maçonnerie, chantiers).

Les jeunes inscrits en filière professionnelles et en MFR tirent un revenu de leur contrat en alternance, sauf quelques jeunes en formation initiale.

Les jeunes inscrits en E2C et en mission locale n'ont pas d'activité salariée, cela ne leur étant pas autorisé le temps de leur passage par ces dispositifs.

✓ Des perceptions de la facilité ou non à trouver du travail très dépendantes de l'âge

Deux paliers d'âge existent pour les jeunes, l'un à 16 ans :

« A notre âge quand on ne peut pas travailler parce qu'on n'a pas 16 ans... »
« Avant 16 ans c'est vachement compliqué »

L'autre à 18 ans, plus marqué encore et auquel est associé un niveau d'exigence et de responsabilité accru de la part d'un employeur :

« Quand on est mineur on ne peut pas avoir forcément des salaires ou quoi »
« Si on n'a pas l'âge légal, ils ne prennent pas. Ils ne veulent pas s'embêter à avoir quelqu'un à qui il faut montrer ce qu'il faut faire, il y a plus d'exigence dans une entreprise par rapport à si on est majeur, ils ne veulent pas s'embêter avec ça et ils attendent qu'on ait 18 ans. Quand on n'est pas majeur, il faut qu'ils passent derrière nous pour regarder si c'est bien ce qu'on a fait »
« Moi au boulot, les personnes majeures sont mieux vues parce qu'elles sont vues comme des adultes responsables, et nous on peut être vus comme des enfants »
« Dès que t'as 18 ans et que tu commences à chercher quelque chose, ils te demandent de l'expérience ».

Même les petits boulots comme les gardes d'enfants sont mentionnés comme difficiles à décrocher, demandant, si ce n'est l'âge, des références voire des qualifications qui apparaissent en décalage avec ce que les parents des jeunes interrogés ont vécu. Cela traduirait une évolution de l'accès aux petits boulots.

« Ça devient de plus en plus exigeant : mes parents ils me disent avant c'était très simple de demander à quelqu'un pour garder un enfant. Aujourd'hui ils veulent un diplôme »
« Moi pour le travail que je fais... ça fait depuis le début de l'année que je garde cette petite toutes les semaines, et ils (les parents) m'ont demandé des références. Alors que... juste, je la garde ! Mais ils m'ont demandé des références. Je pense que tout le monde devient beaucoup plus exigeant. Mon père a commencé à travailler il avait 15 ans, il a travaillé plusieurs années dans la même boîte... je pense que maintenant, nous, on nous dit "à 15 ans tu vas travailler", je pense qu'on rit tous au nez de la personne qui nous parle, parce que bah... on peut plus le faire. »

De fait, il est difficile de savoir si l'accès aux petits boulots s'est dégradé, car l'enquête montre des situations très différentes. Là où certains jeunes ont dit qu'il leur a été assez simple de décrocher un petit boulot pour les vacances notamment, d'autres semblent avoir rencontré beaucoup plus de difficultés pour obtenir la même chose.

« En soi, quand on a l'âge légal, si on passe par une boîte d'intérim, c'est assez simple. Moi en deux jours j'ai trouvé un job et j'ai bossé tout un mois cet été, je trouve que c'est assez simple. Après, si tu veux vraiment faire un boulot qui te plaît, c'est compliqué, parce que c'est plutôt de la manutention. »
« J'ai cherché du travail pour cet été, sans mentir pendant les vacances de Pâques j'ai dû envoyer une cinquantaine de lettres de motivation, toutes faites personnalisées pour l'entreprise, j'ai donné du mien et je n'ai pas vraiment eu de résultats. »
« J'ai trouvé facilement, je suis allée chez une coiffeuse, lui ai demandé si elle voulait que je travaille pour elle, et elle m'a dit oui »
« Plus on se donne les moyens plus on a de chances de trouver... quoiqu'il en soit il y a le facteur chance aussi. Parfois on peut faire plein de démarches et pas trouver »

L'échange ci-dessous entre deux jeunes d'un même groupe résume assez bien ces différences de perceptions :

*« Ça dépend où on est, si on cherche dans l'agriculture où on ne cherche pas forcément un travail qui va nous rémunérer ou qui va nous faire plaisir, il faut juste baisser nos propres exigences...
... mais l'agriculture, il faut y aller aussi...
... si t'as envie de gagner de l'argent, tu le fais...
... mais il faut y aller, par exemple je ne peux pas aller à (commune) tous les jours, si t'habites à (commune) c'est compliqué, tu ne vas pas y aller à pied...
... à vélo...
... faut acheter le vélo »*

Ces témoignages et ces échanges montrent qu'il faut des compétences et des conditions de mobilité spécifiques pour décrocher un travail, même à temps partiel et de courte durée, et que tous n'ont pas les mêmes ressources pour le mettre en œuvre.

✓ *Les mères présentées comme tenant les cordons de la bourse*

Si les jeunes interrogés déclarent dans moins de la moitié des cas avoir un budget régulier de leurs parents, ces derniers peuvent également être pourvoyeurs ponctuels d'argent de poche, pour des dépenses spécifiques. De fait, les mères apparaissent comme l'interlocutrice privilégiée pour ces questions : au cours de notre enquête, les jeunes filles comme les garçons ont beaucoup plus souvent cité leur mère que leur père comme leur parent vers lequel ils se tournent s'agissant d'argent :

« Quand je lui dis "t'as pas 5 euros s'il-te-plait ?" elle me dit non ou alors "fais tout le ménage et à la fin, je te donne" »
« Dès fois quand je demande à ma mère, elle me donne »
« Ma mère me donne de l'argent même si je lui en demande pas »
« Je fais le ménage ou je m'occupe des enfants, en échange ma mère m'achète des trucs ... »

Mais on perçoit dans les témoignages que l'argent alloué l'est souvent en échange d'un service domestique, et non comme un dû. Il y a une contrepartie exigée, qui peut également prendre la forme d'un achat désiré plutôt que comme une somme d'argent donnée.

✓ *L'importance de « gagner son argent »*

Pour les jeunes interrogés, même si l'argent qui leur est donné vient de leurs parents, c'est bien en contrepartie d'un travail qu'il est alloué. De fait, lorsque de l'argent leur est versé sans contrepartie perçue d'un travail, celui-ci n'a pas le même statut, et la distinction est faite de façon claire. L'exemple est donné par le budget alloué par la mission locale dans le cadre de la Garantie Jeune, qui n'est pas perçu comme une rémunération liée à une activité, même si elle est donnée en contrepartie d'un engagement : « on ne gagne pas notre argent » avec la Garantie Jeunes.

Or, le fait de « gagner de l'argent » par son travail reste une valeur très présente pour les jeunes qui ont été interrogés. Il y a une réelle fierté à donner sa force de travail en contrepartie d'une somme d'argent, voire une déconsidération d'une allocation qui tomberait chaque mois sans contrepartie.

« Socialement parlant, je pense que c'est mieux quand on rencontre une personne de dire "ouais je fais ça, ça, ça" plutôt que de dire "bah je ne fais rien du tout et j'attends le 5 du mois pour avoir mes sous" »

Le terme « fierté » a été utilisé plusieurs fois, comme pour marquer la satisfaction d'avoir franchi une étape d'entrée dans la vie adulte, et de s'être prouvé que l'on peut soi-même subvenir même partiellement à ses besoins.

« C'est une fierté, ça nous rend financièrement indépendants »
« Il y a une notion de fierté parce que quand on achète quelque chose, par exemple un vêtement, on va le mettre une fois et se dire "c'est moi qui me le suis payé toute seule", c'est une fierté, pour ma part en tout cas »
« C'est le fruit de notre travail »
« C'est une fierté de gagner son propre argent »
« Pour pas dépendre trop de la famille »
« On n'a pas demandé à papa et maman »

Le parcours vers une autonomisation financière vis-à-vis des parents est ainsi clairement un enjeu pour ces jeunes, mais également vis-à-vis des aides sociales, qui ne constituent finalement pas une réelle autonomie pour eux.

L'apprentissage de la gestion de son propre budget et les responsabilités qu'elle implique sont clairement perçus, en particulier par ceux qui ont franchi le pas du travail rémunéré.

« Quand on ne travaille pas, on n'a pas la notion de l'argent. »
« On apprend à se dire non »
« On fait gaffe à ce qu'on achète »
« On apprend à gérer »
« Ça nous apprend le goût de l'effort récompensé »

Même pour ceux, plus âgés et expérimentés professionnellement, il y a cette perception que l'apprentissage continue :

« On a acquis la notion de budget mais maintenant c'est savoir gérer et respecter son budget, mettre des règles, faire attention »

« Mon argent, je peux faire ce que je veux avec »
« On en fait ce qu'on veut »
« On peut l'utiliser comme on veut, on se débrouille tous seuls »

✓ *La provenance de l'argent influe sur son utilisation*

Au-delà de la fierté suscitée par l'acquisition progressive d'une autonomie financière, il est clair que selon si l'argent est donné par les parents ou gagné à la sueur de son front, l'usage qui est fait de ce budget est très différent. L'origine de l'argent est donc centrale, et il ne s'agit pas seulement d'un montant à disposition. De ce fait, il apparaît que la propension à économiser et à faire attention aux dépenses est plus forte quand l'argent a été obtenu par son propre travail.

« L'argent je n'arrive pas à le gaspiller surtout quand c'est le mien (dans le sens de celui que j'ai gagné, ndlr) »
« On n'a pas conscience quand nos parents nous donnent de l'argent, ce n'est pas la même chose que quand on travaille, on a travaillé pour avoir cet argent... du coup après on n'a pas trop envie de dépenser notre argent je pense. »
« Je n'ai pas la notion de l'argent vu que ce n'est pas moi qui le gagne, je l'ai comme ça on va dire. Je le dépense tout de suite et ça ne me dérange pas. »
« On se dit "j'ai travaillé pour l'avoir, je vais le garder" »

D'autre part, le choix des dépenses est fait plus indépendamment des parents, permettant de faire des activités ou des dépenses nécessitant des sommes plus importantes, qu'on n'aurait pas osé demander à ses parents. C'est donc une dimension supplémentaire dans l'autonomisation.

« Avant j'étais plus à me dire, si je dépense ça pour ça je ne pourrai pas faire autre chose, fallait que je choisisse plus mes besoins, alors que maintenant en travaillant... bon, ça prend beaucoup de temps de travailler, mais quand après on voit qu'on peut faire des choses qui nous font plaisir... »

« Il y a des choses qu'on ne peut pas demander. Moi je vois, là, je vais pouvoir me payer des vacances avec ma meilleure amie, je n'aurai pas pu demander à mes parents : "vous pouvez me donner 300 euros pour que je puisse partir en vacances ?" »

Néanmoins, ce parcours vers l'indépendance financière n'est pas que simple, et les difficultés liées aux responsabilités multiples sont bien identifiées par certains jeunes, qui apprécient de ne pas devoir être entièrement autonomes à leur âge.

« Quand on gagne notre propre argent, qu'on a un vrai salaire tous les mois, après ça amène trop de responsabilités, trop de choses... trop de dépendance tout de suite ! Je pense qu'on veut être indépendants, mais pas trop »

« Moi je veux être indépendante, mais chez ma mère »

« Quand on se met en appartement, on se dit ouais y'a que le loyer à payer et c'est bon on est tranquilles. Alors qu'en fait il y a les courses, l'EDF, l'assurance »

« Depuis peu je revis chez mon père donc c'est beaucoup plus facile vu que j'ai beaucoup moins de choses à penser, quand je vivais tout seul, enfin en couple, c'était vachement dur de penser tous les jours à qu'est-ce qu'on va manger, à la facture EDF, ton loyer, tes charges, ta facture internet qui passent en priorité... tu te dis tout le temps "putain comment je vais faire", alors que nos parents et tous les autres qui vivent tout seuls, ils font ça depuis tout le temps et ils ont zéro soucis quoi. C'est compliqué au début de bien s'organiser je pense... »

✓ *Le rapport aux économies influencé par la condition sociale...*

C'est chez les lycéen(ne)s de Rumilly, et dans une moindre mesure à la MFR d'Annecy, que nous avons entendu le plus de facilité à économiser. Les jeunes qui économisent disent le faire pour financer des vacances ou un projet qui leur tient à cœur :

« Pour des projets futurs »

« Me payer des vacances »

« Pour un gros truc, moi je veux m'acheter une moto »

« L'année prochaine je pars un mois avec des amis en Asie. Du coup je commence à économiser »

« Garder de l'argent pour en garder ce n'est pas important je trouve, alors que si on a un but à la fin c'est plus facile »

Même dans un contexte où il y a peu d'argent disponible au moment de l'enquête, cela peut être une préoccupation des jeunes.

« L'épargne c'est compliqué mais c'est en projet »

Ces jeunes témoignent d'une possibilité d'anticipation, d'insertion dans une temporalité longue : ce sont plus généralement des jeunes de lycées ou MFR, potentiellement issus de milieux plus favorisés que ceux rencontrés à l'école de la 2^{ème} chance ou en mission locale. Plus ils sont âgés, et plus l'attention portée au fait de faire des économies apparaît importante. Les plus jeunes témoignant au contraire d'un argent qui « brûle les doigts » :

« Je gaspille tout quand j'ai de l'argent »
« Je gaspille tout en 2-2 »

Pour les jeunes les plus défavorisés, les économies ne sont pas tant perçues comme la possibilité de mener à bien un projet à long terme, mais plutôt comme celle de faire face à des coups durs :

« L'argent que j'ai, il me sert à économiser par-ci par-là, parce que... on n'est pas à l'abri aujourd'hui. Y'a des chutes, des rechutes, le contrepied de quelque chose, c'est difficile d'assurer son avenir »
« Mettre de l'argent de côté pour couvrir des besoins que tu n'as pas encore identifiés... assurer ton avenir, quel qu'il soit... »
« Pour s'en sortir, jouer la sécurité »
« Je ne vais pas y toucher, et attendre si besoin une urgence »
« Pour si jamais il arrive une catastrophe, quelque chose »

L'argent mis de côté présente donc plus volontiers un filet de sécurité, et justement le moyen d'envisager un peu plus sereinement l'avenir.

Mais dans un contexte de finances très contraint, il est parfois difficile de pouvoir consacrer une part de leur budget à faire des économies.

« De toute façon on n'a pas assez d'argent pour commencer à en économiser »
« On n'a que des miettes, comment on va économiser les miettes ? »

Il n'y a donc pas ce filet de sécurité évoqué précédemment qui puisse être constitué, que les parents n'ont probablement pas la possibilité de palier non plus.

A cela s'ajoute la difficulté à se projeter dans un futur éloigné pour les plus précaires :

« Moi quand j'ai de l'argent, je me dis toujours c'est un coup à mourir demain... Du coup, le lendemain, je me dis... je regrette un peu plus. »

La consommation de produits psychoactifs et en particulier de tabac a pu être citée comme frein à la capacité d'économiser :

« Si on ne fume pas, on ne boit pas, c'est facile (d'économiser, ndlr) »
« Je fume des cigarettes, c'est un peu problématique mais c'est comme ça »

✓ *L'utilisation de la part arbitrale par les jeunes*

Les jeunes interrogés sont dans des situations assez diverses, certains ayant déjà quitté le domicile parental. Mais pour tous se pose la question de l'utilisation du budget disponible, ce que nous appelons ici « la part arbitrale » pour ces jeunes, qui peut être consacré aux économies ou aux dépenses « de loisirs », dont il s'agit ici de prendre la teneur.

Là aussi, suivant les milieux familiaux, l'utilisation de l'argent disponible varie de façon importante, même si au global, tous aspirent à pouvoir « se faire plaisir » avec cette part arbitrale.

*« Ce qui nous fait plaisir »
« Un budget pour se faire plaisir pour nous »
« Des vêtements, des bonbons, des chips »*

Les jeunes d'origine sociale modeste ont exprimé des priorités diverses mais souvent de l'ordre des besoins « de base », en particulier une contribution à leur budget alimentaire, montrant que leur « part arbitrale » reste centrée sur des priorités d'obligation, avant des dépenses plus superflues.

*« Acheter à manger... bouffer »
« En premier je fais les courses »
« J'achète à manger »
« Acheter de la nourriture »
« Nourriture, essence, loisirs, factures »
« Le loyer, et je fais les courses aussi »
« La conduite »
« Toutes les factures »
« Essence et formation »*

Il est à noter que certains pointent leur budget tabac comme un besoin important non compressible.

« Les cigarettes pour ceux qui fument »

Pour un jeune récemment arrivé en France, une priorisation est faite en faveur de ses démarches administratives :

« J'ai préféré économiser l'argent pour acheter la wifi et l'ordinateur parce que ça me permet de faire des démarches administratives plus vite et plus efficacement. C'est primordial »

Tout en revendiquant l'importance de se faire plaisir en dépensant, les lycéen(ne)s de Rumilly se distinguent des autres par leur propension à dépenser leur budget plutôt dans les loisirs que dans l'achat d'objets ou de vêtements, de prendre le temps de choisir des vêtements de qualité plus qu'en quantité.

*« On est encore jeune, je n'ai pas envie de dépenser beaucoup d'argent pour le moment... enfin, c'est mon caractère en tout cas »
« On fait les magasins si on veut s'acheter une vraie tenue »
« L'argent que j'ai je n'aime pas trop le dépenser. J'ai travaillé pour ça, tout dépenser tout de suite ça m'embête un peu »
« Moi l'argent c'est plus pour les loisirs et les sorties. Je n'achète presque rien, je fais plus de sorties »*

« Pour les loisirs »

« Je m'accorde des plaisirs aussi, dès fois du matériel, dès fois des vêtements s'il y a vraiment un truc qui me plaît, mais... je me restreins beaucoup, je ne suis pas une consommatrice excessive »

Les jeunes de ce même lycée se distinguent également par leur prise de conscience de l'évolution de leur rapport à la consommation avec l'âge.

« On se rend compte qu'on grandit, on change de goûts »

« On est moins matérialistes »

« Moi avant quand j'allais en ville j'y allais vraiment pour faire les magasins avec les copines. Maintenant, on se pose sur une terrasse, on boit du coca est on est contents »

Mais il reste pour certains d'entre eux une préoccupation certaine à pallier les besoins de base de la famille, dans une solidarité familiale qui devient également ascendante, lorsque les parents sont les plus en difficulté financièrement. On est alors bien loin d'une « part arbitrale » consacrée à se faire plaisir.

« Quand on peut aider, par exemple si ma mère n'a pas de sous »

« J'essaye d'aider un peu à la maison, vu que je loge chez ma mère, qu'elle me paye la MFR »

Cela pointe en particulier les différences sociales auxquelles sont confrontées les jeunes, avec pour certains d'entre eux, un poids des préoccupations financières très importantes malgré leur jeunesse :

« C'est le plus gros problème, le plus gros souci »

« C'est toujours une préoccupation »

V. PASS REGION : ATTENTES ET PROPOSITIONS DES JEUNES ENQUETES

POUR UN MEME DROIT AU PASS REGION, DES DISPARITES DE RECOURS ET D'EQUIPEMENT SELON LES FILIERES

La quasi-totalité des jeunes rencontrés en lycées mixte ou professionnel bénéficiaient du Pass Région.

A l'inverse, la majorité des jeunes rencontrés à la MFR d'Annecy-le -Vieux n'en étaient pas équipés, et ce malgré une information en début d'année par une personne référente du dispositif au sein de l'établissement.

- A la mission locale de Riom, un seul jeune bénéficiait du Pass Région. Le groupe que nous avons rencontré était suivi à la mission locale au titre de la Garantie Jeunes, qu'ils avaient intégrés depuis moins de 2 semaines au moment de l'entretien.
- Les jeunes rencontrés dans les deux écoles de la deuxième chance (E2C) étaient non seulement les moins équipés du Pass Région de tous ceux rencontrés - aucun n'en bénéficiait - mais ils nous sont apparus comme étant :
 - Les moins informés de l'existence même du dispositif (ceux qui l'étaient étaient toujours sortis récemment du système scolaire classique où ils avaient bénéficié de l'ex-carte M'RA)
 - Surtout, les plus sceptiques quant à l'utilité qu'ils perçoivent de ce dispositif : par rapport aux jeunes d'autres structures, les jeunes des E2C nous ont particulièrement frappés par une forme de défiance qu'ils nous ont exprimé vis-à-vis du Pass Région, certains au mieux ne comprenant pas à quoi il pourrait leur servir, d'autres au pire rejetant l'idée même d'en être bénéficiaire.

Nous reproduisons ci-dessous un échange avec des jeunes dans une des E2C visités, et qui nous semble assez révélateur des représentations que nous avons perçues de ces jeunes sur le Pass Région et sur l'aide qu'il leur procure. Cet échange apporte aussi des éléments quant à leurs attentes en matière de modalités de soutien, y compris sur des critères de simplicité :

« Pourquoi vous ne la voulez-pas ?

Je vais faire quoi avec ça ?... J'ai rien à faire avec ça...

Est-ce que vous en voyez l'utilité, de cette carte ?

Pas vraiment...

Est-ce qu'elle est facile à utiliser ?

Oui, clac tu passes, et t'as payé ta place (de cinéma, ndlr)

Est-ce qu'elle correspond à ce que vous voulez faire avec ?

A part le ciné et des livres, vous pouvez faire quoi avec ?

Qu'est-ce que vous voudriez faire avec ?

20, 30 balles, où on se ferait plaisir, vite fait

A la mission locale personne ne vous en a parlé ?

Non, moi c'était au lycée

C'était au lycée

Finalement, ce serait bien qu'il y ait un crédit avec de l'argent dessus ?

Au moins 2-3 petits sous... mais ça se saurait...

Qu'est-ce que vous feriez avec cet argent ?

On ferait plein de trucs...

Vous pouvez préciser ?...

Pour vivre dans la vie... genre je sors, là, je veux une canette, il faut de la thune... n'importe quoi dans la vie, il faut de la thune... pour s'habiller, manger, boire de l'eau... faut donner de la thune tous les jours ! Sans argent, tu vis pas... »

UTILISATION DES AVANTAGES INDIVIDUELS « LOISIRS »

- Tous groupes confondus, les **5 places de cinéma à 1 euro** sont l'avantage individuel auquel les jeunes rencontrés associent le plus le Pass Région.
- Au-delà des présupposés sur la diminution des pratiques de lecture, beaucoup de ceux que nous avons rencontré nous ont dit regretter que l'avantage « livres loisirs » soit faiblement doté.

« Pour moi qui lis beaucoup, les 8 euros du forfait livre passent très vite »

« Avec 8 euros, on peut acheter un demi-livre... »

- La réduction sur les spectacles vivants et culturels est utilisée via les enseignants et formateurs qui mobilisent leurs jeunes pour que chacun active cet avantage le moment du spectacle venu.
- Dans plusieurs groupes, des jeunes nous ont dit apprécier l'avantage de 30 euros de réduction pour des places de concerts ou festivals.
- Plusieurs jeunes rencontrés en Haute Savoie, que ce soit au lycée de Rumilly ou à la MFR d'Annecy-le-Vieux, ont dit utiliser leur avantage sur une licence sportive pour diminuer le coût d'un forfait ski.

Les échanges entre jeunes sur leurs utilisations respectives des avantages du Pass Région ont permis à plusieurs jeunes de (re)découvrir des avantages dont ils n'avaient pas connaissance ou souvenir.

UN AVANTAGE « MANUELS SCOLAIRES » PAS TOUJOURS ADAPTE : EXEMPLE DE LA MFR D'ANNECY-LE-VIEUX

Une formatrice des jeunes de la MFR d'Annecy-le-Vieux nous a fait part, une fois l'entretien avec le groupe terminé, d'une situation qu'elle a rencontrée avec une de ses classes par rapport à l'avantage « manuels scolaires ».

Les jeunes de cette classe suivaient une formation professionnalisante pour laquelle ils n'avaient pas besoin de manuels scolaires proprement dits. Des livres de fabrication de jeux destinés aux enfants, plutôt classés dans la catégorie des livres ludiques mais qui étaient cependant bien plus utiles à ces jeunes que des ouvrages classés dans les ouvrages scolaires ou parascolaires, n'étaient pas éligibles à l'avantage manuels scolaires du Pass Région du fait de ce classement. Une solution avait heureusement été trouvée avec une librairie partenaire pour malgré tout utiliser l'avantage à fins d'obtention des ouvrages souhaités.

Cet exemple illustre le fait que **la définition d'ouvrage parascolaire pourrait être la plus large et adaptable possible à toute la diversité des formations professionnalisantes** afin que tous les jeunes concernés puissent bénéficier de leur avantage « manuels scolaires » pour l'obtention d'ouvrages qui, quand bien même ne seraient pas considérés comme scolaires, n'en sont pas moins utiles à la formation qu'ils suivent.

L'AIDE FINANCIERE AU BAF A ET AU PERMIS, UN AVANTAGE PLEBISCITE SUR LE PRINCIPE... MAIS S'AVERANT DIFFICILEMENT ACCESSIBLE DANS LES FAITS

Nous avons constaté que lorsque nous en avons parlé, les jeunes se sont montrés intéressés par cet avantage, dont ils n'avaient par ailleurs pas toujours connaissance.

Aucun ne nous a dit en avoir bénéficié : certains s'étaient renseignés pour en faire la demande, mais nous ont rapporté s'être heurtés à un refus de facto, du fait que les structures situées près de chez eux au sein desquelles ils pouvaient effectuer le bénévolat demandé en contrepartie de l'aide étaient toutes « complètes », en tout cas dans l'incapacité de les accueillir.

Lorsque nous leur avons posé la question de savoir si un tel avantage pouvait s'assimiler à une rémunération en contrepartie d'un travail, même bénévole, la réponse des jeunes a été unanime quant au fait que pour eux, il n'en était rien... même s'ils sont preneurs sur le principe de l'avantage proposé. Cela va dans le sens de ce qu'ils nous ont dit de leurs attentes de gagner leur propre argent en contrepartie d'un travail rémunéré (voir ci-dessus).

« C'est différent (de gagner de l'argent) parce qu'au final on ne voit pas l'argent mais ça permet de faire des économies. On ne voit pas l'argent mais on doit le prendre comme du travail étant donné que ça paye le permis ».

ATTENTES ET PROPOSITIONS AUTOUR DU PASS REGION

Tous les jeunes n'ont pas exprimé des attentes précises vis-à-vis du Pass Région quand bien même ils en bénéficient. Cependant, beaucoup ont exprimé des choses de leurs attentes via différents types de propositions : nouveaux avantages, amélioration d'avantages existants, amélioration des modalités d'utilisation des avantages ou de la carte en elle-même :

- Renforcement du budget livres
- Moduler l'âge de l'acquisition selon la formation suivie (exemple du petit frère en troisième professionnelle qui n'y a pas accès)
- Une aide au passage du permis moto pourrait-elle rentrer dedans ? Pour un jeune qui habite en campagne et qui voudrait se déplacer en moto... Avec toutefois un risque plus élevé d'accidentologie avec ce mode de transport.
- Avoir la possibilité d'avoir un nouveau crédit livres scolaires en cas de changement de filière
- La possibilité de pouvoir utiliser la carte pour sortir du local à vélo de l'établissement a été citée une fois (selon la personne, il serait possible de rentrer mais pas l'inverse)
- Avoir un budget pour manger chez un restaurateur en-dehors de l'établissement scolaire

« un repas par mois ça suffirait »

« ce serait bien qu'on puisse manger à l'extérieur avec »

Même s'il y a en contrepartie un fruit ou un légume dans le menu pour pouvoir bénéficier de la réduction, « on la prendrait, au contraire ça peut nous aider à aller vers des repas plus équilibrés »

- Elargir la plateforme streaming (ou en changer) dans le sens de plus variée et adaptée à ce qu'écourent et regardent les jeunes (musiques, séries du moment)
- Avoir accès au Pass Région en formation en alternance :

« L'alternance ça passe pas, c'est le problème de l'alternance y'a plein de trucs qui sautent »

- Pouvoir solliciter les avantages et bons plans avec une certaine liberté y compris pendant les vacances scolaires

« Partir en vacances plus librement qu'avec les bons plans, genre "aujourd'hui je veux y aller, je peux" »

« Ce serait bien que la carte soit active l'été »

D'une manière générale, la demande n'est pas tant d'avoir plus de crédit que d'avoir la possibilité d'utiliser le crédit déjà existant d'une manière dé-segmentée, de sorte à pouvoir en orienter l'utilisation selon ses affinités :

« Ce serait cool qu'ils mettent plus d'argent, mais pour mon cas, et de beaucoup dans la classe, on n'a pas utilisé l'argent pour les festivals, tout ça. Et aussi, au cinéma, j'y suis allé une fois à tout casser. Faudrait qu'ils mettent genre 200 euros d'un côté, et nous après on gère / Que les sommes non utilisées puissent être cumulables »

VI. DISCUSSION AUTOUR DES RESULTATS

SYNTHESE DES OBSERVATIONS SUR LA SANTE ET L'AUTONOMIE DES JEUNES DE 15-25 ANS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Concernant les comportements de santé, on repère clairement des thématiques qui posent problème :

- Une alimentation déséquilibrée, déclarée en lien avec un manque de temps
- Des problèmes de sommeil importants, avec notamment des dettes de sommeil très répandues
- Une part importante de jeunes sans activité physique, avec près d'un tiers des étudiants qui ne pratiquent pas, à un âge où les habitudes en la matière se prennent ;
- Une forte consommation de contenus vidéos à caractère pornographique pour des très jeunes, avec une mise en pratique lors d'une vie sexuelle active.

Par ailleurs, au niveau des indicateurs de santé, c'est surtout du côté de la santé mentale que la situation apparaît comme problématique, avec un fort risque suicidaire et des taux élevés de détresse psychologique. Le niveau de perception de l'état global de santé se dégrade au fur et à mesure que les jeunes progressent en âge, ce qui semble corrélé à un niveau de stress global qui augmente avec les responsabilités suite à l'émancipation de la sphère familiale. Globalement, les sources de stress sont multiples, mais largement mentionnées comme concernant l'orientation et l'insertion professionnelle. Elles sont accentuées par les dettes de sommeil.

La santé sexuelle présente également des signaux d'alertes, qui bien que non spécifiques à la région Auvergne-Rhône-Alpes, montrent une augmentation des infections à chlamydiae et gonococcies dans cette classe d'âge, particulièrement touchée et par ailleurs, une faible couverture vaccinale contre le papillomavirus (HPV).

Concernant les recours aux professionnels de santé, le médecin généraliste reste l'interlocuteur privilégié, loin devant les personnels médicaux scolaires. Il n'y a pas de problème d'accès identifié (mais peu d'information sur la question). On constate toutefois que les niveaux de prise en charge en matière de santé mentale restent très partiels.

La famille occupe une place centrale dans les trajectoires des jeunes de moins de 25 ans, devant les relations amicales, les loisirs et les études. Les parents sont désignés par les jeunes interrogés comme des soutiens potentiels nécessaires, mais avec lesquels il existe des difficultés de communication. Des propositions sont faites par les jeunes eux-mêmes pour améliorer ces écueils.

Le soutien familial est notamment financier, avant que le jeune n'accède lui-même à sa propre autonomie financière. Cet apprentissage progressif est clairement perçu par les jeunes, avec un statut bien différent de l'argent alloué par les parents par rapport à celui gagné comme rémunération contre un travail salarié. Les valeurs de travail sont clairement mises en avant dans l'enquête exploratoire,

avec la fierté associée au fait de gagner son « propre argent ». L'accès aux petits boulots semble très différent d'un jeune à l'autre, avec des compétences à démarcher qui pourraient être partagées.

Ce tableau général de la santé des jeunes masque des inégalités très fortes :

Des inégalités de genre d'abord, avec une santé mentale bien moins bonne chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes par exemple, mais des conduites addictives bien plus élevées chez les jeunes hommes.

Des inégalités sociales ensuite, avec globalement, une accentuation très forte des difficultés dans les milieux les plus défavorisés : plus de déséquilibre alimentaire, moins d'activité physique, plus d'anxiété liée aux problèmes financiers, des niveaux d'usages de produits psychoactifs deux à trois fois plus élevés. Plus globalement, les parcours d'insertion professionnels sont beaucoup plus difficiles, avec en particulier moins de ressources pour travailler son orientation et plus de difficultés à adopter une temporalité longue et envisager un métier à partir d'un centre d'intérêt à longs termes. Or, c'est bien le niveau de qualification qui détermine en grande partie l'employabilité par la suite.

Des inégalités territoriales enfin, qui, bien que peu analysées dans la littérature, apparaissent par exemple au niveau des consommations à risque de produits psychoactifs ou sur la question des transports et donc de l'accès aux dispositifs de santé, de formation ou de loisirs.

Le permis de conduire apparaît à ce titre comme à d'autres, un élément central pour améliorer l'accès et l'insertion professionnelle.

PROPOSITIONS POUR AMELIORER LA SANTE ET L'AUTONOMIE DES JEUNES DE 15-25 ANS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

- **Globalement**, au regard des observations réalisées, il y a un enjeu à :
 - Mettre en place un **universalisme proportionné**⁹ en matière d'aides, pour améliorer les inégalités sociales, de genre et territoriales de santé.
 - **Elargir le Pass Région aux NEET**¹⁰, pour lesquels les inégalités sociales sont fortes et renforcées par le nonaccès à ce dispositif (8,3% des filles et 9,5% des garçons de 15 à 19 ans sont NEET (DRDJSCS))
- **Plus spécifiquement** :
 - **Soutenir la parentalité** pour que les parents soient de meilleurs soutiens. Les jeunes interrogés font des propositions en ce sens (p 62) : un peu plus de soutien sur la gestion du quotidien ; renforcer la confiance que les parents peuvent mettre dans les capacités de leurs enfants à faire face aux choix qu'ils ont fait ; les aider à gérer le stress et les déceptions ; une mise à disposition des ressources sociales et des capacités des parents lorsque les jeunes en font la demande.
 - Développer l'échange de pratiques entre pairs pour accéder aux **petits boulots**.
 - **Renforcer le sentiment de responsabilité** déjà bien identifié chez les jeunes en leur laissant plus de liberté sur l'attribution des aides du Pass Région (Ciccheli + Cas, 2007), en renforçant ainsi l'empowerment des jeunes les plus en difficulté en particulier.
 - Au-delà des dispositifs d'accompagnement à l'orientation scolaire et professionnels mis en place qui facilitent l'accès à l'information, développer l'accompagnement à l'orientation en allant au-devant des jeunes les plus en difficultés, pour leur proposer d'être soutenus **sur l'identification des centres d'intérêts pour les métiers à exercer**.
 - **Améliorer les transports** pour les jeunes, en fonction de leur contexte géographique :
 - en rendant plus accessibles les dispositifs d'aide au passage du permis de conduire et les solutions d'accès à une voiture (partage de voitures, locations à des particuliers...);
 - en développant les déplacements à vélo, qui représentent une portion congrue du transport des jeunes¹¹, alors qu'ils présentent un rapport bénéfices-coût (sur la santé, l'environnement...) important.

⁹ L'universalisme proportionné permet une intégration de l'approche universelle et ciblée (Julie POISSANT, INSPQ, 2013) : offrir une intervention à tous, mais avec des modalités ou une intensité qui varient selon les besoins. Cela implique de mettre en œuvre des actions de prévention universelle / promotion de la santé s'adressant à l'ensemble de la population, tout en agissant sur chaque catégorie de la population selon ses besoins.

¹⁰ Not in, Education, Employment or Training

¹¹ Le vélo représente seulement 3% des déplacements de l'ensemble des enfants, adolescents et étudiants selon l'enquête nationale transports et déplacements (INSEE, 2008)

- Développer l'information et l'éducation autour des vidéos à caractère pornographique, en impliquant les jeunes dans la conception des dispositifs pour qu'ils soient adaptés et acceptables.
- Accompagner l'accès au smartphone : l'outil est devenu nécessaire pour l'accès aux dispositifs et la sociabilité, mais son usage pose des problèmes, notamment en matière de dettes de sommeil.
- Réaliser une étude qualitative pour comprendre la réalité des freins à la mise en place de repas équilibrés, au-delà de l'argument du « manque de temps ».
- Améliorer le repérage des jeunes ayant des problèmes de santé mentale, notamment en termes de difficultés liées au stress mais également liées aux pensées suicidaires.
- Faciliter l'accès aux soins en santé mentale, pour lequel le non-recours est important.
- Développer plus largement des actions visant à renforcer les compétences psycho-sociales (CPS) en tant que facteur de protection et promoteur du bien-être des jeunes, en s'appuyant sur les recommandations issues de la littérature scientifique : prise en compte de l'environnement au sens large des jeunes, inscription de l'action sur du long terme¹², formation et la coordination de la communauté éducative en contact journalier avec les jeunes^{13,14}, mise en œuvre d'actions collectives qui s'appuient sur des méthodes actives et participatives¹⁵ et construction des modalités d'intervention à partir des attentes des jeunes et de leur représentation de la santé¹⁶.



¹² Stewart-Brown S. What is the evidence on school health promotion in improving health or preventing disease and specifically, what is the effectiveness of the health promoting schools approach? Copenhagen: WHO Regional Office for Europe (Health Evidence Network report), 2006 :26 p.

En ligne : <http://www.euro.who.int/document/e88185.pdf>

¹³ International Union for Health Promotion and Education. Promoting Health in Schools. From Evidence to Action. Saint-Denis : IUHPE, 2010 : 13 p

¹⁴ Bronfenbrenner U. The Ecology of Human Development. Experiments by Nature and Design. Cam-bridge, MA : Harvard University Press, 1979 : 330 p.

¹⁵ Fishbein M.A., Ajzen I. Belief, Attitude, Intention and Behaviour. An Introduction to Theory and Research. Reading MA : Addison-Wesley, 1975 : 562 p

¹⁶ Bronfenbrenner U. The Ecology of Human Development. Experiments by Nature and Design. Cam-bridge, MA : Harvard University Press, 1979 : 330 p.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

Agence Régionale de Santé et Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Données de santé région ARA, décembre 2017 : <https://fr.calameo.com/read/004691508ea9ac00f678e>

CRIPS PACA, place du numérique dans la vie relationnelle et sexuelle des jeunes, 2017 : [http://paca.lecrips.net/IMG/pdf/Place du numerique dans la vie relationnelle et sexuelle des jeunes - NOVEMBRE.pdf](http://paca.lecrips.net/IMG/pdf/Place_du_numerique_dans_la_vie_relationnelle_et_sexuelle_des_jeunes_-_NOVEMBRE.pdf)

Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques : "Des inégalités de niveaux de vie plus marqués une fois les dépenses pré-engagées prises en compte", 2018 : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1055-2.pdf>

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Enquête nationale transports et déplacements, 2008 : http://www.onaps.fr/data/documents/Onaps_TAB2017.pdf

Labadie F., 2012, Inégalités des jeunes en temps de crise, Rapport de l'Observatoire de la jeunesse / Injep, La Documentation française

La Mutuelle des Etudiants, Enquête nationale sur la santé des étudiants, 2014 : <https://www.lmde.fr/documents/20184/1997318/ense-4.pdf/5affe802-08a2-429d-8b60-044c3302419e>

Observatoire des inégalités, rapport sur la pauvreté en France, 2018 : [https://www.inegalites.fr/IMG/pdf/web_rapport_sur_la_pauvrete_en_france_2018_observatoire_d es_inegalites_et_compas.pdf](https://www.inegalites.fr/IMG/pdf/web_rapport_sur_la_pauvrete_en_france_2018_observatoire_des_inegalites_et_compas.pdf)

Observatoire national du suicide, rapport "Suicide, enjeux éthiques de la prévention, singularités du suicide à l'adolescence", 2018 : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ons3.pdf>

Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes. Suicide et tentatives de suicide en Auvergne-Rhône-Alpes - Bulletin N°4, janvier 2018 : http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/ORSuicide_Bull4_2018.pdf

Observatoire de la Vie Etudiante, Enquête nationale Conditions de vie des étudiant-e-s (données 2016), 2017 : http://www.ove-national.education.fr/medias/La_sante_des_etudiants_CdV_2016.pdf

Santé Publique France (ex INPES), rapport « Les minorités sexuelles face au risque suicidaire », 2014 : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1291.pdf>

SOS Homophobie, rapport 2018 : https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_annuel_2018.pdf